



Imprimerie & Lithographie

FABRIQUE

DE
Registres

Van Looy
BUREAUX
Rue de Flandre 66

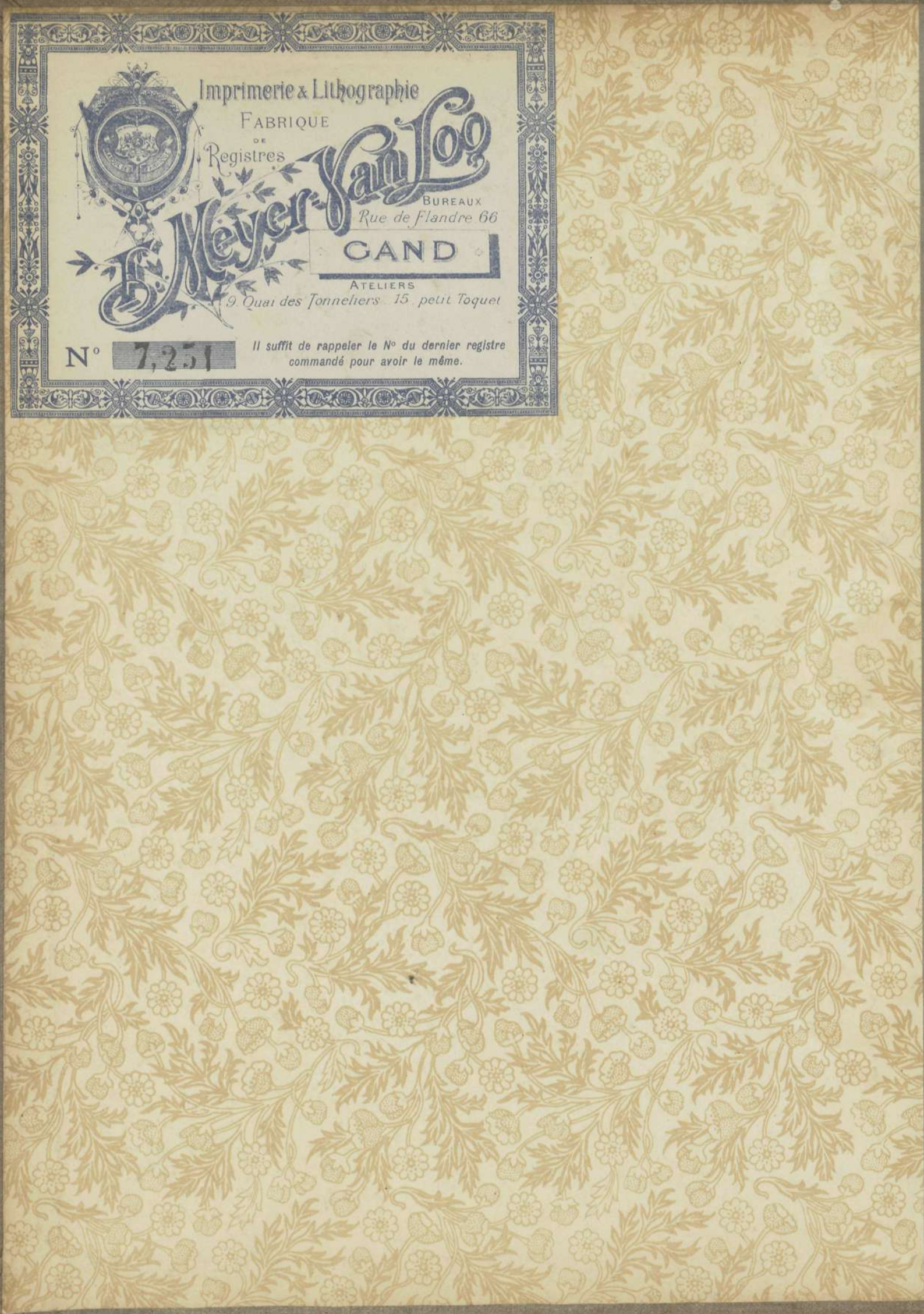
GAND

ATELIERS

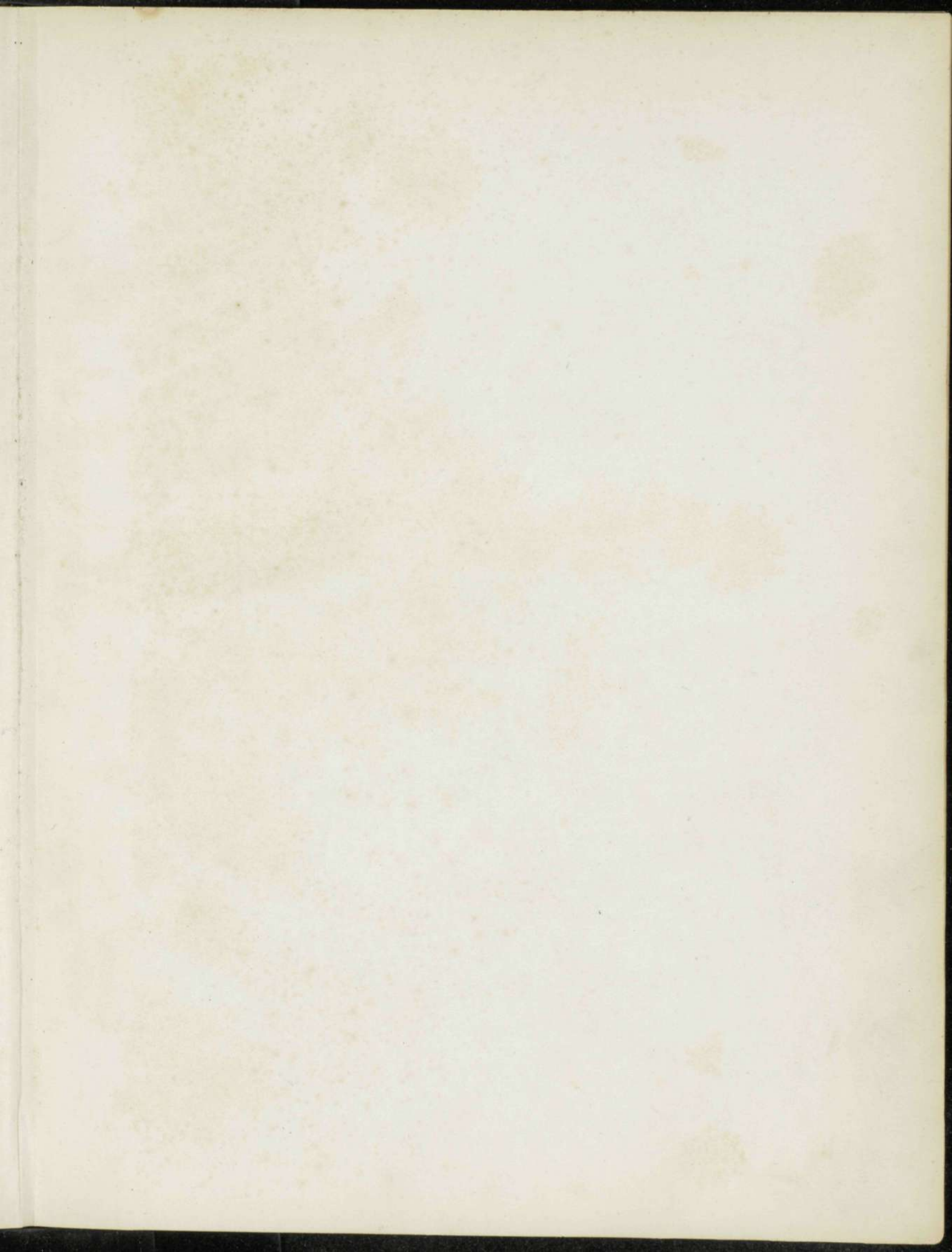
9, Quai des Tonneliers - 15, petit Toquet

N° **7,251**

Il suffit de rappeler le N° du dernier registre
commandé pour avoir le même.

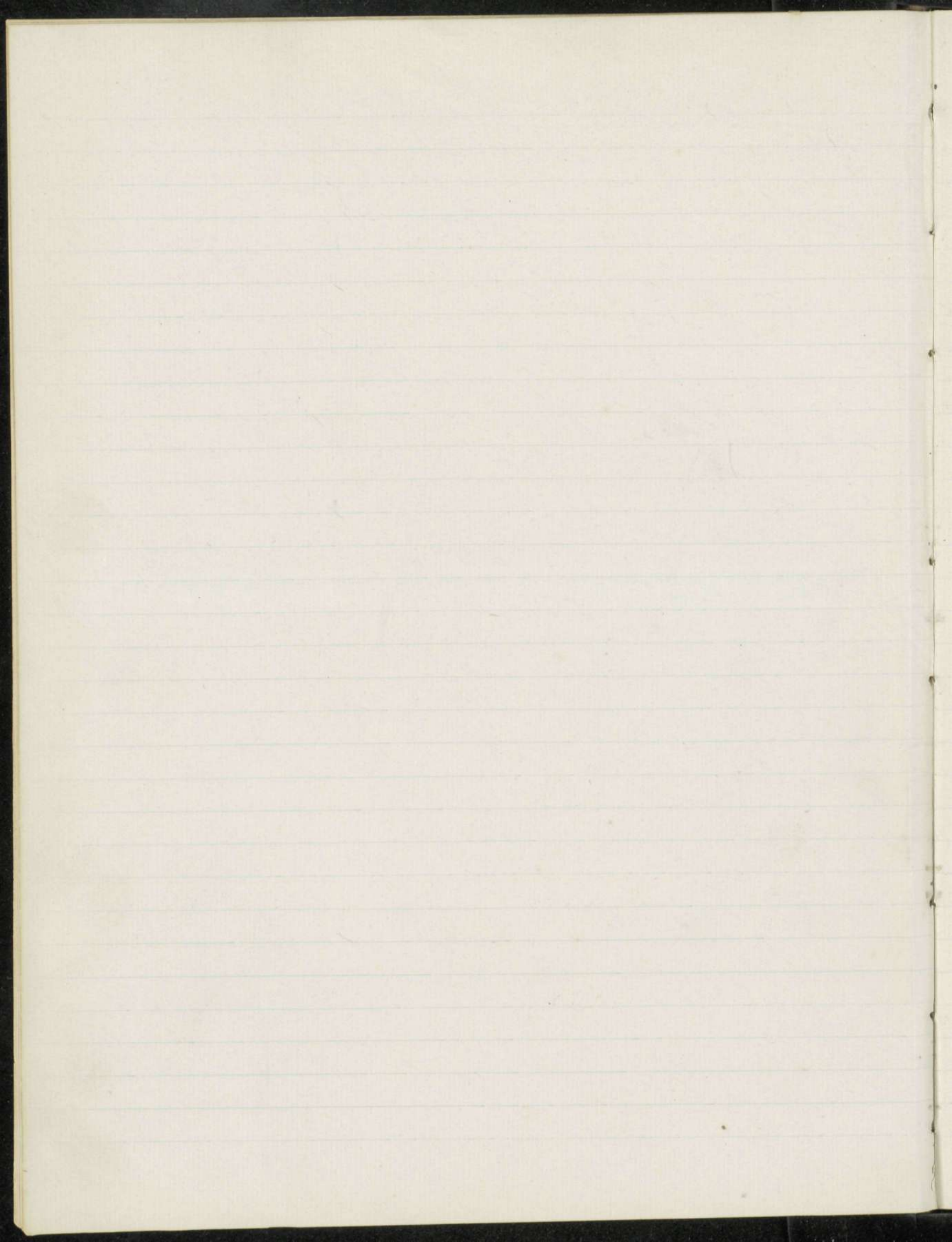






1

Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la ville
de Gand... (uittreksels 1837-1883, 1904-1916)



Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la ville de Gand, lu en séance publique du Conseil communal le 15 novembre 1837.

(Extrait:)

§ 6. Institutions diverses.

..... la commission de conservation des monuments et objets d'art participe aux largesses de la ville, qui ne cesse d'encourager et l'utile et l'agréable.

(Page 24).

Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la ville de Gand, lu en séance publique du Conseil communal le 5 octobre 1840.

(Extrait:)

..... la commission pour la conservation des monuments n'a pas non plus été inactive; elle a continué, pendant le courant de cette année, ses travaux de restauration aux ruines de l'ancienne abbaye de saint Bavon. Ces travaux touchent actuellement à leur fin et seront achevés d'ici à quelques mois.

La commission a chargé quelques uns de ses membres de la rédaction du catalogue des objets faisant partie du musée historique. Ce catalogue sera imprimé sous peu.

(Page 24).

Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la ville de Gand, lu en séance publique du Conseil communal le 4 octobre 1841.

(Extrait:)

La commission pour la conservation des monuments et objets d'art a terminé son traité sur l'origine des noms des rues de la ville; elle se propose de le livrer, sous peu, à l'impression.

Elle a ensuite continué de donner ses soins à la conserva-

tion des précieux restes du cloître S^t Bavon, connu sous le titre de ruines de S^t Macaire.

Ces restes se composent, entre autres objets remarquables, d'un pavé en mosaïque, placé à la profondeur de deux pieds au-dessous du sol actuel, et appartenant aux derniers temps du moyen âge. La détérioration que le contact de l'air a porté progressivement à ce monument a fait naître chez la commission l'idée d'enlever le pavé et de l'encaisser dans des bacs mobiles construits en bois, dont la forme serait quadrangulaire et la grandeur calculée d'après celle des compartiments de la mosaïque.

Avant d'entreprendre ce travail, la commission a chargé un dessinateur de lever le plan de ce monument et d'en tracer fidèlement tous les détails dans un grand tableau colorié.

Cet artiste vient de mettre la dernière main à son œuvre, qui sera exposée dans la salle des séances de la commission, à l'Hôtel-de-Ville.

(Page 35).

Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la ville de Gand, lu en séance publique du Conseil communal le 8 Octobre 1842.

(Extrait.)

Université.

..... Le cabinet d'archéologie, le seul qui existe dans les universités du royaume, compte 2000 médailles romaines et grecques, 3000 médailles concernant l'histoire des Pays-Bas, 600 monnaies anciennes, 350 vases, urnes et amphores, 90 statues ou statuettes romaines et javanaises, et une foule d'autres objets intéressants pour l'histoire des arts et des mœurs en Belgique.

(Page 27).

La commission pour la conservation des monuments, afin de

rendre plus pittoresques la vue intérieure des ruines de St Macaire, a fait opérer des plantations sur la partie de terrain vague, qui entoure ces vénérables restes du moyen âge, visités, journellement, par des voyageurs de tous les pays; les dessins colorés représentant fidèlement le paré en mosaïque découvert parmi ces ruines, sont achevés et se trouvent déposés à l'hôtel de ville dans la salle des réunions de la commission susdite.

(Page 45).

Archives communales.

A2005-2-352

.... On a acquis le cachet de l'abbaye de St. Claire lez Gand, du XIII^e siècle, avec figures et l'inscription: sigillum abbatisse sancte Clara Gandensis.

(Page 60).

Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la ville de Gand, lu en séance publique du Conseil communal le 9 Octobre 1843.

(Extrait:)

La commission pour la conservation des monuments anciens nous informe, qu'à son grand regret, ses opérations de l'année écoulée ont dû se borner à ses séances ordinaires, l'exiguïté de ses moyens ne lui ayant pas encore permis de reprendre les fouilles dans les ruines de St. Macaire, à l'ancien Château des Espagnols en cette ville.

(Page 50).

438

Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la ville de Gand, lu en séance publique du conseil communal le 26 octobre 1844.

(Extrait:)

La commission pour la conservation des monuments anciens nous a fait connaître qu'elle continue ses utiles travaux, et que depuis un

an, sa situation n'a subi aucun changement notable.

Elle a fixé notre attention sur ce point, que lorsque les pavements des églises sont renouvelés, les fabriques d'églises vendent les pierres sépulcrales, dont ces pavements étaient en grande partie composés, et les quelles portent des inscriptions qui, pour l'histoire des familles et pour celle du pays en font de véritables monuments.

La commission pense que son intervention devrait être prescrite pour les cas de renouvellements des pavés des églises.

(Page 58).

Archives.

L'aide-archiviste que sa nouvelle nomination de concierge met à même de faire des perquisitions minutieuses à l'Hôtel-de-Ville, a fait une découverte précieuse, notamment de six écussons en argent, exécutés avec un art remarquable aux frais de la ville en 1482, pour être portés par les trompettes de Gand (schalmeijers).
(Page 7).

Rapport sur la situation des affaires de la ville de Gand, présenté au conseil communal par le collège des bourgmestre et échevins, en séance du 25 Novembre 1848.

(Extrait.) Archives Communales.

Au moyen des fonds mis à notre disposition, nous continuons à acquérir chaque fois que l'occasion s'en présente, les objets et documents qui ont appartenu à nos anciennes corporations et métiers: depuis notre dernier rapport nous avons acquis plusieurs chartes et registres du métier des ceinturiers (riemmakers), ainsi que l'étendard et les torches des épingliers etc.

(Page 21).

La commission pour la conservation des anciens monuments s'occupe spécialement de la conservation des vénérables ruines de l'abbaye de S^t. Bavon, berceau de la civilisation de la Flandre

Cette commission avait réuni, dans le temps, les premiers éléments d'un musée belge, pour y recueillir tous les débris d'antiquités que l'on pourrait sauver. Ce noyau s'est agrandi peu à peu; toute la collection vient d'être placée dans les anciennes salles de la trésorerie, à l'Hotel-de-Ville; salles dont l'ameublement, dans le style du XVII^e siècle, s'adapte merveilleusement à leur nouvelle usage. On y a réuni divers objets anciens, qui appartiennent à la ville, et offrent un intérêt historique ou architectural: cette collection devient fort intéressante

(Page 72).

Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la ville de Gand, présenté au conseil communal par le collège des bourgmestre et échevins, en séance du 19 Octobre 1850.

(Extrait:)

Le gouvernement abandonne, malgré les réclamations incessantes de la commission de conservation des monuments, les ruines de l'antique abbaye de St. Bavon, quoique la somme réclamée pour la préserver d'une ruine complète ne soit pas élevée.

(Page 81).

Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la ville de Gand, présenté au conseil communal par le collège des bourgmestre et échevins, en séance du 18 Octobre 1851.

(Extrait:)

... le musée d'antiquités de la commission pour la conservation des monuments et objets d'art (est) maintenant accessible au public à des jours, déterminés par la direction de cet établissement.

(Page 61).

... nous regrettons que les finances de la ville ne permettent pas de faire exécuter non seulement les travaux utiles qui nous sont signalés dans l'in-

térêt de l'art, mais même ceux dont l'urgence est plus ou moins évidente. — Dans cet état de choses nous ne pouvons qu'appeler l'attention sérieuse du gouvernement sur tous ces objets et particulièrement sur l'état d'abandon des ruines de l'antique abbaye de St. Baron, dont les derniers vestiges vont bientôt disparaître, si d'efficaces mesures ne sont pas prises immédiatement pour leur conservation.

(Page 61).

Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la ville de Gand, présenté au conseil communal par le collège des Bourgmestre et Echevins, en Séance du 2 Octobre 1852.

(Extrait:)

Les diverses collections d'objets d'art dont fait mention le rapport de l'année dernière continuent à être accessibles au public aux jours déterminés par la direction.

.....

Le musée historique de la commission (pour la conservation des monuments et objets d'art) s'est accru dans la mesure de ses ressources et par les dons qui ont été faits par plusieurs de ses membres.

Les ruines de l'abbaye de St. Baron vont être bientôt restaurées, au moyen du subside accordé tout récemment par le conseil communal et de celui que l'on espère obtenir du gouvernement pour le même objet.

(Page 71).

Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la ville de Gand, présenté au conseil communal par le collège des Bourgmestre et Echevins, en Séance du 4 Octobre 1853.

(Extrait:)

La commission pour la conservation des monuments et ob.

jets d'art se plaint du retard apporté par le gouvernement dans l'allocation du subsidé qui lui a été demandé pour la conservation des ruines de l'ancienne Abbaye de Saint Bavon, pour laquelle vous avez voté un subsidé de 1500 fr. à répartir sur trois exercices.

374
10

Le musée historique s'est enrichi de l'ancien étendard et des torchères de la Confrérie de St. Luc, plus de divers recueils relatifs à l'histoire et à l'archéologie, dont M. Ferrer a bien voulu faire hommage.

(Page 79).

Rapport présenté 30 septembre 1854.

La commission pour la conservation des monuments et objets d'art poursuit, avec zèle, le but de son institution qui date de 1823.

Le musée historique, établi à l'Hôtel-de-Ville sous sa direction, s'est enrichi, depuis notre dernier rapport, de divers documents intéressants.

Au moyen des subsidés accordés par la ville et le gouvernement, la commission est mise à même de prendre les mesures les plus urgentes pour la conservation des ruines de St. Bavon et préserver d'une destruction totale les restes précieux de cet antique monastère.

La démolition des derniers bastions du Château des Espagnols, a fait découvrir une belle pierre tumulaire et des fragments de sculpture, qui ne sont pas sans intérêt sous le rapport de l'art; on les a réunis dans la chapelle de St. Macaire.

Les débris d'architecture et les fragments de sculpture, qu'on y a rassemblés, proviennent presque exclusivement des fouilles qu'on a faites dans ces ruines. Un tympaon historique et des débris de font baptismaux sont surtout dignes d'attention: ces derniers présentent le type de l'oufana de l'art en ce pays.

(Page 76).

Rapport présenté 1^{er} Octobre 1855

Archives communales.

... éléments qui composent ce dépôt ...

... Collection de coins et cachets de la ville.

... Quatre planches en cuivre, représentant l'entrée triomphale de l'archiduc Léopold Guillaume à Gand, en 1654, gravées par Bolswert et Quellinus.

Treize planches en cuivre, où sont gravés les noms, marques de poinçons des membres de la corporation des orfèvres, 1454-1793.

(Pages 15-16).

La commission pour la conservation des monuments et d'objets d'art a pris les mesures les plus indispensables pour la consolidation des mines de l'ancienne abbaye de St. Baron. - Les murs du pourtour sont actuellement couverts dans toute leur étendue. - La voûte qui relie la tonnelle à la crypte a été mise à nu et recouverte d'une couche de béton qui la garantit contre l'infiltration des eaux pluviales. - Des piliers encore debout dans le cellier de l'abbaye et différents murs dont les fondements étaient dans un très mauvais état, ont été consolidés. - Enfin, des couvertures en zinc permettront de conserver les tombes retrouvées sous l'ancien pavement de la crypte.

(Page 109).

Rapport ... présenté ... 6 octobre 1856.

(Extrait):

Les restaurations les plus urgentes ont été continuées aux ruines de l'ancienne abbaye de St. Baron. - Les fondements des murs qui menaçaient de s'écrouler ont été consolidés et l'on espère pouvoir rétablir certains parties que la rigueur de ces derniers hivers avait emportées.

Le compte détaillé et les pièces à l'appui relatif aux subsides accordés par le gouvernement et la ville, nous seront transmis après l'achèvement des travaux.

(Page 95).

Rapport ... présenté ... 6 octobre 1856.

(Extrait:)

Pendant (cet) exercice le musée de la commission s'est enrichi d'une hache celtique en silex, trouvée dans des débris effectués dans la rue des Douze Chambres, sur l'emplacement du ci-devant couvent des Annonciades, et d'une urne cinéraire de grande dimension en terre cuite, déterrée à Somergem. Ces deux objets sont dus à la générosité de M. Th. Bureau, sous-ingénieur et professeur à l'école industrielle, et à M. C. A. Verrier, propriétaire, président de la commission.

(Page 94).

Rapport présenté 4 octobre 1858.

(Extrait:)

Des peintures murales ayant été découvertes dans l'ancienne église des Carnes, la commission s'est empressée de députer quelques uns de ses membres pour les examiner. Ces peintures exécutées à la détrempe, sont d'un beau style, paraissent être du XV^e siècle et sont d'une grande importance au point de vue de l'histoire de l'art. On s'occupe sous la direction de M. Cannel d'enlever le badigeon qui les recouvre.

Une partie du subside accordé par la commune et le gouvernement pour la restauration partielle des ruines de l'ancienne abbaye de St. Bavo non a été employé à mettre quelques arcades dans leur état primitif. Cette restauration a augmenté considérablement l'intérêt qu'offre ces ruines déjà si remarquables au point de vue archéologique.

La commission a reçu quelques dons et fait quelques acquisitions assez importantes en fait d'antiquités nationales, parmi lesquelles une chapelle gothique, chef-d'œuvre d'un orfèvre gantois du XVI^e siècle et les remarquables sculptures qui ornaient autrefois la maison de la corporation des marchands de vin.

(Page 88).

Rapport présenté ... 3 octobre 1859.

La commission pour la conservation des monuments anciens continue

à s'acquitter avec zèle de sa mission. Elle s'est attachée à mettre ces travaux de conservation en harmonie avec le caractère des ruines de St. Bavon.

(Page 83).

Rapport présenté 6 octobre 1860.

La conservation des importantes ruines de l'ancienne abbaye de St. Bavon, a continué à attirer la sollicitude de la commission. Par suite de la saison pluvieuse que nous avons traversée plusieurs voûtes paraissent menacées; des mesures sont prises pour éviter tous dégâts ou détériorations.

(Page 77).

Rapport présenté 21 septembre 1861.

(Extrait).

Le Musée historique établi à l'Hotel-de-Ville s'est enrichi dans la mesure des moyens dont la commission dispose de diverses acquisitions assez importantes.

(Page 101).

Rapport présenté 27 septembre 1862.

(Ne contient rien concernant les Musées)

(Page 90).

Rapport présenté 5 octobre 1863.

La commission pour la conservation des monuments et objets d'art, a acquis, au moyen d'un subside extraordinaire de la ville, une série remarquable d'objets d'art provenant de l'ancienne confrérie des débardeurs, plus spécialement connus sous le nom de Kraenkinckers.

D'autres objets encore, ayant appartenu à diverses anciennes confréries et corporations, sont venus augmenter la collection.

M. Pauli et Nap. De Pauw ont été nommés membres de la commission, en remplacement de M. Félix De Vigne décédé et Jules

Buytens qui a quitté la ville.

(Page 82).

Rapport présenté 17 septembre 1864.

La commission pour la conservation des monuments et objets d'art a reçu en dépôt quelques objets provenant de l'ancien oratoire de l'hospice de St. Jacques.

M. le comte de Renesse a fait don de trois chapiteaux en style Romain et de deux toiles romaines.

M. le ministre des Travaux publics a autorisé la remise définitive des dalles tumulaires découvertes lors de la démolition du pont du Tolhuis. Ces dalles provenant de l'église de S^{te} Pharaïde, démolie vers 1580, sont déposées actuellement aux ruines de l'abbaye de St. Bavon; la plupart portent des personnages, des emblèmes et des armoiries.

(Page 83).

Rapport présenté 2 octobre 1865.

(Le rapport de la commission manque).

Rapport présenté 1 octobre 1866.

La Commission a fait l'acquisition d'un ancien étendard et de quelques objets concernant nos anciennes corporations, outre quelques vases en grès de Flandre et d'autres antiquités. M. Verhaeghe - De Naeyer a fait don au musée d'une dalle tumulaire provenant de l'ancienne église des Carmes-chaussés, et M. Ed. Gyselinck, d'un heurtoir gothique en fer.

(Page 81).

Rapport présenté 8 octobre 1867.

Malgré nos instances, la commission (des monuments et objets d'art) ne nous a pas transmis son rapport annuel. (Page 91).

Rapport présenté 5 octobre 1868

Des acquisitions faites pendant les années 1867-68 ont été assez notables. Parmi celles-ci figurent: les torchères, drapeau et armes de la corporation dite des pynders; une trompette de la ville du XVI^e siècle; l'encadrement du sceau officiel de la châtellenie du Vieux-bourg; une franki-
ne et une paix en ivoire de la confrérie de St. Sébastien, du XVI^e siècle, etc.

D'autre part, la commission a reçu en don de M. Verrier, un tableau provenant de la confrérie de St. Georges, et une médaille portant les insignes des coureurs et des maçons; de M. Dellafaille un très-beau sceau en cuivre gravé; de M. Neyt, une décoration de la confrérie St. Antoine; et de M. De Simbourg, la dalle tumulaire de la famille Volkaert, provenant de l'ancienne chapelle de S^{te} Anne.

La commission espère qu'un local convenable sera bientôt mis à sa disposition, pour y déposer ses collections qui comprennent aujourd'hui plus de 400 pièces diverses, dont le plus grand nombre concerne nos anciens métiers, jurandes et corporations. Un de ses membres s'occupe de la rédaction du catalogue des objets déposés aux ruines de l'abbaye de St. Baron. Une copie de ce catalogue pourra être remise au collège vers le commencement de l'année 1869.

(Page 90.)

Rapport pour l'année 1868.

Des objets d'art et d'antiquité rassemblés par la commission des monuments de Gand sont devenus assez considérables et ne peuvent plus être contenus dans les trois petites salles de la Trésorerie. Ses collections comprennent aujourd'hui plus de 600 objets divers en sculptures, serrurerie, émaux, orfèvrerie, céramique, etc. La commission s'est attaché spécialement à réunir de bons modèles de tous les styles et de toutes les époques pour les métiers et industries. Elle pense que le temps est venu de déposer ses collections dans un local accessible au public, et elle présentera, à l'autorité communale, avant la fin de l'année, un projet de construction d'un musée.

M. H. Royghe a fait don au musée de deux cruches en grès et de deux vases en verre, du moyen-âge, trouvés dans un terrain tourbeux de la place de la Calandre.

(Page 88).

Rapport pour l'année 1869.

Les artisans et gens de métier ne se perfectionnent guère par eux-mêmes. Il faut leur fournir les modèles, les types et les éléments nécessaires pour développer et compléter leur première instruction. Pénétrée de cette vérité, la Commission pour la conservation des monuments, antiquités et objets d'art a décidé de réunir, - dans la mesure de ses ressources, malheureusement assez restreintes, - outre des objets relatifs à l'histoire de la Flandre, des meubles, des ustensiles en fer et en cuivre, des grès et des fayences, des étoffes, etc, etc., enfin une série de bons modèles bien authentiques de tous les styles et de toutes les époques, destinées à créer un Musée où les élèves de l'académie, de l'école industrielle et des divers établissements d'instruction publique, les artisans et les ouvriers pourraient trouver les éléments nécessaires pour réaliser des progrès dans leur métier ou leur industrie.

Déjà la collection rassemblée par la Commission comprend près de 2000 objets, parmi lesquels il en est qui ont une réelle importance au point de vue de l'archéologie, de l'histoire et de l'art industriel. Le fond de Musée, susceptible d'un grand développement, est aujourd'hui inaccessible au public, par suite de l'exiguïté des trois chambres où il est déposé. A maintes reprises, la Commission s'est adressé à l'Autorité compétente pour qu'un local assez vaste soit mis à sa disposition, et elle espère que, dans peu de temps, ce vœu, si souvent renouvelé, sera favorablement accueilli par le Collège et le Conseil communal.

(Page 94).

Rapport pour l'année 1870.

Le musée historique s'est enrichi de plusieurs pièces importantes parmi lesquelles le sceau en argent de la chambre du Renneques (Seghel van hooftederynghe van Vlaanderen) et la masse en argent surmonté des écussons de Flandre et d'Espagne de l'huissier audiencier dans l'ancien conseil de Flandre. - Les dalles funéraires de l'hospice Menemaer ont été déposées aux ruines de l'abbaye de St Bavon. - L'administration des travaux y a fait transporter également la statue en pierre (Roland?) du XIV^e siècle qui ornait l'un des angles du Beffroi sous la corniche. Des dons ont été fait par M. le comte de Simbourg et par M. Tosper Grenier.

La Commission insiste spécialement pour qu'un local soit mis à sa disposition dans un bref délai. Elle croit pouvoir appeler l'attention du Collège et du Conseil sur la caserne située à côté de l'église de St Pierre qui sera probablement évacuée, si le projet d'appropriation de celle de la citadelle est exécuté. La partie de la caserne de St Pierre qui sert actuellement de magasin pour les fourrages est l'ancien cloître de l'abbaye. Ce cloître pourrait être restauré à peu de frais.

En y joignant l'ancien réfectoire, salle gothique du XIV^e siècle dont l'architecture rappelle celle de la salle de l'arsenal de l'hôtel de ville, mais qui est beaucoup plus vaste, il serait facile de créer en cet endroit un musée communal où seraient déposés et réunis les antiquités et les nombreux objets d'art rassemblés depuis plusieurs années par la Commission des monuments. Il serait désirable également de joindre à ces collections les dalles en cuivre et autres objets anciens qui se trouvent actuellement reliés aux archives des hospices et dans d'autres bâtiments communaux.

(Page 86).

Rapport pour l'année 1871

Des restaurations importantes ont dû être faites aux ruines de l'abbaye de St-Baron. Quelques voûtes qui menaçaient ruine par suite des infiltrations d'eau ont été réparées et même renouvelées en partie. Il en est résulté une dépense de plus de 1800 fr., somme qui dépasse de près du double les ressources trop modestes dont dispose la Commission.

La collection s'est enrichie de 23 méreaux de métiers et corporations; du secau du convent des Clarisses de Gand (XV^e siècle); de l'écusson en argent du messager de la gilde des Fontainistes, etc.

La Commission rappelle de nouveau à l'Administration communale le vœu si souvent exprimé par elle de voir mettre à sa disposition un local pour l'organisation d'un musée d'antiquités et d'objets d'art où l'on pourrait réunir de bons modèles pour nos artistes et artisans.

M. l'échevin Wagener, le professeur Sunaert, et l'ingénieur Hofman ont été nommés membres de la Commission.

(Page 90).

Rapport pour l'année 1872.

Les frais de restauration et d'entretien des ruines de l'ancienne abbaye de St-Baron ont en majeure partie absorbé les ressources dont dispose la Commission.

La Commission a perdu un de ses plus anciens membres et son président depuis 1840, M. C. Verrier décédé le 21 octobre 1872.

Un projet de règlement sera soumis cette année au Collège échevinal.

(Page 92).

Rapport.... pour l'année 1873.

La Commission a soumis au Collège échevinal un projet d'organisation de Musée d'antiquités et de numismatique. Elle espère

obtenir l'appui de l'administration communale et du Gouvernement pour doter la ville de Gand d'une institution appelée à rendre de véritables services.

Les frais de restauration et d'entretien des ruines de l'Abbaye de St-Baron ont, ainsi que l'année précédente, absorbé les ressources dont dispose la Commission.

(Page 83).

Rapport... pour 1874.

La Commission a soumis à notre Collège un projet d'appropriation de la grande nef de la bibliothèque, en musée d'antiquités et de numismatique. Elle espère que l'autorité compétente voudra bien donner son adhésion à cette installation qui ne peut, du reste, être considérée que comme provisoire.

Le Musée s'est enrichi: 1° des dalles tumulaires en cuivre de Henemaer et de Marguerite 's Brunen; 2° d'un lustre en cuivre du XV^e siècle; 3° d'un portrait de Laurent Du Bois (XVI^e siècle). Ces monuments historiques très-précieux proviennent de l'ancien hospice Henemaer et ont été acquis au moyen d'un subside spécial.

La Commission a fait l'acquisition, à la vente du cabinet de M. l'avocat Speelman, de plusieurs objets provenant des corporations des maçons, des tubiers, des mesureurs de grains et d'autres anciens métiers de Gand.

(Page 94.).

Rapport... pour l'année 1875.

L'inventaire des antiquités et souvenirs historiques, faisant partie du musée installé aux ruines de l'abbaye de St-Baron, a été commencé au mois de septembre 1875, et terminé au mois d'août dernier (1876). Après révision minutieuse, il sera remis au Collège échevinal une copie de cet important travail,

qui comprend la description détaillée de 165 pièces, avec indication de provenances, copie exacte des inscriptions, etc.

Il a été également procédé à l'inventaire des objets d'art déposés à l'hôtel de ville. Cette série comprend au delà de mille pièces: drapeaux, torchères et autres insignes de nos anciennes corporations, gildes et métiers, vitraux peints, méreaux, sceaux, médailles, emaux, grès de Flandre, etc.

Il faudra encore plus d'une année pour mener à bonne fin l'inventaire des dits objets d'art.

(Page 88).

Rapport... pour l'année 1876.

Pendant l'année 1876, il a été procédé à la continuation de l'inventaire raisonné des objets d'arts anciens, déposés à l'hôtel de ville. Cet inventaire sera probablement terminé dans le courant de l'année 1878.

17

Une partie des collections réunies par la commission des monuments a été confiée au Comité - Directeur de la Chambre syndicale des arts industriels et exposée au Palais de l'Université. Le public a pu ainsi se faire une idée de l'importance des dites collections.

(Page 86).

Rapport pour l'année 1877.

La confection de l'inventaire des objets d'art anciens appartenant à la ville a été continuée sans interruption sous la surveillance de la Commission. Vers la fin de l'année 1878, il sera probablement terminé. A la suite de démarches faites par la Commission belge de l'Exposition universelle de Paris, le Collège a consenti à laisser exposer quelques pièces choisies dans les collections de la ville par la Commission pour la conservation des monuments et objets d'art. De l'avis de tous les archéologues, le contingent fourni par la ville de Gand est de beaucoup supérieur en nombre et en qualité à celui four-

ni par toutes les autres villes du pays.
(Page 94).

Rapport pour l'année 1878.

La confection de l'inventaire raisonné des objets d'art et d'histoire, déposés aux ruines de l'abbaye de St-Bavon est terminée. Ce catalogue sera publié, par sections, dans le "Messager des sciences et des arts", à partir de l'hiver prochain.

Par suite de la construction projetée de la nouvelle église de St Macaire, la commission exprime le vœu que l'ancien réfectoire de l'abbaye qui servait de chapelle, soit approprié en musée d'antiquités.

(Page 102).

Rapport pour l'année 1879.

Des objets les plus importants réunis en vue de la formation d'un musée communal d'antiquités ont été confiés, pour quelques mois, avec l'autorisation du Collège, à l'administration de l'exposition de Bruxelles (Section des arts rétrospectifs)

M. le comte de Limbourg a fait don à la ville du remarquable monument érigé à la mémoire de Jean de Clèves (XV^e siècle)

Les dalles tumulaires plates du XIII^e siècle, qui formaient le radier de l'écluse du "Kuipgat", ont été déposées aux ruines de l'abbaye de St.-Bavon. Ces dalles et la tombe de Jean de Clèves, sculptée en haut-relief, sont d'une importance considérable au point de vue de l'histoire locale et de l'archéologie.

Le carrelage mosaïque trouvé sous le pavement de l'une des classes de l'athénée a été déposé provisoirement sous les combles de l'hôtel-de-ville, en attendant qu'il soit pris une décision en ce qui concerne le musée.

(Page 98)

Rapport pour l'année 1880.

M. Constant Verhaeghe de Naeyer a fait don au Musée de plusieurs dalles tumulaires du XVI^e et XVII^e siècle. Elles ont été déposées aux ruines de l'abbaye de St. Baron.

Les divers objets d'art anciens, dont plusieurs d'une valeur considérable, sont déposés aujourd'hui dans plusieurs bâtiments communaux.

(Page 78).

Rapport pour l'année 1881.

Mentionnons ici spécialement le don fait à la ville par Madame Lampens, née Jeannette Papens: un coffret orné à l'intérieur d'une peinture du XVI^e siècle et renfermant des documents du XV^e, du XVI^e et du XVII^e siècle, qui concernent la corporation des chaussetiers (Koumackers) de Gand.

(Page 9).

Un événement important s'est produit cette année. Le vœu formulé si souvent par la commission s'est enfin réalisé. L'acquisition de l'ancienne église des Carmes chaussés et son appropriation prochaine en Musée, permettra de montrer au public les collections d'objets d'art anciens que possède la ville et qui sont aujourd'hui dispersées dans divers locaux.

(Page 136).

Rapport ... pour l'année 1882

Les objets d'art ancien dont se composent nos précieuses collections sont actuellement disséminés dans plusieurs locaux.

Nous annonçons l'année dernière que la Ville avait fait approprier comme musée communal l'ancienne chapelle des Carmes chaussés, rue longue des Pierres. Les travaux sont poussés avec activité, et nous croyons pouvoir espérer qu'à la fin de 1883 le Musée sera complètement aménagé, meublé et chauffé. Toutes nos collections seront

ainsi réunis, et nous serons
en mesure de donner ici une note détaillée concernant le classe-
ment des objets déposés au Musée.

(Page 113).

Rapport pour l'année 1883.

Les antiquités, objets d'art, bannières, torchères et autres pièces
provenant de nos anciennes confréries ou guildes, recueillis par les
soins de la Commission des monuments, ont été remis à Mon-
sieur le conservateur du Musée. Tous ces objets sont actuellement
déposés à l'Hôtel de Ville, à la Bibliothèque et dans d'autres
locaux.

Pendant l'exercice écoulé, il a été fait quelques acquisitions,
notamment: 10 plaques en cuivre contenant les marques et poin-
çons des orfèvres de Gand; les écussons du drapeau mortuaire du
métier des cordonniers; une série de neuf costumes brodés (épo-
que Louis XV); un devant de foyer portant en relief le cos-
tume des orphelins de Gand, au XVII^e siècle, etc.

Plusieurs drapeaux de corporation en mauvais état ont
été restaurés.

Les membres et le serment de la Gilde souveraine des Ar-
quebusiers, dite chef-confrérie de St Antoine, ont pris la très
louable résolution de déposer au Musée de Gand les objets suivants:

- 1 petit mortier en bronze au commencement du XVII^e siècle.
- 2 canons en cuivre, avec affuts et roues, garnis de laiton, por-
tant la date 1571.
- 1 canon en bronze, avec affut et ustensiles, du XVIII^e siècle.
- 1 canon donné à la chef-confrérie par le prince Frédéric des
Pays-Bas, en 1822.
- 2 drapeaux dont un en damas vert brodé en argent. C'est
un des plus beaux spécimens de ce genre de travail.

Le collier en or massif du chef-doyen, comprenant 13 chaînons
et autant de briquets de Bourgogne, le tout émaillé. L'oiseau ou

papegai est daté de 1651. Il porte les armoiries de la famille Wolckaert, de Gand. Ce collier est d'une valeur inestimable.

Le bâton de commandement du bailli en argent ciselé et repoussé.

1 grand tableau peint par Dirk Hals, représentant un tir à l'oiseau au Rempart de Plaisance.

2 tableaux peints par Ph.-L. Spruyt, représentant des tirs au canon et au mortier, hors de la porte de Courtrai.

Une décoration de membre du serment et plusieurs médailles.

Il est à souhaiter que l'exemple donné par la chef-confrérie de St-Antoine soit imité par les autres sociétés anciennes de la ville, qui possèdent des objets dignes de figurer au Musée.

La commission signale à l'autorité compétente des restaurations urgentes à faire aux voûtes du cloître de l'abbaye de St. Bavon (Château des Espagnols).

(Page 108).

1884-1903.

Rapport pour l'année 1904.

Commission directrice: M. le Bourgmestre et M. l'Echevin des Beaux-arts, membre de droit; MM. F. vander Haeghen, chanoine G. vanden Gheyn, chevalier Em. de Neve de Roden, E. Lacquet, prof. De Neffe, V. vander Haeghen, P. Claeys, A. van Assche, L. Maeterlinck, chevalier E. Soenens, prof. P. Fredericq, prof. A. De Ceuleneer, Fl. van Duyse, Et. Mortier, J. De Waele, A. Verhaeghen, Maur. de Smet de Naeyer, Ch. Sarmantier, F. Dierkens, J. Casier, prof. H. Pirenne, J. Delvin, J. van Biesbroeck.

Comité exécutif. MM. F. vander Haeghen, président, chanoine G. vanden Gheyn, secrétaire, chevalier E. de Neve de Roden, E. Lacquet, prof. V. De Neffe, V. vander Haeghen, P. Claeys, A. van Assche, chevalier E. Soenens.

Personnel: M. A. Van Werveke, conservateur. - Musée d'Archéologie: J. De Meyer, concierge, et deux surveillants. - Musée lapidaire: Em. Massart, concierge, et deux surveillants.

Budget: 7000 f, dont 2000 f pour achat d'objets.

Catalogues et guide. On a continué la rédaction définitive sur fiches du Catalogue du Musée lapidaire et de celui du Musée d'Archéologie.

Les recherches dans les différents dépôts d'archives ont eu spécialement pour but de réunir des documents sur les graveurs et les sculpteurs de dalles tumulaires, qui ont produits les pièces remarquables, dont nous possédons la plus riche collection du monde.

La première édition du Guide de l'Albays, tirée à 500 exemplaires, était épuisée en juillet 1904. La deuxième édition, tirée à 1000 exemplaires, sera mise en vente le 1 janvier 1905.

Accroissements: a) Dons. Un grand nombre d'objets ont été offerts aux Musées. Nous témoignons toute notre gratitude aux généreux donateurs, dont les noms suivent: M^{mes} ^{V^{ies}} Speelman, Massart et Ch. De Rockere, M. M. Fr. de Potter, W. de Haerne, B. Wante, Schoekaert, de Zottegem, L. Vande Vyvere, A. Heins, Fr. Copperejans, P. De Ruader, J. Maertens, A. Waldack, J. Dutry, O. Pyfferoen, A. Adam, E. De Rue, Is. Bruyck, P. Bergmans, Fr. Joos, O. Verbrugt, - M. M. les Ministres de la Justice et des Chemins de fer, - l'Administration provinciale, - la Section gantoise du Willems-Fonds.

b) Envois de la ville. Les démolitions faites pour le compte de la ville ont fourni des ouvrages en fer, un terme d'escalier, et des carreaux de revêtement renaissance, probablement de fabrication gantoise.

c) Achats. Nous devons répéter les mêmes plaintes de l'année dernière. Le placement des objets qui sont venus accroître les collections du Musée lapidaire et les frais d'entretien des deux Musées ont de nouveau absorbés la plus grande partie du subside. Il faut remarquer, en outre que, quoique les dépenses ne se sont

élevées qu'à 1566,97 f, alors que le subside est de 2000 f, l'exercice clôt avec un déficit de 234,79 f. Cela provient entre autres d'une insuffisance de crédit pour le chauffage du Musée d'Archéologie.

Signalons parmi les dépenses pour la conservation des objets, les 4 couvertures en bois et zinc sur les tombeaux de l'ancienne Sacristie de l'Abbaye. Celles de la Salle capitulaire ont été confectionnées en 1903.

On n'a dépensé en tout que 446 f pour l'achat des objets suivants: un banc de £ 15 00, provenant du Petit Béguinage, une bouteille de fabrication gantoise portant les armes de la famille van Kaernewijck et la date 1697; les photographies des bas-reliefs de la maison du chirurgien Hellebusch, rue du Vieux-Bourg (1660) et des caves du Braemsteen, rue Basse, dont les colonnes, sauf une, sont conservées dans le Musée lapidaire; un corbeau en pierre de Tournai orné d'un masque (XIII^e siècle), provenant d'Audenarde; un carreau gothique en terre cuite émaillé orné d'un oiseau (fragment); une croix de cimetière en fer forgé datant de 1763, provenant de Twijnaarde; une presse à ballots du XVIII^e siècle.

Dépôts. Aucun objet n'a été confié au Musée pour y être déposé pendant quelque temps. Par contre, les objets déposés jadis par l'Université ont été retirés.

Situation des Collections: a) Abbaye. Tous les objets provenant des démolitions ont été exposés dans le Musée lapidaire, sauf la façade du S^r-Sépulchre, que la ville s'est chargée de réédifier au printemps de 1905. Il est regrettable que les fragments du plafond de P. Hansche (1673) cachent les plus belles parties du cloître de l'Abbaye.

Au mois d'octobre on a restauré l'ogive et le mur nord de la Salle capitulaire, qui menaçaient ruine. Ce travail s'est exécuté sur les indications de la Commission des Monuments sous la direction de l'architecte-adjoint de la ville, M. van Kolden.

Musée d'Archéologie. Nous devons répéter ce que nous disions l'année dernière et même redoubler nos plaintes : les chapelles, l'espace compris entre les colonnes et la salle du Trône ressemblent plutôt à un magasin qu'à une exposition d'objets intéressants. Notre belle collection d'ouvrages en fer, qui s'est enrichie ces dernières années de plusieurs grands objets, auxquels il a fallu joindre les rampes d'escalier et les grilles de balcon qui étaient mangées par la rouille dans le soubassement de l'Abbaye, remplirait à elle seule une salle spacieuse, si l'on exposait le tout de manière à pouvoir être étudié. Il en serait de même des objets en bois : ceux de style gothique, les seuls qu'on ait pu placer convenablement quoiqu'étant trop serrés, remplissent déjà un grand pan de mur.

L'agrandissement du Musée est urgent : déjà maintenant il n'est plus possible d'accepter des objets d'un certain volume offerts au Musée, et il serait regrettable de devoir renoncer de acheter de tels objets, parce qu'il est impossible de leur donner une place.

Sur l'avis de la Commission des Beaux-arts du Conseil communal, le Collège a fait transporter au Musée des Beaux-arts les neuf tapisseries qui garnissaient les murs du Musée.

Visites au Musée. Neuf sociétés, les élèves des écoles communales et les soldats de la garnison ont été autorisés par le Collège à visiter gratuitement en groupe les deux Musées.

Les Musées ont été assidûment visités par le public le dimanche et surtout les jours de fête.

A la demande de plusieurs sociétés ouvrières, le Conservateur a organisé dans les deux Musées et dans le château des Comtes des conférences-promenades.

Visites aux Musées. Permis d'études. Des permis d'études ont été délivrés à deux sculpteurs, quatre peintres, un architecte, deux dessinateurs et un professeur d'université. Il est à remarquer que

les ouvriers de la ville et de la province continuent à profiter sur tout de l'entrée gratuite les dimanches et jours de fête pour faire les croquis dont ils ont besoin.

Signalons les photographies en grandeur naturelle faites pour compte du Hofrat Dr Marc Rosenberg, professeur à l'Université technique de Karlsruhe, de notre riche collection de plaques de poinçons d'orfèvres, dont la plus ancienne ne date pas de 1480, comme on le croyait jusqu'à présent, mais de 1452. Nos plaques seront reproduites dans un grand ouvrage qui est sous presse.

Le Conservateur *W. W. W. W.*

Rapport pour l'année 1905.

Catalogues et guides. - On a continué la rédaction définitive sur fiches du catalogue du Musée lapidaire et de celui du Musée d'Archéologie. Les questions de l'origine, de l'auteur, de la destination ou de la date de la confection des nombreux objets provenant de nos anciennes institutions nécessitent de longues recherches dans les différents dépôts d'archives.

La deuxième édition du Guide de l'Albays a été mise en vente le 1 janvier 1905.

Accroissements: a) Dons. - M. Jules Van Benteghem, liquoriste, a offert deux insignes de sociétés chorales; M. B. de Vlieghe-Remy, entrepreneur, un encadrement de porte Louis XV; le Comité de l'Exposition de dinanderie à Dinant (1903), une plaquette de F. Dubois; les membres de la société De Cendragt (Ledeberg) le drapeau de 1854 et un insigne de 1838; M. G. Collardin, pharmacien, le drapeau de la société chorale dissoute Gentsch Mannenkoor; la société Dien et patrie un insigne; M. C. Van Thorenburg, négociant en vin, six pintes de formes différentes avec poinçon de jauge; M. Hebllynck - Hoste, fabricant, un fragment de statuette équestre de comte de Flandre, terre cuite émaillée, et une petite cruche de terre cuite émaillée avec la lettre gothique Y (Ypres?); M. A. Casier 4 fragments d'une cheminée Renaissance, pierre de taille; M^{me} J^{ve} Speelman - Van Melle un gilet de soie de 1792, et une glace Louis XIV; M. l'échevin J. de Vigne une sommité portant l'inscrip-

tion Robert Dubois au Buis; M. F. Vander Meerschaut, une chaîne munie de deux boules en fer, instrument de coercition ou de torture (?); M. A. Van Hoecke, entrepreneur, un grand cadenas trouvé dans le lit de la Lys au Bois.

b) Envois de la ville. - Les démolitions faites pour le compte de la Ville ont fourni un assez grand nombre d'objets à joindre à nos collections: une grande quantité de carreaux de revêtement en faïence, dont plusieurs espèces polychromes, une borne Renaissance, huit belles ancres de fer forgé de style Renaissance dont quatre forment la date 1616, deux termes d'escalier de style empire, un très grand terme Louis XVI, une tenture peinte sur toile imitant du cuir doré, trois colonnes gothiques, une grande cheminée avec hotte en bois peintes de style Louis XIV.

c) Achats. - Nous avons acheté: le blason de la société chorale Her Willemsgenootschap, une chauffeferre, la copie de la peinture murale découverte dans une chambre de la maison de M. le docteur Octave Dubois, ^{rus de la Régence, 16, et datant de ± 1500,} exécutée par M. Fr. Coppéjans, un pupitre de dentelière gravé. Ces objets ont été acquis pour la somme de 713 f. Le reste du subside annuel de 2000 f a dû être employé au placement d'objets dans les deux Musées, à l'entretien des objets de nos collections, etc.

Dépôts. - Un seul objet a été confié au Musée d'archéologie à titre de dépôt par l'Administration des Hospices civils de Gand; ^{c'est} une armoire à deux corps provenant de l'ancien bâtiment des Kulders et datant de 1669.

Situation des collections: a) Musée lapidaire. - Tous les objets en pierre provenant des démolitions faites pour compte de la ville ont été exposés dans les Ruines de l'Abbaye de Saint-Baron. Sa façade Louis XV du Saint-Sépulchre, accolé jusqu'en 1904 au mur méridional de la Cathédrale, et donnée en dépôt par l'Administration provinciale, a été réédifiée dans le jardin extérieur (ouest) au moyen d'un subside extraordinaire de la ville. Ses fragments du plafond de Pierre l'Ancho (1673), qui cachaient les plus belles

parties du docteur, ont été transportées dans le vestibule de la Bibliothèque de l'Université.

Le soubasement du Refectoire, où un assez grand nombre d'objets sont déposés, prend le jour du côté de la rue des Espagnols par plusieurs baies sans forme, qui ont été obtenues par l'élargissement de fenêtres-meurtrières, dont une existe encore presque intacte et qui est absolument du même modèle que celle du côté nord du soubasement de la Galerie romane du Château des Comtes. Ces ouvertures ne sont protégées qu'au moyen d'un simple grillage, qui laisse libre passage aux immondices de la rue et aux projectiles de toute nature des gamins du voisinage. C'est dire que les objets exposés là se trouvent dans un état de malpropreté constant et sont sans cesse menacés d'être détériorés.

Il y aurait moyen de remédier à ce fâcheux état des choses en abaissant le trottoir à l'extérieur jusqu'à l'ancien niveau et en rétablissant les anciennes fenêtres-meurtrières. Cette opération nécessiterait la construction d'un quai pareil à celui du glacis du Château des Comtes. Elle mettrait au jour la belle porte gothique construite par l'abbé Mercatel, dont la moitié inférieure est actuellement enfouie.

Le 19 octobre 1905 on a inauguré le monument érigé à la mémoire d'Auguste Van Lokeren par la Société d'histoire et d'Archéologie de Gand. Cette œuvre du sculpteur Alois de Berle, exécutée d'après le projet de M. Armand Heins, l'artiste-peintre qui eut l'idée première d'ériger cet hommage, se compose d'une plaque de bronze portant le portrait de l'éminent archéologue entourée d'un cadre de pierre bleue, et porte cette courte inscription :

Aug. Van Lokeren

redde, bewaarde en beschreef | sawva, conserva et describit ces
deze bouwvallen. | ruines.

b). Musée d'Archéologie. - Depuis plusieurs années nous nous

plaignons de l'exiguïté du local. Actuellement la situation est telle que des mesures devront être prises dans un bref délai : les objets offerts au Musée et ceux provenant des maisons démolies par la ville, joints à ceux achetés dans ces derniers temps, ont augmenté les collections au point de devoir être entassés dans les différentes parties du local. Dans la Salle du Trône l'accumulation des objets de menuiserie de tous styles, les ferronneries, etc. donne l'impression d'un magasin d'antiquaire ; dans les chapelles latérales un grand nombre d'objets ont dû être posés par terre ; des vitrines sont déposées sur des bancs destinés au public. Le Musée ne possède ni salle de réunion pour la Commission du Musée, ni magasin pour le dépôt provisoire d'objets nouvellement acquis, ni atelier pour l'exécution des travaux d'ajustement des objets, etc. Le bureau du Conservateur, qui n'a que 2,30 m sur 3,60 m, est trop exigu pour contenir les archives du Musée, que le fonctionnaire est ainsi forcé de garder chez lui.

D'après le Règlement organique le Musée a pour but :

1° de sauver de la destruction ou de l'oubli les antiquités historiques du pays et en particulier de la ville de Gand, telles que meubles, poteries, sculptures, armes, tableaux et dessins relatifs à l'histoire de la localité, objets de corporation, etc, etc.

2° de réunir un choix aussi complet que possible d'objets d'art ancien propres à servir de modèles et à retracer l'histoire de la vie publique et privée des générations passées.

Il est clair que dans les circonstances actuelles on est plus éloigné du but qu'il y a quelques années. Le premier point vise surtout les institutions antérieures à la révolution française : l'administration, la justice, les corporations, les confréries, les industries. Afin d'enseigner cette partie de l'histoire d'une manière intuitive, il faut grouper les objets d'une même nature, leur donner autant que possible leur cadre ancien et en éloigner les objets appartenant à d'autres séries. C'est précisément le contraire qui se passe ici : plus le Musée s'enrichit, moins cette règle essentielle peut être suivie. Par-

mi les nombreux objets se rapportant à la justice criminelle, nous possédons le collier, dernier instrument de torture mise à la disposition des juges d'instruction. Depuis que le public est admis à visiter le Château des Comtes, on parle beaucoup de torture, mais on ignore généralement en quoi elle consistait; le Musée possède l'instrument, mais nous manquons absolument de place pour montrer comment on l'employait. Quant à l'histoire des machines, nous possédons une riche collection de ces objets, mais ils sont tellement entassés les uns sur les autres qu'il n'y a pas moyen de voir leurs différentes parties et encore moins de se rendre compte de leur fonctionnement. On a été forcé de placer dans la mull-jenny de Liévin Bauwens une herse à cierges, un grand mortier et différentes torchères, qui n'ont pu trouver place ailleurs! Si l'on disposait d'un espace suffisant, on pourrait reconstituer, par exemple, l'ancienne salle de réunion de la confrérie Saint-Antoine, dont la plupart des éléments existent dans le Musée ou en ville.

Quant au second point énoncé dans le Règlement organique, il est évident qu'à le grouperment s'impose tout autant que pour les objets historiques. Il faut ou bien réunir tous les objets produits par le même métier et les classer par ordre de date, ou bien former avec des objets de nature différente mais de même style des ensembles qui donnent, mieux que toutes les descriptions et les dessins, une idée exacte d'un salon, d'une salle à manger, d'une chambre à coucher, etc. des différentes époques de l'histoire de l'art. Pour, retracer l'histoire de la vie publique et privée des générations passées, comme s'exprime le Règlement, il faut encore des ensembles, où l'on ne retrouvera pas seulement des objets de style, mais des outils et d'autres objets, tels qu'ils étaient en usage auparavant. Pourquoi ne reconstituerait-on pas, par exemple, une ancienne pharmacie, comme on vient de le faire dans un musée des Pays-Bas?

Dans son état actuel, le Musée d'Archéologie est loin de répondre au but qu'on s'est proposé dès son inauguration en 1884. L'accumulation des objets occasionne du reste des

plaignons de l'exiguïté du local. Actuellement la situation est telle que des mesures devront être prises dans un bref délai : les objets offerts au Musée et ceux provenant des maisons démolies par la ville, joints à ceux achetés dans ces derniers temps, ont augmenté les collections au point de devoir être entassés dans les différentes parties du local. Dans la Salle du Trône l'accumulation des objets de menuiserie de tous styles, les ferronneries, etc. donne l'impression d'un magasin d'antiquaire ; dans les chapelles latérales un grand nombre d'objets ont dû être posés par terre ; des vitrines sont déposées sur des bancs destinés au public. Le Musée ne possède ni salle de réunion pour la Commission du Musée, ni magasin pour le dépôt provisoire d'objets nouvellement acquis, ni atelier pour l'exécution des travaux d'ajustement des objets, etc. Le bureau du Conservateur, qui n'a que 2,30 m sur 3,60 m, est trop exigü pour contenir les archives du Musée, que le fonctionnaire est ainsi forcé de garder chez lui.

D'après le Règlement organique le Musée a pour but :

1° de sauver de la destruction ou de l'oubli les antiquités historiques du pays et en particulier de la ville de Gand, telles que meubles, poteries, sculptures, armes, tableaux et dessins relatifs à l'histoire de la localité, objets de corporation, etc, etc.

2° de réunir un choix aussi complet que possible d'objets d'art ancien propres à servir de modèles et à retracer l'histoire de la vie publique et privée des générations passées.

Il est clair que dans les circonstances actuelles on est plus éloigné du but qu'il y a quelques années. Le premier point vise surtout les institutions antérieures à la révolution française : l'administration, la justice, les corporations, les confréries, les industries. Afin d'enseigner cette partie de l'histoire d'une manière intuitive, il faut grouper les objets d'une même nature, leur donner autant que possible leur cadre ancien et en éloigner les objets appartenant à d'autres séries. C'est précisément le contraire qui se passe ici : plus le Musée s'enrichit, moins cette règle essentielle peut être suivie. Par-

mi les nombreux objets se rapportant à la justice criminelle, nous possédons le collier, dernier instrument de torture mise à la disposition des juges d'instruction. Depuis que le public est admis à visiter le Château des Comtes, on parle beaucoup de torture, mais on ignore généralement en quoi elle consistait; le Musée possède l'instrument, mais nous manquons absolument de place pour montrer comment on l'employait. Quant à l'histoire des machines, nous possédons une riche collection de ces objets, mais ils sont tellement entassés les uns sur les autres qu'il n'y a pas moyen de voir leurs différentes parties et encore moins de se rendre compte de leur fonctionnement. On a été forcé de placer dans la mull-jenny de Liévin Bauwens une herse à cierges, un grand mortier et différentes torchères, qui n'ont pu trouver place ailleurs. Si l'on disposait d'un espace suffisant, on pourrait reconstituer, par exemple, l'ancienne salle de réunion de la confrérie Saint-Antoine, dont la plupart des éléments existent dans le Musée ou en ville.

Quant au second point énoncé dans le Règlement organique, il est évident que le groupement s'impose tout autant que pour les objets historiques. Il faut ou bien réunir tous les objets produits par le même métier et les classer par ordre de date, ou bien former avec des objets de nature différente mais de même style des ensembles qui donnent, mieux que toutes les descriptions et les dessins, une idée exacte d'un salon, d'une salle à manger, d'une chambre à coucher, etc. des différentes époques de l'histoire de l'art. Pour, "retracer l'histoire de la vie publique et privée des générations passées," comme s'exprime le Règlement, il faut encore des ensembles, où l'on ne retrouvera pas seulement des objets de style, mais des outils et d'autres objets, tels qu'ils étaient en usage auparavant. Pourquoi ne reconstituerait-on pas, par exemple, une ancienne pharmacie, comme on vient de le faire dans un musée des Pays-Bas?

Dans son état actuel, le Musée d'Archéologie est loin de répondre au but qu'on s'est proposé dès son inauguration en 1884. L'accumulation des objets occasionne du reste des

plaintes continuelles non seulement de la part des visiteurs, mais encore des principaux intéressés, les ouvriers d'art, pour l'instruction desquels le Musée a été surtout institué. Pour ne parler que de notre superbe collection d'objets de ferronnerie, combien de fois les serruriers ne nous ont-ils pas dit qu'il ne suffit pas pour eux de voir de loin la belle forme des pièces pendues à plusieurs mètres au-dessus de leur tête ou dans une chapelle où ils n'ont pas accès parce que tout y est rempli, même le sol, mais qu'il importe surtout de voir comment les différentes parties de ces objets sont ajustées, chose absolument impossible maintenant.

Nos plaintes se répètent depuis des années: la situation ne peut durer plus longtemps, car nous serions forcés de placer les objets que le Musée acquerra encore dans les couloirs mêmes, de sorte qu'une partie du local devrait être fermée au public. Le Musée d'Archéologie de Gand est cependant le plus riche des musées de province: aucun n'a une si belle collection d'objets de corporation, ni des pièces uniques, telles que les affiches des joueurs de chalmes, la cotte du roi d'armes d'Albert et d'Isabelle, l'étendard de la fin du XV^e siècle; et l'on sait que nos merveilles de la serrurerie ^{excitent} font l'envie des plus grands musées. Nous possédons la plus belle collection de vitraux peints de tous les musées de la Belgique, mais la plupart ne sont pas même exposés.

La Commission demande avec instance l'agrandissement du local par l'adjonction des bâtiments du commencement du XVI^e siècle de l'ancien couvent des Carmes chaussés. Les salles suffiront à peine pour exposer convenablement tous les objets que possède le Musée, et pour y aménager la salle de réunion, le bureau, l'atelier et le magasin réclamés plus haut.

Etudes. - Des permis d'études ont été délivrés cette année à trois professeurs d'académies de dessin, deux photographes et trois peintres.

Visites des Musées. En dehors des jours fériés et des jeudis, l'entrée gratuite a été accordée par le Collège à deux sociétés étrangères à la ville, aux élèves des écoles communales et aux soldats de la garnison.

A la demande de plusieurs sociétés, le Conservateur a donné, comme

l'année dernière, des conférences-promenades dans les deux Musées.

Le Conservateur

J. J. Van der Weert

Rapport pour l'année 1906.

Accroissements: a) Dons. M. Moulinas a offert un hommage au roi Guillaume I imprimé sur; M. le docteur G. Tonneman le coin en acier et un exemplaire en bronze de la plaquette offerte à M. le professeur V. Jeneffe; M. P. Burggraev une assiette, une médaille, un gobelet et une cuiller de la confrérie S^t. Antoine; M. A. Diegerick un pistolet à silex, un pistolet à piston et un cadran solaire; M. P. Bergmans deux médailles; M. Ed. De Saeter une borne datant de 1622; M. A. de Wit, une médaille; M. S. Van de Vyvere, une tague de foyer, un ancien parapluie, une clef; M. le docteur Octave Dubois, 20 pots de pharmacie; M. Théron Van Austruyc, une balance de 1653; M. Fr. Coppéjans, un pot de pharmacie et une cruche du moyen âge; MM. Damman et Barbaix, une console de cheminée gothique; M^{me} F. Reynaert-Hoogstaal, une assiette de la S^t les jeunes carabiniers; la Commission des Hospices, un encadrement de porte cochère datant de la première Renaissance; la S^t "ker bevordering van nijverheid en wetenschappen" deux médailles; M. R. A. Monnier, une médaille; M. S. De Rudder des ciseaux de la fin du XVIII^e siècle; M. Ch. Warie, deux feuilles de cuir doré de Malines; M^{me} A. Van de Kerckhove-Colpaert, un châle en dentelle de Chantilly, cinq pièces de dentelle et 3 cuillers à café Louis XV; M. J. Van Reysschoot, une douzaine de carreaux de revêtement en faïence.

b) Envoi de la ville. Les démolitions de maisons fait pour le compte de la ville a fourni les objets suivants, qui ont été placés dans les collections des musées: un tympan de porte cochère de style Louis XVI en fer forgé, des carreaux de revêtement en faïence, une balustrade de balcon et trois appuis de fenêtre de style empire en fer forgé et découpé, un épi de toiture en cuivre de style Renaissance, une cheminée en marbre avec hotte en bois ornée d'un tableau, de style Louis XIV, la partie inférieure d'un bel escalier Louis XV, des portes Renaissance, Louis XV et Louis XVI, un encadrement de porte en pierre de taille de style Louis XV. La ville a envoyé en outre 4 exemplaires de l'in-

signe des conseillers communaux fait par Lemaire et la broche faite par Leroy, 5 médailles et une plaquette.

c) Achats. Nous avons acheté 3 médailles, une plaque de foyer, un chandelier, une chaise à porteurs, des poignées de tiroirs en cuivre et en bronze, le tout pour la somme de 412,75 f.

Subside. Le reste du crédit de 2000 f a été absorbé par les frais d'entretien et de placement des objets offerts aux musées. Il semble incroyable à première vue que plus des trois quarts de la somme allouée pour l'achat d'objets doivent être dépensés à de faux frais. C'est cependant ce qui arrive chaque année. Citons deux exemples pour 1906. La reconstruction de l'encadrement de porte cochère de la 1^{re} Renaissance, offert par la Commission des Hospices, une pièce absolument unique à Gand, nous a coûté plusieurs centaines de francs: nous avons été forcés de la faire démonter par nos ouvriers, afin d'avoir aussi peu de détérioration que possible et de savoir comment on devait la reconstruire; il a fallu la transporter, enlever avec prudence l'épaisse couche de couleur à l'huile qui emprêtait les fines sculptures, agraffer les pièces cassées, maçonner les fondations et reconstruire la porte à 0,50 m du mur du jardin, afin de laisser visible les ornements sculptés de la face postérieure. Pour exposer notre riche collection de carreaux de revêtement en faïence, réunie dans les démolitions pendant de longues années, il a fallu en enlever avec prudence le mortier et les réunir par espèces sur un grand nombre de panneaux formés de métal déployé et de plâtre; deux ouvriers ont été occupés plusieurs semaines à ce travail. Ces deux exemples suffisent pour montrer que les faux frais doivent nécessairement absorber une grande partie du crédit. Tous ceux qui s'occupent d'antiquités savent combien la valeur de ces objets a augmenté depuis quelques années. Le subside de la ville pour nos deux musées devrait s'élever au moins à 10.000 f pour pouvoir acheter chaque année quelques objets offrant de l'intérêt, de véritables pièces de musée.

d) Echange. 37 vases romains, gallo-romains ou francs et trois haches en silex, la plupart des doubles de nos collections, ont été échangés contre le vaisseau à trois mâts construit en 1767 à Brassode par Jean François de Landtheere

aux frais de la collection des Francs-Bateliers de Gand pour figurer dans la procession de Saint-Macaire. On sait que cet objet appartenait depuis le commencement du XIX^e siècle aux collections de l'Université.

Situation des collections. a) Musée lapidaire. L'encadrement de porte Renaissance offert par les Hospices et l'encadrement Louis XV envoyé par la ville ont été reconstruits dans le jardin. Le déchaussement du mur extérieur du Réfectoire, dont nous avons parlé dans le rapport de l'année dernière, est encore à l'état de projet. Signalons la clôture défectueuse du jardin: après et avant les heures d'ouverture les gamins de rue l'escaladent sans aucune peine, parcourent toute l'Abbaye et y commettent des dégâts.

b) Musée d'Archéologie. Nous ne parlerons que pour mémoire des plaintes des rapports antérieurs au sujet de l'exiguïté du local. La situation est toujours la même: quoique l'Université ait retiré ses dépôts et qu'au moment où nous écrivons ce rapport les héritiers de feu Eugène Lippens en aient fait de même, on ne remarque guère qu'une légère diminution de l'entassement. Nous sommes parvenus avec beaucoup de peine à exposer d'une manière plus convenable les costumes et à mettre un peu d'ordre dans le compartiment de la Justice, mais il a fallu pour cela entasser d'un autre côté et même enfermer certains objets dans des coffres ou des armoires. Signalons à cette occasion la construction absolument défectueuse des vitrines et des armoires vitrées. Elles ferment si mal qu'en plusieurs endroits on peut passer le doigt entre la porte et le chambrant: on a donc beau nettoyer, les objets exposés sont constamment couverts de poussière. La peinture des vitrines, qui date de 1884, est encore si gluante, que les effets des visiteurs, qui y posent les bras pendant une minute, y restent collés. La forme même des armoires ne répond pas du tout aux exigences d'une bonne exposition des objets: elles sont beaucoup trop grandes, et leur large corniche et leur dos en bois interceptent la lumière.

Etudes. Des permis d'études ont été délivrés à un forgeron,

deux sculpteurs, deux photographes, deux architectes et quatre peintres. Un grand nombre d'artisans profitent des jours d'ouverture gratuite pour examiner les objets et faire des croquis qui ^{leur} sont utiles dans leur métier.

Visites des musées. En dehors des jours fériés et des jendis, l'entrée gratuite a été accordée par le Collège à des sociétés étrangères à la ville, aux élèves des écoles communales et aux soldats de la garnison.

À la demande de plusieurs sociétés, les Conservateurs a donné, comme les années antérieures, des conférences-promenades dans les deux musées.

Rapport pour l'année 1907

Accroissements. a) Dons. Médaille d'argent, boîte à priser, écrin pour longue de M^{elles} L., C. et M. Gabriëls. - Insignes et plaquette de M. F. Hoogstoel. - Médaille de M. P. De Rudder. - Robe de baptême de M^{elle} Cl. Boembeke. - 47 morceaux de la fabrique de l'église de Saint-Bavon. - Une dalle tumulaire de 1531 représentant un bateau, un insigne de pèlerin de S^t Maur des Fossés près Paris, une clef du XIV^e siècle, un éperon du XV^e siècle et quelques autres objets trouvés lors des travaux du pont S^t Michel: du Ministère des Travaux publics. - Deux cheminées du XV^e siècle et deux cartouches de la Société anonyme immobilière gantoise. - Se drapeau et une médaille des joueurs de boules de S^t Pierre, de M. De Schuyter. - Deux médailles de M. Prosper Claeys. - Une médaille de M. A. De Bruycker. - Une vinaigrette de la famille Martou. - Deux plaquettes du Comité de l'exposition d'art ancien. - Trois médailles de M. V. van der Haeghen. - Un cadenas de M. Fr. Gillis. - Un lampe de tisserand de laiton de M. Aug. Bocqué. - L'encadrement et les deux battants d'une porte cochère de 1708, de M. le Chanoine Goethals. - Un drapeau et des médailles de M. Marinx. - L'enseigne de la Porte d'or, chaussée d'Anvers, pierre sculptée du XVII^e siècle, de M. A. van Berleere. - Maquette en os du Beffroi, de M^{me} V^{me} J. Mechelynck. - Une console de cheminée gothique avec traces de l'ancienne polychromie, un car =

Touche de marbre Louis XV, un mortier de pierre, un bénitier de pierre, de M. F. Taelman. - Une console de cheminée gothique du Cercle de S^r Baron. - Une console de cheminée renaissance, de M. G. de Maere.

b) Achats. Deux flamandiers chauffe-plat et une crémaillère gothiques, un moule de bronze pour les ex-voto (pietà) de la chapelle „Schreiboom”; des carreaux de revêtement de faïence; l'enseigne de la maison Les trois mortiers, une neuve Saint-Jacques (pierre blanche).

Subside. Le montant des achats s'est élevé de 231 francs seulement. Tout le reste du subside a été absorbé par les frais d'entretien des objets des deux musées, par le coût du transport, du nettoyage et du placement d'objets offerts par des particuliers, par toutes espèces de dépenses nécessitées par le service des deux établissements. Nous nous sommes longuement étendus sur cette matière dans le rapport de 1906 pour montrer l'insuffisance du subside de 2000 francs, figurant dans le budget pour ~~le~~ „frais divers et achat d'objets d'art industriels.”

Situation des collections: a) Musée lapidaire. Tous les objets entrés cette année ont été placés. Citons le bel encadrement de porte cochère et les deux battants avec manœuvre sculptée datant de 1708, et offerts par M. le Chanoine Goethals, dont le nettoyage et le placement ont donné lieu à de grands frais. Notre riche collection de matériaux de construction a été placée dans une vitrine.

Quant à l'entretien des objets exposés dans le sous-sol du Refectoire, il ne pourra donner de bons résultats qu'après l'exécution du déchaussement du mur extérieur et la restauration des fenêtres-meurtrières, ouvrage proposé par le Comité depuis 1906, mais que la situation des finances de la ville empêche d'exécuter. Dans l'état actuel les deux salles, dont les baies ne sont fermées qu'au moyen d'un simple grillage, sont le réceptacle des immondices de la rue: on a beau nettoyer, les objets exposés se trouvent dans un état de malpropreté constant et sont sans cesse menacés d'être détériorés

par les projectiles des gamins de rue.

b) Musée d'Archéologie. Nous ne rappellerons que pour mémoire les plaintes des rapports antérieurs au sujet de l'exiguïté du local. Sa nécessité de l'agrandir est reconnue de tout le monde. En attendant l'exécution du projet, nous avons été forcés de prendre une mesure regrettable sous plusieurs points de vue, mais nécessitée par les circonstances et dictée par cette considération, surtout en vue du congrès d'archéologie tenu à Gand au mois d'août, qu'il vaut mieux exposer d'une manière convenable une partie de nos collections que ~~de~~ montrer aux visiteurs tous les objets entassés: nous avons fermé la plus grande des chapelles latérales pour la convertir en magasin. Il est à craindre que cette mesure ne doive s'étendre bientôt à une seconde chapelle.

Etudes. Des permis d'études ont été délivrés à 7 étudiants, 1 photographe, 2 sculpteurs, 1 archéologue, 3 architectes.

Visite des Musées. En dehors des jours d'entrée libre, le Collège a accordé la gratuité à des sociétés, à des écoles et aux soldats de la garnison.

A la demande de plusieurs sociétés et écoles, le conservateur a donné, comme les années précédentes, des conférences-promenades dans les deux musées.

Produit de la vente de tickets. Les entrées se payent à raison de 0,50 f par personne, de 2 f pour 5 à 10 personnes. La vente de tickets a produit à l'Abbaye la somme de 1331,50 f contre 850 f en 1906, soit une augmentation de 481,50 f ou de plus de 56 %. Au Musée d'Archéologie on a reçu 322 f contre 345,50 f en 1906, soit une diminution de 23,50 f. Ce résultat n'a rien d'étonnant, vu l'état actuel du Musée; mais nous sommes convaincus que dès l'agrandissement du local par l'adjonction des parties intéressantes de l'ancien couvent des Carmes chaussés, les recettes s'élèveront rapidement. Les visiteurs y seront attirés nombreux et par l'intérêt architectural du local et par l'exposition judicieuse des objets.

Rapport pour l'année 1908.

La Commission directrice se compose de M. le Bourgmestre et de M. l'Échevin des Beaux-Arts, membres de droit, et de MM. F. van der Haeghen, P. Claeys, chevalier Em. de Nève de Roden, S. Maeterlinck, chevalier Em. Soenens, P. Fredericq, Ad. de Leueneer, H. Pirenne, J. Delvin, Fl. van Duyse, V. van der Haeghen, Et. Mortier, J. de Waele, A. Verhaeghen, chanoine G. van den Gheyn, M. de Smet de Naeyer, Ch. Parmentier, F. Pierckens, J. Casier, J. van Bieschoeck, G. Brunin, A. Fredericq, A. Dubry, ce dernier nommé par arrêté du Collège du 10 avril 1908, et A. Bruggeman, nommé par arrêté du 26 décembre 1908. Les deux derniers membres remplacent MM. E. Lacquet et V. De Veffe, décédés en 1908. La Commission rend hommage aux services éminents que les deux membres défunts ont rendu aux Musées.

Le Comité exécutif se compose de MM. F. van der Haeghen, président; chevalier Em. de Nève de Roden, V. van der Haeghen, P. Claeys, chevalier Soenens, P. Fredericq, J. Casier, ce dernier nommé par arrêté du Collège en date du 10 avril 1908, A. Bruggeman, nommé par arrêté du Collège du 26 décembre 1908, et chanoine G. van den Gheyn, secrétaire.

Catalogues et Guides. La rédaction du catalogue descriptif du Musée lapidaire est presque achevée. Quant à la rédaction du catalogue descriptif du Musée d'Archéologie, il est regrettable que tout travail sérieux est rendu absolument impossible par suite de l'encombrement croissant dans le local: on a été forcé d'entasser les objets dans toutes les armoires, sous les vitrines, derrière le stôm, dans le cabinet du conservateur, voire même dans la plus grande des chapelles, qu'on a été forcé de clôturer et qui est totalement remplie d'objets de grandes dimensions.

La deuxième édition du Guide du visiteur dans les Ruines de l'Abbaye Saint-Bavon, mise en vente à partir du 1^{er} janvier 1905, étant épuisée, une troisième édition a été publiée le 1^{er} mai 1908.

Le Comité exécutif avisera s'il ne serait pas désirable de publier pour les deux musées de petits livrets servant de guides dans la visite des collections.

Accroissements. - a). Dons. Nous exprimons toute notre reconnaissance aux personnes suivantes, qui ont bien voulu enrichir les collections de leurs dons généreux: M^{me} g^{ne} Van Do-Pickaert (l'ympan sculpté de la porte primitive de l'ancienne chapelle de l'hospice Wenemaer, XIV^e siècle), M^{me} de Pierpont (deux semelles de poutres ornées d'armoiries, XVIII^e siècle), les derniers membres de la société chorale Van Artevelde's zonen (drapeau de la société, 1883), M. le vicomte G. de Nieulant (un costume de cour du XVIII^e siècle et deux modèles de canon), la famille Feyerick (6^{me} station du chemin de la croix du couvent des Benedictines anglaises, 1681), M. le notaire S. Nève (un coffre du XVIII^e siècle), MM. Vaerwyck, architectes (un petit cul de lampe gothique du commencement du XVI^e siècle, un fragment de balcon de fer forgé et quelques pierres sculptées), M. J. Horst-Désir (petite cruche de grès de Cologne, XV^e siècle), M. Fr. De Coster-De Béozières (mouchettes avec plateau, XVIII^e siècle), M. Fr. Honion-De Béozières (chandelier de cuivre, empire), M. Em. De Cock (assiette de la société Nemrod), la fabrique de l'église Saint-Nicolas (carreau de terre cuite avec engobe représentant un guerrier, ± 1300), M. Heursel-De Meester (un cachet et une miniature de la famille Taalboom, 1791), M. Em. De Soof (ancienne écharpe de bouquestre).

b). Envois de la Ville. Quelques objets provenant de la démolition de l'ancien bâtiment des Femmes aliénées ont été envoyés aux Musées.

c). Achats. - Quoiqu'il figure au budget une somme de 2.000 francs pour achat d'objets, on n'a pu dépenser qu'une somme de 170^{fr} 78 fr. pour l'acquisition d'un plançon à fiquots, d'un reliquaire de cuivre en forme de triptyque à volets peints, d'une dalle tumulaire d'une saur noire et de quelques petits objets. Le conseil com-

mal a dû allouer un subside extraordinaire de 1.500^{fr} afin de pouvoir acquérir les deux torchères, la bannière et les archives de la confrérie des tordens de fil de Gand, qu'il aût été hautement regrettable de voir passer dans les collections du musée d'une autre ville, qui désirait les acheter.

Les neuf - dixièmes du subside ordinaire ont été absorbés par les frais de travaux de placement d'objets offerts aux Musées, surtout aux Ruines de Saint - Bavon. Cette constatation, qui se répète chaque année dans les rapports, devra amener l'Administration communale à augmenter le budget des Musées. Le coût des travaux de placement des objets dans le Musée lapidaire est nécessairement assez variable d'une année à l'autre, mais la nature des objets qui viennent enrichir les collections, soit comme dons, soit par achat, est telle qu'il n'est pas possible de prévoir une diminution de la moyenne actuelle des frais.

Situation des collections: a) Musée lapidaire. L'attention de la Commission s'est portée spécialement sur les soins à donner aux dalles tumulaires, dont notre Musée lapidaire possède la plus riche collection du monde entier. Il a été reconnu que la gravure de ces spécimens d'un art disparu s'en crasse à la longue, malgré que de temps en temps on en enlève avec prudence la poussière. Des essais de nettoyage à l'eau ont été faits sur des coins, à l'éponge et à la brosse. Ils ont démontré que ces pierres, quoique provenant toutes de Tournai, ne peuvent pas être traitées de la même manière. L'enlèvement de la crasse, faite après ces expériences, a donné d'excellents résultats: les traits et les inscriptions sont devenus beaucoup plus apparents et des traces de mastics colorés, qui jadis les faisaient ressortir, ont été trouvés sur des dalles où l'on n'en avait pas encore remarqués.

La gelée prolongée de l'hiver 1908-1909 a été particu-

lièrement funeste aux objets placés à l'extérieur, quoique même abrités.

La Commission aura à s'occuper spécialement de cet état des choses dans le comant de 1909, mais nous pouvons dire dès maintenant que la situation donne lieu à de sérieuses inquiétudes au sujet du danger que courent tous ces objets non placés dans un endroit fermé. Ces réflexions nous amènent à insister, plus encore que l'année dernière, sur l'impérieuse nécessité d'aménager comme salle d'exposition le soubassement du Refectoire; le déchaussement du mur extérieur et le rétablissement des fenêtres-meurtrières s'imposent de plus en plus.

b) Musée d'Archéologie. Nous avons déjà signalé l'encombrement du local. Depuis 1901 la Commission demande l'agrandissement du Musée par l'adjonction du cloître de l'ancien couvent des Carmes chaussés. Si on attend encore longtemps avant de s'y résoudre, l'intérêt que présente cette belle construction aura singulièrement diminué et la restauration sera de plus en plus difficile, puisque la propriétaire actuelle ne peut le plus souvent rétablir dans leur état primitif des parties en ruine et préfère les démolir lorsque la conservation ou la consolidation n'est pas absolument nécessaire, tel que, par exemple, pour les intéressantes lucarnes qui couronnaient jadis les toits.

Etudes. Des permis d'études ont été délivrés à 9 architectes, 3 photographes et 1 peintre.

Visite des Musées. En dehors des jours d'ouverture gratuite le Collège a accordé l'entrée libre à des sociétés, à des écoles et aux soldats de la garnison.

A la demande de plusieurs sociétés le conservateur a donné des conférences-promenades dans les deux Musées.

Le Conservateur

W. M. M. M. M. M.

Rapport. pour l'année 1909.

La Commission directrice se compose de M. le Bourgmestre et de M. l'Échevin des beaux-arts, membres de droit, et de MM. F. van der Haeghen, R. Claeys, Baron Em. de Nève de Roden, S. Maeterlinck, Chevalier Em. Soenens, P. Fredericq, Ad. De Ceuleneer, H. Pirenne, J. Delvin, H. Van Duyse. V. Van der Haeghen, Et. Mortier, J. De Wael, A. Verhaegen, Chanoine G. Van den Gheyn, M. de Smet de Naeyer, Ch. Parmentier, F. Dierkens, J. Casier, J. Van Biesbroeck, G. Brunin, A. Fredericq, A. Duby et A. Bruggeman.

Le Comité exécutif se compose de MM. F. van der Haeghen, président, Baron Em. de Nève de Roden, V. Van der Haeghen, R. Claeys, Chevalier Em. Soenens, P. Fredericq, J. Casier, A. Bruggeman, membres, Chanoine G. Van den Gheyn, secrétaire.

Accroissements: a) Dons. Plusieurs personnes ont offert des objets aux Musées; nous leur en exprimons toute notre reconnaissance. Ce sont: MM. François Gillis (qui offrit une clef ancienne), Henri Stevens (une cruche de grès de Cologne, „Bartmann“), Aine Cassiers (pilastre sculpté d'une armoire renaissance), François Brandes (un coffre de fer), Louis Trauson (une statue de St Augustin en bois de tilleul peint, grandeur nature), le comte Paul de Hemptinne (une vis d'Archimède), la Société des Tailleurs (l'ancien gonfanon de la société), M. Ernest Sordobbel (le sceau de cuivre de la sous-préfecture du département de l'Escaut, 4^{me} arrondissement, de la République française).

b) Envois de la Ville. Quelques objets provenant des maisons démolies Vieux Rempart sont venus augmenter les collections.

c) Achats. Ses objets suivants ont été acquis cette année: deux grands panneaux de carreaux de revêtement de faïence provenant d'une cheminée renaissance d'une maison sise Vieux Bourg, décor bleu, représentant l'Annonciation; quatre carreaux de revêtement de Thourout; un ancien canif avec briquet; la série des gravures représentant l'entrée solennelle du prince-car-

dinal on 1636; la série des gravures représentant l'inauguration de Charles VI en 1717; le cartel de la Société Borlunt (arbalète), 70 petits carreaux à engobe provenant d'un dallage en mosaïque et trouvés à Evergem; une rampe d'escalier renaissance de fer forgé.

Situation des collections: a) Musée lapidaire. Notre rapport de l'année dernière a fait connaître le danger que courent, par suite de la gelée, les objets non placés dans un endroit fermé. La Commission a insisté sur l'impérieuse nécessité d'aménager comme salle d'exposition le soubassement du Refectoire. Après une étude, faite de concert avec le bureau technique, un projet de déchaussement du mur extérieur a été soumis au Collège.

En attendant l'exécution de cet ouvrage, il a fallu placer plusieurs objets menacés dans le soubassement. Citons entre autres deux statues de marbres: leurs niches, également de marbre, s'étaient détachées des agrafes et étaient sur le point de tomber en entraînant les statues. Le soubassement est très mal éclairé: il faudra songer à l'éclairer avec une lumière artificielle plus intense que celles des lampes à pétrole, qui y sont placées provisoirement.

b) Musée d'Archéologie. Voici le neuvième rapport annuel qui signale l'encombrement du local et la nécessité toujours plus pressante de l'agrandir. A la fin de l'année, lorsque, par suite de la suppression d'une partie du magasin de la Ville situé à côté de l'Orphelinat des garçons, il a fallu retirer de ce local les objets qui y étaient placés en attendant l'agrandissement du Musée, la situation n'était plus tenable. Le Collège a été forcé de louer un magasin pour y déposer ces objets, auxquels ont été joints ceux qui remplissaient la première chapelle latérale. Cette mesure n'est qu'un expédient. En effet, le magasin est déjà rempli, et l'on sait combien l'entassement des objets nuit à leur conservation.

Peu de temps avant que la mesure fut prise pour les

grands objets, il avait fallu songer à mettre provisoirement en lieu sûr un grand nombre d'objets de vitrine. A cet effet, les médailles ont été envoyées à la Bibliothèque de l'Université et M. Georges Brunin a été nommé conservateur de cette partie de nos collections.

S'il est vrai que l'éloignement de tous ces objets a permis de mettre un peu plus d'ordre dans ce qui est resté exposé, de constituer, par exemple, une chambre gothique, de réunir pour la première fois les nombreux souvenirs de la confrérie St-Georges, de rendre visible les calques des fameuses peintures murales de la „Sengemeete”, il est fort regrettable que le nombre d'objets soustraits à la vue du public a considérablement augmenté. Il est donc hautement désirable que le local soit agrandi à bref délai.

Etudes. Des permis d'études ont été délivrés à 1 archéologue, 8 peintres, 2 architectes, 5 photographes et 1 sculpteur.

Visite des Musées. Le Collège a accordé, en dehors des jours d'ouverture gratuite, l'entrée libre à des sociétés, à des écoles et aux soldats de la garnison.

Conférences. A la demande de plusieurs sociétés de la ville et de l'étranger, le conservateur a donné des conférences dans les deux Musées.

Rapport pour l'année 1910.

La Commission directrice se composait de M. le Bourgmestre et de M. l'Echevin des Beaux-Arts, membres de droit, et de M M. Ferd. van der Haeghen, Fr. Claeys, Baron Em. de Nève de Roden, S. Maeterlinck, chevalier Em. Soenens, P. Fredericq, Ad. de Ceuleneer, H. Pirenne, J. Delvin, H. van Inyse, V. van der Haeghen, Et. Mortier, J. de Waele, A. Verhaeghen, Chanoine G. van den Gheyn, M. de Smet de Naeyer, Ch. Parmentier, F. Dierckens, J. Casier, J. van Biesbroeck, G. Brunin, A. Fredericq, A. Intry, Aug.

Bruggeman.

Trois membres sont décédés dans le courant de l'année : Joseph de Waele (+ 3 mai), l'architecte apprécié, nous devons la belle restauration du Château des Comtes, dont la réputation est devenue universelle en moins d'un quart de siècle ; - Prosper Claeys (+ 7 mai), qui, par ses nombreux livres et articles dans les journaux écrits dans un style simple et compréhensible par chacun, a sans conteste contribué plus que n'importe qui à faire aimer par toutes les classes de la population les souvenirs des temps passés et à rendre possible dans une ville à ressources aussi restreintes que la nôtre, le dégagement et la restauration d'un grand nombre de monuments ; - Florimond van Duyse (+ 18 mai), l'historien de la chanson flamande, dont l'œuvre magistrale est citée comme un modèle du genre. La Commission rend un hommage ému aux grands services qu'ont rendus à l'archéologie ces trois membres, qui lui ont été arrachés en quinze jours de temps.

Le Comité exécutif se composait de MM. Ferdinand van der Haeghen, président, Baron Em. de Nève de Roden, V. van der Haeghen, P. Claeys, Chevalier Soenens, F. Frédéricq, J. Casier, Aug. Bruggeman et Chanoine G. van den Gheyn, secrétaire.

Conservateur : A. van Werveke.

Etudes : Des permis d'études ont été délivrés à 4 photographes, 5 archéologues, 2 dessinateurs, 17 architectes et 5 peintres. Dans ce nombre ne sont pas compris les nombreux amateurs-photographes qui ne se servent pas d'un instrument sur pied et des ouvriers d'art qui viennent prendre des esquisses les dimanches et jours fériés lorsque les Musées sont ouverts gratuitement.

Visite des Musées. En dehors des jours d'ouverture gratuite, le Collège a accordé l'entrée libre à un grand nombre de sociétés, à des écoles et aux soldats de la garnison.

Conférences. A la demande de plusieurs sociétés le conservateur a donné des conférences - promenades dans les deux musées.

Musée d'Archéologie. Catalogue. L'édition française du catalogue était épuisée à la fin de l'année. Il sera utile de faire paraître un guide du visiteur, tel que ceux qui ont tant de succès dans les grands musées d'Europe.

Accroissements. a) Dons. M. Aug. Bruggeman a fait don de médailles et d'un insigne, M. J. Beert d'un ancien vélocipède, M. Ernest Coppieters • Stochore d'une monture de bourse et d'une bourse de dame de style Empire, M. Maurice de Smet de Nayer des fac-similés de deux dessins représentant l'ancienne cour St-George, M^{me} Edmond Sedocq, habitant Paris, une ceinture tricolore et une cocarde provenant probablement d'Auguste Van Sokeren, M. C. Van der Schueren un jeton, M. Charles Wané des verres à vitre anciens, M. Arnold van der Haeghen un chassis de fenêtre ancien, l'Administration des Ponts et Chaussées deux anciens boulets de canon, l'Administration provinciale un cadre sculpté du XVII^e siècle, M. S. van de Vyvere une boîte de cuivre jaune et un ancien ustensile de cuivre, M. Em. de Vie un perce-beurre de cuivre.

b) Achats. Buste de bois polychromé de S^t Eloy, patron des Forgerons, époque Louis XIV, provenant de l'ancienne chapelle des Forgerons, rue de la Monnaie; - gravures de la Relation de l'inauguration de Charles VI à Gand (1717); 140 carreaux de cœur de cheminée, terre cuite émaillée et polychromée.

Situation des collections. A la fin de l'année dernière l'encombrement dans le local était tel qu'il y avait un réel danger à laisser circuler un grand nombre de personnes comme il s'en présente aux fêtes communales, par exemple. Si une des chapelles avait dû être transformée en magasin et était littéralement remplie d'objets entassés les uns sur les autres; les couloirs étaient presque obstrués par les objets qu'on avait dû y déposer. Le Collège, ému de cet état des choses, s'est décidé à louer une grande salle n^o du même côté de la rue longue des

Pièces, où se trouve le Musée, pour y emmagasiner les objets les plus encombrants. Il avait exprimé le désir qu'ils y fussent exposés de façon à permettre au besoin une visite, mais la chose a paru impossible lorsque le déménagement était fait : tout y est déjà entassé, de façon que le nouveau dépôt n'est qu'un magasin.

La situation dans le Musée même n'a pas beaucoup changé. Il est vrai qu'on y remarque moins le désordre qu'auparavant, qu'on a pu reconstituer une salle gothique dans la chapelle qui servait de magasin et montrer ainsi ce qu'il serait possible de réaliser si l'on disposait de trois fois plus de place; il est vrai encore qu'on a pu réunir pour la première fois tous les objets de la confrérie Saint-George et faire comprendre par cet exemple toute l'utilité d'un groupement méthodique. Cela n'empêche que l'entassement n'échappe à aucun visiteur et que les étrangers sont surpris de voir la plus riche collection de Belgique de souvenirs des anciennes institutions exposée dans des conditions déplorable. Ajoutons à cela que les armoires et les vitrines de renouveau achetées en 1884 sont construites en dépit du bon sens.

L'on s'étonne de ce que les dons de quelque importance sont excessivement rares : la perspective de voir placer dans le magasin ou dans un coin les objets dont on voudrait se débarrasser doit arrêter même des mécènes.

La Commission déplore l'état des choses qu'elle a signalé à diverses reprises depuis 1901. Elle constate avec regret qu'alors que la ville et les autres musées pourront recevoir dignement les nombreux étrangers, qui viendront à Gand lors de l'Exposition de 1913, il ne conviendra pas de lui faire faire les honneurs d'une salle plus encombrée encore qu'à la fin de l'année dernière.

Malgré il n'y a pas que la place qui manque dans le Musée proprement dit : il n'y a point de salle de réunion

pour la Commission, il n'y a pas d'atelier pour donner les soins aux objets, et, chose incroyable, il n'y a absolument pas d'installations sanitaires pour les visiteurs. Le personnel se compose d'un seul homme: il est à la fois concierge, ^{homme de peine} (domestique) et chauffeur. Les jours fériés et les jeudis après-midi seulement il est aidé dans la surveillance par un bourgeois et par un pompier sauf dans le cas où les nécessités du service retiennent celui-ci à la caserne.

Musée lapidaire. - Guide. La 3^{me} édition du guide du visiteur (texte français et texte néerlandais) sera épuisée vers le milieu de 1911. Le Conservateur prépare une nouvelle édition considérablement augmentée, qui ne traitera pas seulement des parties principales de l'Abbaye même, mais aussi des objets les plus intéressants du Musée lapidaire. Ses nombreuses plaintes des visiteurs au sujet du manque de renseignements sur les dalles tumulaires et les pierres sculptées ont montré la nécessité de remplir cette lacune.

Accroissements. ~~et~~ Jours. M. Ernest Coppiniers Stochove a donné une brique médiévale de grandes dimensions connue sous le nom de "mooft", et une brique ancienne émaillée d'un côté.

b). Achats. La Commission a acheté 70 petits carreaux de

Situation des collections. Ses recherches minutieuses faites par le Conservateur en vue de la rédaction de la 4^{me} édition du guide ont amené des découvertes d'une grande importance. Elles ont donné lieu à des travaux de dégagement et de déchaussement qui nous mettent en état de nous représenter les parties de l'Abbaye restées debout telles qu'elles étaient au milieu du XV^{me} siècle. Une partie de travée de l'ancien cloître roman a été découverte; l'ancien niveau du cloître a été rétabli: on a rendu ainsi aux bâtiments leurs proportions primitives et le tout a beaucoup gagné en ampleur; de nombreux tombeaux ont été découverts sous les galeries du cloître; deux fenêtres géminées intactes et la baie d'une troisième ont été retrouvées, de même que quatre portes et la cage

de l'escalier montant aux dortoirs ; les bases des murs des quatre galeries du cloître ont été mises au jour ; des fragments de meneaux et d'encadrements de lobes des fenêtres du cloître gothique de 1495, des pierres sculptées, des fragments de poteries et de tuiles romaines et du moyen âge, des carreaux émaillés à engobes et d'autres objets intéressants ont été trouvés dans l'énorme quantité de décombres, qui recouvraient jusqu'à une hauteur de 0,50 m environ l'ancien niveau des galeries depuis la chute des voûtes (1825).

Le rapport de 1908 a signalé que, la gelée prolongée de l'hiver 1908-1909 a été particulièrement funeste aux objets placés à l'extérieur quoique même abrités. " Sa Commission estimait, " que la situation donnait lieu à de sérieuses inquiétudes, " et elle, insistait sur l'impérieuse nécessité d'aménager " comme salle d'exposition le soubassement du Refectoire. " On a profité en 1910 du déplacement des dalles tumulaires pendant l'abaissement du niveau du cloître pour transporter une grande partie des dalles placées à l'extérieur dans les salles susdites. Cet ouvrage a fait apparaître des claveaux de 3 fenêtres et d'une porte dans le mur de la Salle capitulaire et de la Sacristie, qui doivent dater sans aucun doute de la construction de Gérard de Brogne, c'est-à-dire du milieu du X^{me} siècle, et a permis de constater que ce mur se compose d'éléments hétérogènes, entre autre de gros blocs de tuf, une pierre exotique, dont la présence dans une construction gantoise du moyen âge soulève un intéressant problème au sujet de son origine et de son transport.

La question du déchaussement du mur extérieur du Refectoire, soulevée depuis nombre d'années, n'a pas fait le moindre pas : les quatre ou cinq mille francs qui ^{coûtent} ~~seraient~~ cet ouvrage n'ont pas été portés au budget de l'emprunt parmi les nombreux crédits pour travaux somptuaires à exécuter en vue de l'exposition de 1913. L'Abbaye St-Baron

est cependant le monument de la ville qui fait les plus grandes recettes après le Château des Comtes et qui coûte le moins. Ses recettes se sont élevées en 1910 à la somme de 26367 alors que le Musée des Beaux-Arts n'a reçu que 819,307; l'Abbaye a coûté 34507, le Musée des Beaux-Arts 15486,257 sans compter les subsides extraordinaires très élevés dont il jouit souvent.

Le trottoir du côté nord de l'Abbaye est dans un état indigne d'une grande ville, qui se flatte de conserver les souvenirs d'un passé glorieux: ce trottoir, sans bordure tout le long des Ruines du côté de la nouvelle église, est déparé sur la moitié de sa surface et trois fois par semaine, les mercredi, jeudi et vendredi, une dizaine de chariots ou de charrettes, attelés d'un cheval ou de chiens, viennent y stationner durant toute la matinée; les bêtes y sont couchées sur de la paille, qui, abandonnée vers midi, est chassée par le vent dans le subsassement du Réfectoire, dont les fenêtres ne sont pas fermées au moyen de châssis vitrés. Tous les étrangers, même ceux qui n'entrent pas dans les Ruines, en font toujours le tour: ils doivent se faire une singulière idée du respect que nous avons pour l'un des bâtiments les plus anciens de la ville de Gand. La Commission demande depuis de longues années le déchaussement du mur nord de l'Abbaye. Cet ouvrage ne rendrait pas seulement au monument ses véritables proportions, mais il mettrait au jour la porte du subsassement gothique actuellement à moitié enterrée et il rendrait possible la restauration des fenêtres et l'aménagement du subsassement en salles d'exposition.

M. Merviel

Rapport de l'année 1911.

La Commission directrice se composait de M. le Bourgmestre et de M. l'Échevin des Beaux-Arts, membres de droit, et de MM. Ferd. van der Haeghen, Baron Em. de Neve de Ro-

den, L. Maeterlinck, Chevalier Em. Soenens, P. Fredericq, A. De Ceuleneer, H. Pirenne, J. Delvin, S. Van der Haeghen, St. Mortier, A. Verhaegen, Chanoine G. Van den Gheyn, M. de Smet de Naeyer, Ch. Parmentier, F. Dierkens, J. Casier, J. Van Biersbroeck, G. Brunin, A. Dutuy. Au. Bruggeman, Fr. Priem, A. Dupireux, O. Van de Voorde, H. Logeman.

Le Comité exécutif se composait de MM. Ferd. van der Haeghen, Baron Em. de Neve de Roden, S. van der Haeghen, Chanoine G. Van den Gheyn, Chevalier Em. Soenens, P. Fredericq, J. Casier, Aug. Bruggeman, H. Pirenne.

M. Ferd. van der Haeghen remplit les fonctions de président et M. G. Van den Gheyn celles de secrétaire.

Conservateur: M. A. Van Werveke.

Etudes: - Des permis ont été délivrés à 5 photographes, 1 menuisier, 5 architectes, 3 dessinateurs, 2 peintres, 1 sculpteur et 3 archéologues, afin de leur permettre d'étudier ou de travailler les jours de semaine, en dehors des heures d'ouverture gratuite.

Visite des Musées. - Le Collège a accordé l'entrée libre en semaine à plusieurs sociétés, à des écoles et aux soldats de la garnison.

Conférences. - Aux sociétés qui en ont exprimé le désir, le Conservateur a fait des conférences-promenades dans les deux Musées.

A. - Musée d'Archéologie.

Accroissements: a) Dons. - M. Léop. De Rudder, rue des Prébendières, 9, a fait don d'un insigne, M. A. De Vlieghe, boulevard des Hospices, 106, de deux corafes sphériques, dites "ordinal", dont se servaient jusque vers 1870 les cordonniers, les dentellières, etc., en guise de lentilles pour éclairer leur ouvrage; M. N. Michel, rue Borluut, 4 et 12, d'une pipe

du XVII^e siècle et de deux clichés sur pierre; les habitants de la place de l'Écluse, de la pique dont était armé le veilleur du voisinage avant l'institution des corps de veilleurs par la ville en 1854; M. Ern. Coppieters Stochore, St-Pierre sur la Digue (Bruges), quatre devants de cheminée en papier de tenture, avec figures (XVIII^e et XIX^e siècle); Mad. V^{me} A. Diegerick, à Bruxelles: 1^o quatre flèches d'arbalète de bois de chêne avec penne du même et d'une seule pièce et pointe de fer, 2^o un panneau encadré, portant les armoiries de Charles-Quint, qui a été placé en 1558 dans l'église St-Martin, à Ypres, devant le catafalque, lorsqu'on y célébra le service funèbre de l'empereur aux frais de la ville; 3^o panneau semblable, aux armes de la reine Isabelle, troisième femme de Philippe II, employé au même usage en 1568; 4^o panneau semblable, aux armes des rois d'Espagne, employé au même usage lors du service funèbre de Philippe II en 1598, de Philippe III en 1621 et de Philippe IV en 1665; de M. S. Van den Broncke, deux insignes; des demoiselles Jos. et Fr. Bruyneel, rue d'Abraham, deux pistolets à silex à deux canons damasquinés du commencement du XIX^e siècle; de M. Ch. Marie, rue St-Catherine, 17, du verre ancien; de l'Administration communale, une grande serrure avec clef à panneton percé d'une croix et datant de 1808.

Nous sommes heureux de constater que, nonobstant que nous nous trouvions parfois dans l'impossibilité d'exposer les objets offerts par suite de manque de place, nos concitoyens s'intéressent au Musée au point de lui céder souvent des objets rares ou d'une certaine valeur. Le temps est passé, où l'indifférence était tellement grande que des années s'écoulaient sans que nous eussions à enregistrer un seul don! Nous en augurons que le jour

où nous pourrions disposer d'un local spacieux, où tous nos objets trouveront une place convenable et pourront être classés méthodiquement, où les donateurs verront leurs libéralités appréciées et signalées aux visiteurs, nous recueillerons des dons importants qui perpétueront la mémoire de nos bienfaiteurs.

Achats. — Les travaux extraordinaires exécutés dans l'Abbaye ne nous ont pas permis de faire des achats importants: quelques objets de fer seulement, des fléaux de balance, des monchettes, des pentures, des ornements estampés et des clefs, ont été achetés; les gravures des deux arcs de triomphe de 1536 et celles de l'inauguration de l'empereur Charles VI (1717) ont été encadrées; une haute vitrine pour exposer les masses d'armes de la Confrérie Saint-Georges d'une manière rationnelle a été confectionnée.

Tout ce qui concerne les accroissements en général, soit comme don, soit comme achat, tous nos efforts doivent tendre à augmenter celles de nos collections, qui sont à même de caractériser notre Musée, de le signaler à l'attention des étrangers, à augmenter sa renommée. Déjà nous possédons tous les éléments nécessaires pour arriver à cette fin. Aucune ville de Belgique ne peut, en effet, nous disputer l'honneur de posséder le plus de souvenirs des anciennes institutions. Visitez les musées locaux des autres villes du pays et voyez s'ils ont comme nous 22 torches et 28 étendards et gonfanons des corporations de l'ancien régime, autant de blasons, de broderies, de coffrets, de bijoux de ces vieilles institutions; cherchez-y des collections aussi riches que les nôtres d'objets de toute nature légués par les confréries; informez-vous de ce qu'ils ont en fait d'instruments de justice, de souvenirs des grandes solennités

qui ont eu lieu dans leur enceinte, et vous serez étonnés après cette comparaison du nombre et de la richesse des reliques des temps passés que nous possédons. Qu'on ne s' imagine point, d' autre part, qu'il n'y a plus rien à récolter ici: l' heureux achat fait en 1900 d'un blason des mesureurs de grains (1568) et en 1908 des deux torchères et de l' étendard des tordeurs de fil, dont nous ignorions l' existence, suffirait pour prouver le contraire, si nous ne connaissions des concitoyens, qui possèdent encore des objets provenant de corporations ou de confréries. Nous savons que d' aucuns les légueront au Musée et nous espérons que d' autres voudront bien suivre leur exemple ou les céder à des conditions acceptables. Des recherches dans les archives de nos anciennes institutions, que poursuit le Conservateur, ne permettront pas seulement de connaître un jour la date de la confection et l' auteur des objets que nous possédons, mais nous fixeront au sujet au sujet de ceux qui ont existé, qui existent peut-être encore, et que nous aurons pour devoir de rechercher. Elles ont déjà permis de nous fixer au sujet de l' authenticité de certaines pièces au moyen desquelles des faussaires, marchands ou collectionneurs, ont surpris la bonne foi de gens non prévenus.

En dehors des collections se rapportant à l' histoire politique et économique de la ville, nous pouvons revendiquer encore la première place pour les productions véritablement artistiques de nos forgerons: les belles collections particulières qui se forment sous nos yeux nous prouvent cependant que le champ est encore riche de moissons. Ce n' est malheureusement pas le cas pour les verres peints, dont nous possédons aussi la plus riche collection du

pays; elle pourrait cependant, grâce à la générosité de quelques concitoyens, être augmentée encore de belles pièces.

Nous avons cru devoir indiquer ainsi au public la voie que nous avons à suivre et sur laquelle nous serions heureux de rencontrer la collaboration des personnes qui sont à même de nous aider. Si le nombre de celles-ci est forcément restreint, il est une autre catégorie de donateurs qui, avec un peu de bonne volonté et d'attention, pourrait être fort nombreuse. Nous voulons parler des détenteurs d'objets qui, pris isolément comme ils se rencontrent d'ordinaire dans les familles, ont peu d'importance, mais qui, dans une collection, contribuent à montrer d'une manière intuitive le progrès des sciences modernes. Citons, par exemple, l'histoire du luminaire, telle que le chanoine Van Caster l'a fait connaître dans l'une de ses conférences. Ne serait-il pas hautement intéressant, dans une ville comme la nôtre, où la construction de mécaniques et de machines à vapeur a pris une si grande extension, de montrer les principaux types, si pas toujours en nature, du moins sous forme de modèles, des productions des différentes époques? Il suffirait pour cela de nous confier des pièces qui sont jetées ordinairement dans la ferraille.

Situation des collections. La longue digression que nous nous sommes permise n'a de l'intérêt que dans le cas où nous disposerions d'un local suffisamment spacieux pour placer tous les objets avec méthode et de façon à pouvoir être examinés sous toutes leurs faces. Nous avons en effet quelque espoir que nous atteindrons bientôt le but si longtemps poursuivi. Il serait vraiment temps, car la situation dans le Musée même, signalée l'année dernière, n'a non-seulement pas changé, mais le magasin et toutes

les armoires sont remplis par suite du transfert dans le Musée d'Archéologie d'objets, qui étaient déposés dans l'Abbaye, et qui n'ont pu y rester depuis les fouilles et les dégagements qui y ont été opérés dans le courant de l'année.

La situation a tellement alarmé le Comité, qu'il a redoublé ses instances auprès de l'Administration communale pour obtenir un prompt agrandissement du local, dont l'exiguïté avait déjà été signalée en 1901. Pas moins de trois projets ont été examinés par lui dans le courant de 1911: dans la séance du mois de juin celui de M. l'architecte Poppe, qui prévoyait l'extension dans la rue longue des Pierres et qui aurait ainsi ajouté au local actuel un demi-douzaine de petite salles au rez-de-chaussée et à l'étage. Ce projet, qui aurait donné satisfaction partielle au Comité, a dû être abandonné, la fabrique de l'église Saint-Sauveur, propriétaire, refusant de céder les bâtiments rue longue des Pierres sans les autres situés rue des Tonneliers. Au mois d'octobre, le Conservateur proposa de solliciter de l'Administration communale qu'elle voulût faire construire en matériaux durables, et non en staff, le pavillon de Gand à l'Exposition de 1913. Celui-ci représentera une grande partie de la Cour des Princes, se composera d'une chapelle, d'une grande salle et de 22 chambres, dont la superficie totale dépassera considérablement celle du musée actuel, et pourra être agrandi plus tard par la construction des parties du château non prévues dans le projet. Cette construction définitive nous aurait dotés d'un très beau local, qu'on aurait pu fort bien aménager et dont les différentes salles auraient été très bien éclairées. Malheureusement, le palais de la ville de Gand sera édifié sur un terrain, qui devra être restitué immédiatement après la clôture de l'Exposition

au génie militaire pour la construction d'une nouvelle caserne. Le projet dut donc être abandonné. Séance tenante le Conservateur fit connaître une nouvelle proposition: l'établissement du Musée dans les locaux de l'ancienne abbaye de la Byloque, qui seront abandonnés par l'hospice des Vieillards dans le premier semestre de 1912. Ce projet recueillit immédiatement l'approbation du Comité. M. Bruggeman Aug. se joignit au Conservateur pour étudier la voie à suivre afin d'arriver à une prompt réalisation du projet. Déjà le 2 novembre parut le rapport de ces messieurs, qui étudia la question sous toutes ses faces. Il fut présenté immédiatement au Collège des Bourgmestre et Echevins et au Comité exécutif, qui se réunit le 14 pour examiner les plans et appuyer le projet auprès du Collège. Au moment où nous écrivons ce rapport, le Collège s'est déclaré favorable à l'exécution du projet, et dans leur séance du 23 février 1912 les Commissions du Conseil communal s'y sont ralliées.

Le vœu unanime de la Commission directrice du Musée d'Archéologie paraît donc enfin devoir se réaliser. Nous pouvons exposer méthodiquement nos collections dans un local spacieux, bien éclairé, réputé un chef-d'œuvre de l'architecture flamande, où l'on admire une polychromie et de grandes peintures murales du XIV^e siècle, ainsi que les plus belles sculptures décoratives de la même époque, qui puissent se rencontrer en Flandre. Dans des conditions pareilles, le Musée d'Archéologie doit devenir une institution importante et sa réputation s'étendra rapidement. Si cette heureuse solution du problème ardu avait pu intervenir deux années plus tôt, la célèbre collection de feu Gustave Termersch (+ 14 janvier 1911 à Bruxelles-St-Gilles) nous aurait été léguée en grande partie; un membre de la famille assure que l'exiguïté du local actuel et l'expo-

sition sans méthode de nos objets ont fait si mauvaise impression sur le mécène, qu'il résolut de ne pas donner ses trésors à sa ville natale, comme il en avait eu d'abord l'idée.

B. - Musée lapidaire.

Guide. - Comme nous le prévoyions dans le rapport de l'année dernière, la 3^{me} édition du Guide du visiteur a été épuisée vers la fin de 1911. La 4^{me} édition sera considérablement augmentée.

Accroissements. - Dons. M. Ph. Monckarnie, rue d'Or, 5, a donné deux clefs d'arc sculptés, M. Guil. Carels, quai aux Tillets, 8, une brique médiévale de grande dimensions; le Génie militaire deux cheminées renaissance provenant de la caserne plaine Saint-Pierre, l'une de marbre, l'autre de pierre blanche, du commencement du XVII^e siècle; M. F. Van der Haeghen, Coupure, 218, la colonne de la chapelle de l'hospice Saint-Jean et Saint-Paul ("Sengemeete") démolie en 1911.

Afin de préserver d'une destruction imminente une demi-douzaine de dalles tumulaire de personnage connu de la 1^{re} moitié du XIX^e siècle, la Ville a autorisé leur transport de l'un des cimetières désaffectés dans le Musée lapidaire.

La Direction générale de l'Exposition de Gand en 1913, chargé par l'Administration communale de la construction du pavillon de la ville de Gand, a acquis d'un particulier la très intéressante pierre sculptée en bas-relief, qui décorait jadis la porte de Bruxelles, pour la faire mouler pour le décor du dit pavillon. Après cette opération, elle viendra enrichir nos collections.

Situation des collections. - Ses travaux de dégagement et de déchaussement commencés en 1910 et décrits dans le rapport de cette année ont été continués en 1911. Ils ont donné lieu à de nouvelles découvertes et ont grandement aug=

menté encore l'intérêt, que les travaux de l'exercice précédent ont ajouté aux Ruines. Le Conservateur a pu déterminer que le Cellier n'est qu'une transformation de la seconde moitié du XIII^e siècle d'un Refectoire antérieur au grand Refectoire : 7 fenêtres de cette salle ont été retrouvées, dont quelques-unes possèdent encore les gonds des volets et des fragments des fresques qui décoraient les ébrasements. A l'étage des baies pareilles ont été découvertes. Pendant la 1^{re} moitié du XIII^e siècle, la façade nord de cet étage a été transformée, et peu d'années après toutes les baies du bâtiment ont été bouchées pour permettre l'encastrement des pilastres et de la retombée des voûtes, tant à l'étage qu'au rez-de-chaussée. Dans le mur ouest du Cellier a été retrouvé intact le gnicet du Refectoire primitif. Sa découverte de la grande porte faisant communiquer le Cloître avec la curieuse Salle gothique construite par Mercatel dans le rez-de-chaussée sous le Refectoire a été non moins intéressante. On peut dire que, du moment que le mur qui bouchait cette baie a disparu, une salle inconnue a été découverte : plongée auparavant dans une obscurité presque complète, elle est devenue une ^{des} parties les plus intéressantes des Ruines. Sur l'une des clefs de voûte on a découvert les armoiries de l'Abbaye sculptées en relief ; les couleurs qui les complétaient naguère ne subsistent malheureusement plus. La salle en ruine à l'entrée du Refectoire et adjacente à la Cuisine a changé complètement d'aspect depuis que les décombres, qui couvraient l'ancien pavement jusqu'à une hauteur de 1,50 m, ont été enlevés. Quand on compare des photographies de l'état actuel à celles faites avant les travaux des deux années écoulées, on est frappé de l'énorme intérêt que les Ruines ont gagné.

Dans l'intérieur du Cloître les Ruines ont actuellement une forme définitive : après l'enlèvement des terres jetées sur le Préau pour former le cimetière du Château des Espagnols,

on n'y aura plus à exécuter que des travaux d'entretien. Mais il n'en est pas de même de l'extérieur de cette enceinte, notamment du côté sud, sur l'emplacement de l'église, et du côté ouest, où sont trouvés la Trésorerie et le Quartier des étrangers. La nécessité de l'abaissement du niveau en ces endroits saute aux yeux, et il est certain que ce travail ne donnera pas seulement une importance beaucoup plus grande aux Ruines, mais qu'il pourra nous fixer sur la forme et sur l'importance des bâtiments qui se sont trouvés en dehors du Cloître et dont les fondations existent encore. A ce travail est connexe le déchaussement du mur extérieur du Réfectoire, demandé depuis nombre d'années par la Commission du Musée. La somme de 4.000 ou 5.000 francs, qu'il demanderait, n'a pas été portée au budget de 1911.

Rapport de l'année 1912.

La Commission directrice se composait de M. le Bourgmestre et de M. l'Echevin des Beaux-Arts, membres de droit, et de MM. Ferd. van der Haeghen, Baron Em. de Nere de Roden, S. Maeterlinck, Chevalier Em. Soenens, P. Fredericq, A. De Ceuleneer, H. Piemme, J. Delvin, V. Van der Haeghen, Et. Mortier, A. Verhaegen, Chanoine G. Van den Gheyn, M. de Smet de Nayer, Ch. Parmentier, F. Diekens, J. Casier, J. Van Biesbroeck, G. Brunin, A. Dutoy, Aug. Bruggeman, Fr. Triem, A. Dupereux, O. Van de Voorde, H. Sogeman.

Le Comité exécutif se composait de MM. Ferd. van der Haeghen, Baron Em. de Nere de Roden, V. Van der Haeghen, Chanoine G. Van den Gheyn, Chevalier Em. Soenens, P. Fredericq, J. Casier, Aug. Bruggeman, H. Piemme.

M. Ferd. van der Haeghen remplit les fonctions de président et M. G. Van den Gheyn celles de secrétaire.

Conservateur : M. A. Van Hercke.

Etudes. — Des permis d'études, donnant droit à l'entrée gra-

uite, ont été délivrés à 9 dessinateurs, 1 costumier, 3 peintres, 1 archéologue, 2 architectes, 2 sculpteurs, 1 photographe, 1 fondeur de cuivre.

Visites des Musées. - Le Collège a accordé l'entrée gratuite en semaine à des sociétés, à des écoles et aux soldats de la garnison.

Conférences. - A la demande de plusieurs sociétés, le Conservateur a fait des conférences-promenades dans les deux Musées.

A. - Musée d'Archéologie.

Accroissements: a) Dons. - M. B. Geldof, marché au Beurre, 21, a donné 8 assignats; M.^{elle} M. Van Werveke, rue Charles-Quint, 75, une boîte en bois tournée et sculptée, dont le couvercle représente la Sainte Famille; M. Bultinck-Dhanis, boulevard Albert, 48, deux carreaux de revêtement manganeuse, provenant d'une maison à Zomergem; les derniers membres de la "Gentsche Koorvereeniging" (1897-1912) le drapeau de cette société dissoute; M. Meire, chaussée de Trouchiennes, 214, un panneau sculpté provenant d'un buffet d'orgue et daté de 1659; l'Administration communale une belle collection de carreaux de revêtement de faïence bleus et polychromes, provenant d'une maison démolie petite rue de Belle-Tue.

M. Camille Coppens, 27, boulevard Botanique, Bruxelles, légataire universel de M. Edmond De Deyn, en son vivant bourgmestre de Ninove, a remis au Musée les objets suivants, qui ont été légués à nos collections par son oncle: un sceau portant l'inscription "Zegel van het vry souvereyn hoofdgilden der rhetor. van Vlaenderen"; un instrument, mentionné dans le catalogue du donateur comme étant très probablement un "porte-torche"; un "grappin"; une cruche de terre gris foncé sans

émail, les têtes sculptées du géant et de la géante de la procession des Augustins de Gand, une bouteille portant l'inscription "Pedro Cardon, Gherdt, 1719", une bouteille portant les armoiries de l'abbaye de Tronchiennes et sa devise "Vita brevis", un grelot de bronze, une estampille portant l'inscription "C. F. D. Bureau de Selzaete", un "portrait en cire" du poète gantois Justin Harduin, une "plaque insigne de l'ancienne gilde des arbalétriers de Gand." M. Camille Coppens a ajouté à ce legs une ancienne bouteille d'une forme peu ordinaire.

Nous adressons à tous ces généreux donateurs nos remerciements les plus sincères et nous exprimons le vœu que l'exemple de feu M. Edmond De Deyn, qui n'était pas Gantois, soit suivi par ceux de nos concitoyens, qui possèdent des collections. Presque tous désirent que les objets, qu'ils ont mis tant de peine à rassembler, restent réunis après leur mort: ils ne peuvent être absolument sûrs que leur vœu sera réalisé, que lorsqu'ils lèguent leurs collections par testament à la Ville pour son Musée.

b) Achats. - Nous avons eu la bonne fortune de pouvoir acheter une collection d'armes, trouvées dans les Bas-Escart. Elles datent, pour la plupart, du moyen âge; un long séjour dans l'eau a été préjudiciable à leur conservation, mais il n'a rien enlevé à leur authenticité. Citons, en premier lieu, la partie en fer d'un plançon à picot, un des rares exemplaires, qui nous soit parvenu de cette arme nationale flamande. Sa collection comprend, en outre, les parties en fer des pièces suivantes: 6 épées, 5 scarmasaxes, 13 haches, 1 angon, 1 framée, 2 pertuisanes, 10 fers de lance, 1 fer de carreau, 5 fers de flèches, un fragment de casque, 5 dagues, 2 hallebardes, 2 ra-

pièces, 1 francisque, 1 épieu de chasse, un fragment de cuirasse, un fragment de cotte de mailles. Avec cette collection d'armes ont été achetés les objets suivants, de même provenance: 1 hache en corne de cerf, 1 collier en fil de cuivre, 1 évier, 1 cruche en terre grise, 2 éperons, des cuillers, des couteaux, 2 pipes, 3 petits pots d'étain et 3 autres en terre cuite, 1 cadenas triangulaire, 1 cannette d'étain datée de 1631, 1 sonnetto, 1 mors de cheval, 2 pots en grès, 4 chaînes de prisonniers, 2 cuillers et 1 fourchette gothiques en cuivre doré. Ses objets suivants, d'une autre provenance, ont encore été achetés: 2 planches de cuivre gravées ayant servi à l'impression du "Verhaerlijkt Vlaenderen" de Sanders; 1 grand fléau de balance du XVII^e siècle, 1 cruche de terre grise à pied pincé, 1 coupe en verre gravé, ornée de la Pucelle et de la devise de Gand.

Situation des collections. — C'est la première année, depuis 1907, que le rapport annuel ne contiendra pas de plaintes au sujet de l'exiguïté du local. Dans son livre récent, "Les villes de Belgique", M. Alcuis Sédien écrit à la page 229: "Le Musée communal d'archéologie est d'une richesse incomparable au point de vue de l'histoire du passé de Gand. L'emplacement étant insuffisant, les objets n'ont pu être classés ni par époque, ni par nature. A l'entrée, on s'imagine pénétrer dans un riche magasin de marchand de bric-à-brac." Nous sommes heureux qu'un étranger, qui nous est absolument inconnu, ait si bien dépeint la situation en ces quelques mots. C'est une preuve que nous n'avons rien exagéré dans nos onze rapports annuels antérieurs. Heureusement, le Conseil communal a enfin porté remède à la triste situation. Les locaux de l'ancienne abbaye de la Bryloke, dans lesquels il a été décidé de transporter le Musée, formeront, pour nos riches collections, un cadre superbe, et l'Administration communale pourra se glorifier de posséder un des plus beaux musées d'archéologie du monde entier. Dans

son rapport au Collège, le Comité exécutif a déjà signalé la beauté exceptionnelle du pignon du réfectoire de la Byloke. Il est intéressant de reproduire ici ce qu'en dit M. E. Francis Bumpus, un Anglais, qui vient de publier un livre très intéressant, "The Cathedrals and Churches of Belgium." Quoique l'auteur se soit bien promis de ne parler que des églises, il ne peut se retenir d'écrire dans une note: "L'Hôpital de la Byloque, à Gand, doit être mentionné comme un exemple extraordinairement beau de ce qu'on peut obtenir au moyen de la brique, quand elle est judicieusement employée. Le pignon du réfectoire est sans égal sous ce rapport, et, par la pureté et la hardiesse de ses réseaux et autres détails, il rappelle les églises et les monuments de Lübeck, où la construction en briques a été portée à sa plus grande perfection, mais qui n'offre pas un exemple supérieur au chef-d'œuvre gantois." Ce n'est pas le seul joyau que nous aurons à montrer. Après que le rapport avait été remis au Collège, on a trouvé que la maison construite par l'abbesse Anne van Crombrughe (1612-1616) et qui est placée en équerre sur le beau pignon, constituée, par sa façade regardant celui-ci, un des plus intéressants spécimens des constructions de la seconde Renaissance à Gand. Sa façade est précédée, en effet, d'une galerie ouverte à sept colonnes, surmontée d'un balcon ouvert sur toute sa longueur. Le cloître, peut être contemporain du beau pignon gothique, a été couvert, en 1662, d'une voûte Renaissance et surmonté d'un étage. Ajoutons que les bâtiments de l'ancienne abbaye de la Byloque n'offrent pas les mêmes inconvénients de la plupart des vieux monuments: par de nombreuses et larges fenêtres, donnant sur trois grands jardins, une lumière abondante éclairera les objets exposés.

Guide du visiteur. - La 4^{me} édition, considérablement augmentée, dont le texte français était terminé en octobre 1912, sera mis en vente au début de 1913. Le texte flamand, quoique portant la même date, a pu recevoir, pendant la composition typographique, les corrections nécessaires par suite des nouvelles découvertes faites en janvier et en février 1913. Le texte français comprend 72 pages, un plan et deux planches. Il est vendu 0,50 f.

Accroissements. a) Dons. - M. le Ministre des Travaux publics a fait don au Musée d'une dalle tumulaire, dont le champ est vide et qui porte les dates 1316 et 1321; d'une autre dalle, sur laquelle est gravé l'image d'une femme morte en 1306; d'une borne en pierre de Tournai, datant de 1300 environ et dont les trois faces intactes portent l'image de Saint-Pierre, et enfin de vingt-cinq boulets de canon en pierre. Tous ces objets ont été trouvés dans le radier ou dans les murs de l'ancien pont-barrage des Chaudrons démolis cette année.

Situation des collections. - Les travaux de dégagement et de déchaussement, commencés en 1910, ont été continués en 1911 et en 1912. Ils ont donné lieu à de nouvelles découvertes, qui ont augmenté considérablement l'intérêt que présentaient déjà les ruines. Nous avons des motifs tout particuliers à pousser les recherches aussi avant que possible. L'Administration communale a eu l'intention, en effet, de faire confectionner une maquette à grande échelle de l'abbaye Saint-Bavon à l'époque romane. Cette pièce, d'une grande utilité au point de vue de l'enseignement intuitif des visiteurs, serait exposée d'abord dans le Pavillon de la Ville de Gand à l'Exposition universelle de 1913, et ensuite dans le Musée même. Il importait donc, afin de bien connaître l'ancien état des choses, de continuer les recherches aussi rapidement que possible. Elles ont porté, sur le côté occidental de la partie en dehors du cloître.

Nous avons découvert les bases des murs et le pavement mosaïque d'un long couloir continuant celui au sud de la cuisine et déblayé en 1911. Ses restes retrouvés prouvent à l'évidence que le couloir continue sous la propriété voisine. Cette constatation fait regretter une fois de plus que l'Administration ait rendu jadis le terrain longeant le quai et n'ait pas maintenu autour de la partie alors connue des mines, une zone, où des recherches avaient beaucoup de chances de donner des résultats intéressants, comme les événements viennent de le prouver.

Plus au sud, on a déchaussé les murs nord et est du quartier des étrangers. Il a été constaté que cette salle se composait de deux nefs de cinq travées, dont les baies étaient encadrées de colonnettes et dont les arcs doubleaux et les formerets étaient portés par des colonnettes reposant sur une saillie des murs.

Au sud du quartier des étrangers, les ruines de la Trésorerie ont été déblayées autant que le permettait le trottoir longeant les propriétés voisines. La découverte d'une base de colonnette à un endroit non indiqué sur les plans de Van Sokeren prouve que cet auteur n'a pas toujours pu lever la situation exacte des lieux.

Nous avons découvert que l'abbé Mercatel a fait subir une transformation radicale non-seulement à une petite salle et à un corridor du rez-de-chaussée sous le réfectoire, mais à cette partie toute entière de la construction: il a remplacé le plafond en bois par deux voûtes en briques reposant sur des piliers de pierre de Balegem.

Une fenêtre-meurtrière primitive intacte a été découverte dans ce rez-de-chaussée, qui servait de pitancierie.

L'examen minutieux du pignon et du réfectoire a permis de constater qu'avant son exhaussement, à la fin du XVI^e siècle, il se terminait par des redans.

W. Vermeir

Rapport de l'année 1913.

Commission directrice: M. le Bourgmestre et M. l'Échevin des Beaux-arts, membres de droit; MM. Ferdinand van der Haeghen, baron Em. de Neve de Roden, S. Maeterlinck, chevalier Em. Soenens, P. Fredericq, A. De Ceuleneer, H. Pirenne, J. Delvin, J. Delvin, V. van der Haeghen, E. Mortier, A. Verhaegen, chanoine G. Van den Gheyn, M. de Smet de Naeyer, Ch. Farmentier, F. Dierkens, Jos. Casier, J. Van Biesbroeck, G. Brunin, A. Dutry, Aug. Bruggeman, Fr. Priem, A. Dupireux, O. Van de Voorde, H. Logeman.

Comité exécutif: MM. Ferdinand van der Haeghen, baron Em. de Neve de Roden, S. van der Haeghen, chanoine G. Van den Gheyn, chevalier Em. Soenens, P. Fredericq, J. Casier, Aug. Bruggeman, H. Pirenne.

Président: M. F. van der Haeghen.

Secrétaire: Chanoine G. van den Gheyn.

Conservateur: A. Van Hercke.

La Commission a perdu son vénéré président au commencement de l'année (27 janvier 1913). Né le 16 octobre 1830, M. Ferdinand van der Haeghen fut nommé le 29 décembre 1857 membre de la Commission pour la Conservation des Monuments, qui a eu jusqu'en 1884 la direction de nos collections d'antiquités. Le 9 mai 1858 il fut délégué avec MM. Th. Cancell et F. De Sijne pour "disposer avec ordre les fragments de sculpture, les pierres tumulaires, etc., déposés aux Ruines de l'Abbaye Saint-Bavon." Le 17 du même mois ces messieurs furent chargés par leurs confrères "de faire déposer dans le même local tous les objets volumineux qui se trouvaient dans le Musée de l'Hôtel de Ville, tels que les Pierres tumulaires, les briques, glès, sculptures, etc., etc." Ferd. van der Haeghen aida donc à former le noyau de notre Musée lapidaire. En 1862 déjà il remplit les fonctions de secrétaire de la Commission, et dès lors il en devint la cheville ouvrière: la plupart de ses collègues, devenus trop âgés ou absorbés par leurs occupations person-

nelles, l'aident de moins en moins, de façon que souvent il doit agir tout seul. Jeune et très actif, il consacre tout son temps à réunir les souvenirs des temps passés. En 1864, il obtint de la Commission des Hospices civils les dalles funéraires de l'hôpital Saint-Jacques. La même année l'Etat cède sur ses instances les dalles trouvés dans le radier de l'écluse du Tolhuis; en 1876 celles du Rabot; en 1879 celles du Kuipgat; en 1885 celles des Braemgaten. Ainsi, grâce à l'inlassable dévouement de Ferd. van der Haeghen, notre Musée lapidaire possède la plus riche collection de dalles funéraires du monde entier.

Mais ce n'est pas seulement vers la formation du Musée lapidaire que se dirige la grande activité de notre regretté président: la collection d'antiquités, commencée en 1833, était aussi l'objet de sa sollicitude. Il comprit le grand intérêt que devait offrir une collection aussi complète que possible des souvenirs de nos anciennes corporations et confréries. C'est vers ce côté-là que tendaient tous ses efforts et l'on sait comme ils furent couronnés de succès: aucun musée du pays n'en aussi riche que le nôtre en objets de cette nature.

Citons enfin les efforts répétés de Ferd. van der Haeghen pour donner à nos collections un local digne d'elles. Déjà en 1864 il soumit un projet qui n'eut pas de succès, par suite de l'indifférence de l'Administration communale d'alors. Pendant les vingt années qui suivirent il soumit encore cinq ou six projets sans plus de succès, jusqu'à ce que, le 1^{er} novembre 1884, le Musée d'Archéologie fût ouvert au public dans l'ancienne église des Carmes chaussés. Un quart de siècle après, le local étant devenu trop petit, nous trouvons Ferdinand van der Haeghen à la tête des nombreux archéologues, qui demandent un autre local. Que n'a-t-il pu assister à l'ouverture du nouveau Musée dans l'ancienne Abbaye

de la Byloque!

Depuis Aug. van Sokeren la Commission n'a peut-être pas perdu de membre qui ait rendu des services aussi signalés à l'archéologie gantoise que Ferdinand van der Haeghen.

Etudes. Des permis d'études, donnant droit à l'entrée gratuite, ont été délivrés à 4 architectes, 5 peintres ou dessinateurs, 4 photographes, 4 archéologues.

Visites des Musées. Le Collège a accordé l'entrée gratuite en semaine à des sociétés, à des écoles et aux soldats de la garnison.

Conférences. A la demande d'un grand nombre de sociétés et de congrès, venus ou réunis à Gand à l'occasion de l'Exposition universelle, le Conservateur a fait des conférences-promenades dans les deux Musées.

A. Musée d'Archéologie.

Accroissements: a) Dons. M. Jean Broekaert, Vieux-Bourg, 36, a donné le cartel de la société de secours mutuel De ware Verbroedering, fondée en 1880 et dissoute en 1910. M. F. Bundervoet, boulevard des Hospices, 4, a remis un insigne.

b) Achats. Sa plus grande partie du crédit a été dépensée pour continuer les travaux dans les Ruines de l'Abbaye Saint-Bavon. Ses achats ont donc nécessairement été peu importants. On a acquis une petite cruche de terre cuite, un fléau de balance, un seau gothique de cuivre, un petit modèle de machine à tisser, et cinq haches, une guisarme et une dague trouvées dans l'Escout lors des travaux de dragage qu'on a exécutés à Wichelen et aux environs.

Situation des collections. La situation des collections dans le local de la rue longue des Pierres et dans le magasin situé dans la même rue ne s'est naturellement pas améliorée. Quantité d'objets ont été transportés dans l'une des salles du nou-

veau local, mais cela n'empêche qu'on peut encore répéter l'opinion de M. Sedien citée l'année dernière : „ on s'imagine pénétrer dans un riche magasin de marchand de bric-à-brac. " N'oublions pas de signaler le transfert à l'ancienne Salle des États de l'Hôtel de Ville du trône de l'inauguration de Joseph II, et des portraits de Charles II, Léopold I et Philippe V, qui y occupent maintenant leur ancienne place.

Nouveau local. Ses recherches se sont continuées dans les bâtiments de l'ancienne abbaye de la Byloque, où sera transféré le Musée. Ses transformations que différentes parties ont subies dans le cours des temps, l'importance capitale des bâtiments au point de vue de l'architecture imposent des recherches minutieuses, méthodiques, faites sans précipitation ni idées préconçues. Il serait hautement regrettable que, dans le cours des travaux ou plus tard encore, on s'aperçût que la restauration d'un monument universellement reconnu comme un chef-d'œuvre fût manquée.

Ses recherches ont mis au jour de nombreuses portes et fenêtres, des fragments et des traces de pavements mosaïques, des pontes ornées ou polychromées, des puits d'eau potable, voire même des fondations de bâtiments antérieurs à ceux du XIV^e et du XVII^e siècle qui existent encore. On a trouvé que le rez-de-chaussée des deux grands bâtiments du XIV^e siècle était primitivement divisé en plusieurs salles: la base des murs de refend est encore en place et les portes d'entrée ont été rebouées. Les pontes portant le pavement du premier étage étaient primitivement munies de décharges. Le pavement du premier étage du bâtiment au beau pignon a été surélevé à la Renaissance et les deux tiers l'ont été une seconde fois en 1715. Bref, toutes les parties des bâtiments qui ont été transformées ont gardé heureusement des traces suffisantes de l'état primitif pour pouvoir reconstituer l'ancien état des choses. Nous pouvons

affirmer, avec plus de certitude encore que l'année dernière, que nous posséderons bientôt un des plus beaux musées d'archéologie du monde entier.

Recettes. L'entrée du Musée est non-seulement gratuite les dimanches et les jours de fête, mais encore le jeudi après-midi. Les autres jours le prix d'entrée est le même qu'au Château des Comtes et au Musée lapidaire. La mauvaise exposition des objets et leur entassement sont encore cause de ce que le Musée est moins fréquenté par les visiteurs payants que les deux monuments que nous venons de citer. Le produit des entrées est donc bien inférieur à celui des autres.

Voici les recettes en 1913 :

	Tickets de 2f. pour grou-		Tickets de 0,50 fr.	
	pes de 5 à 10 personnes :		pour 1 personne :	
Janvier	2	28	18,00	0 fr
Février		18	9,00	
Mars		43	21,50	
Avril	3	77	44,50	
Mai	1	138	71,00	
Juin	6	193	108,50	
Juillet	10	259	149,50	
Août	20	394	237,00	
Septembre	15	267	163,50	
Octobre	2	84	46,00	
Novembre		31	15,50	
Décembre		19	9,50	
<hr/>				
Année 1913	59	1551	893,50	

Il convient de remarquer que, à cause de l'Exposition universelle, ces recettes sont bien supérieures à celles des années précédentes : en 1912 on n'a reçu que 500 fr. Il est certain, d'autre part, que du moment que le Musée sera transféré dans l'ab-

baye de la Byloque, le public s'y rendra nombreux, non-seulement pour visiter les collections, bien plus riches que dans la plupart des Musées de province, mais aussi pour admirer les superbes bâtiments où elles seront exposées.

B. Musée lapidaire.

Guide du visiteur. La 4^e édition, considérablement augmentée, a été mise en vente, le texte français en janvier, le texte néerlandais en mars, le texte anglais en avril, le texte allemand en juin 1913. Quoique ne coûtant que 0,50 fr., ces quatre livres sont très bien imprimés et contiennent, outre un texte de 72 à 80 pages, un grand plan et deux planches. Les passages les plus importants du texte sont imprimés en caractères gras, de manière que pour une visite rapide, on peut se contenter de lire ces phrases, sur lesquelles l'attention est encore appelée par des points dans la marge. Peu de musées possèdent comme le nôtre des guides en quatre langues différentes: tous les visiteurs en sont très satisfaits et les guides constituent en outre un souvenir de notre Musée lapidaire.

Accroissements: a) Dons. Aucun don n'a été fait au Musée cette année.

b) Achat. Comme il a été annoncé dans le rapport de 1911, la très intéressante pierre sculptée en bas-relief, datant de 1524, qui décorait jadis la porte de Bruxelles et qui a été achetée à un particulier, est entrée dans nos collections.

Situation des collections. Des fouilles n'ont pas été continuées en 1913. Il a fallu songer avant tout, en vue de la visite de nombreux étrangers à l'exposition universelle, à faire la toilette de l'Abbaye. L'énorme masse de terres provenant d'une partie du Quartier des Étrangers et de la Trésorerie, a dû être enlevée. Sauf trois, les tombeaux, qui avaient été découverts les années précédentes dans la galerie méridionale du Cloître, ont dû être comblés parce qu'ils étaient sous eau pendant

plus de la moitié de l'année et que les squelettes se décomposaient. Les trois tombeaux restants, ainsi que deux de ceux situés dans la Salle capitulaire, ont été couverts d'une grande glace.

Le mur septentrional du Réfectoire, dans la rue des Espagnols, a été déchaussé: la fouille est séparée de la route carrossable par un garde-fou sur quai. Ainsi, on a restitué au bâtiment ses proportions primitives, la porte de la Salle gothique a été déterrée et le mur du Réfectoire primitif transformé en cave a été mis au jour.

Une découverte très intéressante a été faite dans le Sarcophagium: un large ruisseau, formé par des dalles de pierres de Tournai, en faisait jadis le tour à l'intérieur, et dans le talus de ce ruisseau vers l'extérieur on a retrouvé la base des pieds-droits, qui portaient les colonnettes, qu'on a coupées au XIV^e siècle pour faire porter la partie supérieure par les corbeaux à tête humaine qui sont encore en place.

Recettes. Les recettes ont été évidemment beaucoup supérieures à celles des années précédentes et ont même surpassé la somme prévue au budget (3.000 fr.)

En voici le détail:

	Tickets de 2 fr pour groupes de 5 à 10 personnes:	Tickets de 0,50 fr. pour 1 personne.	
Janvier	2	30	19,00
Février	2	23	15,50
Mars	4	131	73,50
Avril	5	292	156,00
Mai	7	388	208,00
Juin	23	535	313,50
Juillet	36	1219	681,50
Août	64	1730	993,00
Septembre	39	1311	734,20
Octobre	2	371	189,50
Novembre		72	36,00
Décembre		31	15,50
Année 1913	184	6133	7 3435,20

et 7 à 0,10\$ pour écoliers

Si l'on compte une moyenne de 7 personnes par groupe, l'Abbaye a été visitée par $1.288 + 6.133 + 7 = 7.428$ personnes payantes.

En 1909 les recettes se sont élevées à 1.113,50 ϕ

" 1910 " " " " " 2.561,50 ϕ (Exposition de Bruxelles)

" 1911 " " " " " 1.503,00 ϕ

" 1912 " " " " " 1.611,00 ϕ

" 1913 " " " " " 3.435,20 ϕ (Exposition de Gand).

Rapport de l'année 1914.

Commission directrice: M. le Bourgmestre et M. l'Échevin des Beaux-Arts, membres de droit; MM. le Baron Em. de Nève de Roden, S. Maeterlinck, chevalier Ex. Soenens, P. Fredericq, A. De Ceuleneer, H. Pirenne, J. Delvin, V. Van der Haeghen, Et. Mortier, A. Verhaegen, chanoine G. Van den Gheyn, M. De Smet De Naeyer, Ch. Parmen-tier, F. Dierkens, Jos. Casier, J. Van Biesbroeck, G. Brunin, A. Detry, Aug. Bruggeman, Fr. Priem, A. Dupireux, O. Van de Voorde, H. Logeman.

Comité exécutif: MM. le Baron de Nève de Roden, V. Van der Haeghen, chanoine G. Van den Gheyn, chevalier Em. Soenens, P. Fredericq, J. Casier, Aug. Bruggeman, H. Pirenne

Président:

Secrétaire: Chanoine G. Van den Gheyn.

Conservateur: M. A. Van Hercke.

Études: Des permis d'études, donnant droit à l'entrée gratuite, ont été délivrés à un professeur de l'Université et ses élèves, 3 professeurs de l'École St-Luc et leurs élèves, 2 photographes, 4 archéologues, 1 dessinateur et un sculpteur.

En outre, une troupe d'artistes de la Maison Pathé et de la Société des auteurs et gens de lettres ont obtenu l'autorisation de prendre dans les Ruines de l'Abbaye St-Bavon des scènes pour faire un film tiré du drame de Sardou Patrie!

Visite des Musées. Le Collège a accordé l'entrée gratuite en semaine à des sociétés, à des écoles et aux soldats de la garnison. Dès le 17 octobre, d'accord avec le commandant allemand de la place de Gand, il a autorisé l'entrée gratuite aux officiers de l'armée allemande tous les jours et aux sous-officiers et soldats les jeudis et les dimanches.

Conférences. Le Conservateur a fait des conférences-promenades dans les deux musées aux sociétés qui lui en ont exprimé le désir.

A. Musée d'Archéologie.

Accroissements: a) Sous. Un terme d'escalier Louis XVI provenant de la maison n° 6 petite rue de Belle-Tue (de l'Administration communale); un des deux tonneaux chinois ayant servi en 1720 à transporter de Chine en Flandre deux vases de porcelaine de 0,90m achetés par Louis Beernaert, grand armateur général de la célèbre Compagnie impériale des Indes, dite d'Ostende, et vendus le 12 juillet 1913 à une grande maison d'antiquités de Songes; un ancien coffre de voyage; un grand fléau de balance de 1704 et une pièce pareille de la même époque sans date (de M. Joseph Hye-Hoys; - les deux drapeaux de la société de chant dissoute le Willemsgenootschap (de M. Jean Mathieu); - le drapeau de la société de chant dissoute Willems-Mannenkoor, 1876, et le cartel de la société de jeu de dés T'siepenvogelen-Club, 1895 (de M. M. Van den Heule); - le cartel de la société d'amateurs de canaris L'Union, fondé à Gand en 1804 (de MM. Ch. Janssens, président, G. Mertens, vice-président et Sijpens, secrétaire-trésorier; - poteries romaines trouvées probablement dans les environs de Souvain, achetées dans la vente du Marquis Henri de Wavrin à Villers au Tertre de M. le notaire Neve); - douze vitrines-armoires à grandes glaces (du Comité de l'Exposition de l'Art ancien dans les Flandres organisée dans l'Exposition internationale et universelle de Gand en 1913); - les médailles et deux registres de la société de tir dissoute De Comblain

schutters (par l'intermédiaire de M. A. De Caesmaecker); - un ancien canif (de M. S. Meire); - quatre pistolets, un fusil, cinq épées, deux javelots (de M. O. Verhaeghe de Naeyer); - quatre statues de bois recues des exécuteurs testamentaires de G. Scribe; - une arbalète (de M. J. Van Damme - De Waele); - une arbalète (de M. G. Rinskopf); - un plastron de cuirasse trouvé en 1913 dans l'Escaut à Wichelen (de M. Ph. Duprez, d'Overmere); - une serrure du XVIII^e siècle (de M. V. Van Gendt, rue de la Paix, 7).

b). Achats. On a acheté une serrure très curieuse du milieu du XIX^e siècle.

Situation des collections. Le musée est encore toujours „le riche magasin de bric-à-bric“ dont parlait M. Sédien. Il le restera évidemment jusqu'au moment où les collections seront transférées dans le nouveau local. Ce qui est fort regrettable, c'est que les objets relégués dans le magasin rue longue des Pierres, 22, s'y trouvent entassés et ne peuvent recevoir aucun soin.

Le 10 décembre 1914 l'Administration communale recut communication de l'avis suivant:

Bekanntmachung.

Es ist zu meiner Kenntnis gekommen, dass seitens der Landesbewohner noch Waffen und Munition versteckt gehalten werden.

Wer die noch in seinem Besitz befindlichen Waffen (Handfeuerwaffen, Bogen, Armbrüste, Hieb- und Stichwaffen aller Art) bis zum 15 d. Monats Mittags 12 Uhr (Deutsche Zeit) an die zuständige Ortsbehörde zur Weitergabe an den militärischen Befehlshaber abgeliefert, wird straflos bleiben.

Derjenige, in dessen Besitz nach diesem Zeitpunkte Waffen oder Munition gefunden werden, wird mit dem Tode bestraft. Die zuständigen Ortsvorstände sowie die sämtlichen Bewohner der Häuser oder Gehöfte, in welchen Waffen oder Munition gefunden werden, sowie die Nachbarn der Schuldigen werden zur Rechenschaft gezogen werden.

Wer von dem Vorhandensein von Waffen oder Munition

Kentenis erhält, ohne unverzüglich dem Ortsvorstande zur Weitergabe an die militärischen Befehlshaber Meldung darüber zu erstatten, wird mit dem Tode bestraft. Vorstehender Erlass enthält die letzte Anforderung an die Bevölkerung zur Abgabe der Waffen und wird vom 15. December ab mit rücksichtsloser Strenge durchgeführt werden.

Die Ortsvorstände sind für weitestgehende Verbreitung dieser Bekanntmachung persönlich verantwortlich.

Sie müssen die abgegebenen Waffen und Munition nach Empfang bis zum 15. December 1914 Abends 6 Uhr (Deutsche Zeit) bei der nächsten deutschen Militärbehörde abgeliefert haben.

Thielt, 5-12-14.

Der Oberbefehlshaber.

Bericht.

Het is mij ter kennis gekomen, dat door de inwoners van dit land wapenen en munitie verdoken worden.

Alwie, tot 15 December, 's middags 12 uur (duitsche uur) de wapenen (schietgeweren,bogen, kernisbogen, roeren en blanke wapenen van iederen aard) die hij in zijn bezit heeft, aan de plaatselijke overheid uitlevert, om aan den militairen bevelhebber overgegeven te worden, zal ongesnapt blijven.

Diegene echter, die na gestelden datum, nog in het bezit van wapen^(en) of munitie gevonden wordt, zal met de dood gestraft worden. Ook de plaatselijke overheid, ook alle bewoners van huizer of hofsteden, waar de wapenen gevonden worden, zoo ook de geburen van de schuldigen zullen voor het krijgsrecht gedaagd worden. Alwie het bekend wordt, waar wapenen of munitie geborgen worden, en dit niet aan de plaatselijke overheid meldt, zal met de dood gestraft worden. De burgemeester moet dan de krijgs-overheid verwittigen.

Dit is de laatste oproep aan de bevolking tot het overgeven van wapenen, want van den 15 December af zal er met onmiddoo-

gende strengheid behandeld worden.

De burgemeesters zijn persoonlijk verantwoordelijk voor de breede bekendmaking van dit bericht. Zij moeten de afgeleverde wapenen en munitie ten laatste den 15 December 1914's avonds 5 uur (Duitsche uur) aan het naaste militaire bestuur afgeleverd worden.

Chielt, 5. 12. 14.

De Opperbevelhebber.

Avis important.

Il est venu à ma connaissance que les habitants du pays cachent encore chez eux des armes et de la munition.

Celui qui a encore en sa possession des armes (soit armes à feu, arcs, arbalètes, arquebuses et armes blanches de tout genre) ne sera puni d'aucune façon si les armes et la munition seront déposées jusqu'au 15 Décembre à midi précis (heure allemande) chez le bourgmestre de sa commune, pour être remises au commandant militaire.

Passé la date indiquée, toute personne se trouvant en possession d'armes ou de munition sera fusillée. On demandera compte également aux bourgmestres compétents ainsi qu'à tous les habitants des maisons ou fermes dans lesquelles des armes ou de la munition seront trouvées, de même qu'aux voisins des coupables.

Sera frappé de la peine de mort, celui qui apprend l'existence d'armes ou de munition sans en avertir le bourgmestre de sa commune, qui doit prévenir le commandant militaire.

Le présent décret forme le dernier appel à la population de déposer les armes et une fois le 15 Décembre passé, on agira avec la dernière rigueur.

Les bourgmestres sont personnellement responsables de ce que cet avertissement trouve la plus large publication.

Ils sont tenus à déposer chez l'autorité militaire la plus

proche jusqu' au 15 décembre 1914, à 6 heures du soir (heure allemande) les armes et la munition qu' on leur remettra.

Thielt, 5. 12. 14.

Le Commandant en chef.

Le 15 décembre 1914, à 6 heures du soir, le Conservateur reçut la pièce suivante :

Commandement
de la Garnison de Gand.

N° 1507.

Gand, le 15 - 12 - 14.

A Monsieur le Bourgmestre de la ville de Gand.

Comme suite à l'ordre du Commandant supérieur, en date du 5 courant, je vous prie de vouloir remettre aussi les armes suivantes existant à Gand :

- 1) Du Musée d'Archéologie, rue longue des Pierres, les 21 arbalètes qui s'y trouvent et les 3 sabres-épées du 19^e siècle ;
- 2) du Théâtre royal, les 15 sabres d'infanterie et de marine, les 32 baïonnettes triangulaires, les revolvers et les pistolets de nouvelle espèce, ainsi que 7 sabres de cavalerie ;
- 3) toutes les armes qui se trouvent dans les caves du Palais de justice, armes à feu et armes blanches saisies en justice.

Les sabres ou épées renseignés au 2^e et les sabres de cavalerie doivent être apportés à la gare du Sud ; toutes les autres armes doivent être remises au Château des Comtes.

P. o.

(signé) Henz.

A ce document était joint le suivant :

Ville de Gand.

Commissariat central
de police.

Ind. O N° 1963.
Annexes
une

Très urgent

Transmis à Monsieur Van Hercke en le

priant de vouloir bien donner des ordres pour que les armes dont question soient déposées au bureau central demain 16 courant avant 8 1/2 h^s du matin.

Gand, le 15 décembre 1914
Le Commissaire de police en chef
(S'iqui) E. Van Wesemael.

Le Conservateur se mit immédiatement en rapport avec M. l'Échevin des Beaux-Arts pour lui exprimer l'avis que, plusieurs arbalètes étant en mauvais état, l'ordre du commandant supérieur ne pouvait s'appliquer à ces pièces. Il fut chargé de se rendre le lendemain matin à la Kommandantur et d'y exposer ses raisons. Il fut reçu par M. le Commandant von Wieck, auquel il fit connaître que certaines arbalètes étaient tellement attaquées par les vers, qu'elles casseraient certainement pendant le transport. M. le Commandant fit procéder immédiatement à une enquête, à la suite de laquelle six des vingt-et-une arbalètes pouvaient rester dans le Musée. M. von Wieck se fit délivrer encore un petit drapeau prussien pris en 1759 par l'armée autrichienne à la bataille de Maxen et offert à la confrérie Saint-Georges de Gand par le général comte Joseph de Saint-Ignon.

Ses journaux publiaient le 13 janvier l'arrêté suivant:

La remise des armes.

Il me revient de source sûre qu'il se trouve encore un assez grand nombre d'armes en Belgique. En conséquence, j'invite les habitants de la Belgique à remettre d'ici au 15 janvier prochain toute arme et toute munition qui pourrait encore se trouver en leur possession à l'Hôtel de ville de leur commune.

Sous le nom d'arme il faut entendre toutes espèces d'armes à feu, telles que le fusil militaire, fusil de chasse, cara-

bine de chasse, fusil-canne, pistolet, revolver, fusil à air, à l'exclusion d'armes ayant une valeur artistique ou d'antiquité, toutes espèces d'armes blanches, telles que baïonnette militaire, le poignard, canne à poignard, à l'exclusion d'armes ayant une valeur artistique ou d'antiquité.

Sous le nom de munition il faut entendre les cartouches militaires de tout genre, cartouche de chasse, tant celles prêtes à l'usage que leurs parties.

Quiconque remettra des armes jusqu'à la date indiquée ne sera pas seulement libre de toute peine, mais recevra pour chaque fusil militaire et pour chaque baïonnette militaire, aussi pour ceux recueillis sur le champ de bataille, une récompense de 1,50 fr. qui lui sera payée par l'intermédiaire de l'autorité communale par la caisse militaire.

Toute arme de chasse, tout fusil canne, etc., se trouvant en possession d'un particulier, doivent être pourvus du nom du propriétaire et doivent être remis comme un reçu du bourgmestre. Les armes demeurent sa propriété et lui seront rendues après la cessation de l'état de guerre. Après le 15 janvier, il sera procédé sans ménagement à des perquisitions en tout lieu qui paraîtra suspect. Les armes trouvées seront confisquées les propriétaires seront punis avec toute la rigueur des lois de la guerre.

Bruxelles, le 10 janvier 1915.

Le Gouverneur - Général en Belgique,
Baron von Bissing.

A la suite de cette publication, le Collège adresse la lettre suivante à M. le Commandant de la Garnison de Gand:

M. le Commandant de la Garnison de Gand,
Vous vous êtes fait remettre le 15 décembre 1914 les objets suivants, déposés depuis de longues années dans notre Musée d'Archéologie:

1° quinze arbalètes,

2° trois sabres-épées du XIX^e siècle,

3° un petit drapeau pris par les Autrichiens à l'armée prussienne en 1759 et offert à la Confrérie Saint-Georges de Gand, dont la ville a reçu les objets historiques.

Le nouvel arrêté du Gouverneur général, du 15 janvier 1915, porte que „ sous le nom d'arme il faut entendre „ toutes espèces d'armes à feu ... à l'exclusion d'armes ayant une „ valeur artistique ou d'antiquité, toutes espèces d'armes blanches ... à l'exclusion d'armes ayant une valeur artistique „ ou d'antiquité. ” Or, les objets ci-dessus se trouvaient précisément dans le Musée parce qu'ils ont une valeur artistique ou d'antiquité.

Nous estimons donc qu'il y a eu un mal-entendu et, dans l'affirmative, nous prenons la liberté de vous demander la restitution de ces objets, afin de les déposer dans les collections du Musée, où ils seraient toujours bien gardés comme par le passé.

Veuillez agréer, Monsieur le Commandant, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Le Collège

Le Secrétaire communal,
(signé) De Bruycker.

(signé) M. De Weert.

Voici la réponse à cette lettre :

Etappen-Inspektion der 4 Armee.

N° 2322./1

Gent, den 22 Januar 1915.

Dem

Magistrat der Stadt

Gent.

In Beantwortung des am 19. I hier vorgelegten Schreibens (I. Büro Ind. 89 N° 296) an die Etappen-Kommandantur Gent

teilt die Etappen-Inspektion folgendes mit:

Die Verfügungen des General-Gouvernements haben nur für dessen Gebiet, nicht für das Operations- und Etappengebiet Geltung. Für dieses sind nur die Anordnungen des Armee-Oberkommandos thierl massgebend, welches auch die Zurückführung von Armbrüsten und Säbeln nach Deutschland angeordnet hat.

Alle diese Waffen werden nach dem Friedensschluss ohne Ausnahme zurückgegeben.

Ausgenommen von der Rückgabe bleibt nur die alt-preussische Standarte, die 1759 bei Maxen durch österreichische Truppen erobert worden ist, und jetzt wieder in den Besitz der preussischen Armee zurückkehrt.

Dieses Verfahren entspricht durchaus dem Kriegsgebrauch.

Verlorene Feldzeichen werden zurückgenommen, wenn später die betreffende Armee oder ihre Nachkommen bis zu ihren Aufbewahrungsort vordringen.

V. S. d. E. J.

Der Chef des Generalstabes
(get.) v. Kemnitz
Oberst.

Le vieux drapeau de l'Association athlétique la Gantoise, qui, par suite d'un malentendu, avait été envoyé comme don au Musée, a été rendu par le Collège à la dite société.

Nouveau local. Ses recherches se sont encore continuées cette année-ci dans les bâtiments de l'ancienne abbaye de la Byloke, futur local du Musée. Il s'agissait surtout de relever les détails des constructions. Ici, plus que jamais, des recherches minutieuses et méthodiques s'imposaient: toute

précipitation ou idée préconçue feraient manquer la restauration de bâtiments, qui paraissent avoir été une merveille et qui le redeviendront lorsque la restauration sera suffisamment étudiée.

Malheureusement la guerre est venue arrêter ces travaux préparatoires, qui ont cependant été poussés assez loin pour permettre à l'architecte, M. Geirnaert, de relever à peu près tout ce qui reste des anciens bâtiments et de dresser les plans d'une restauration qui n'est fondée sur aucune conjecture.

Recettes. L'entrée du Musée est gratuite le dimanche, les jours de fête et le jeudi après-midi. Les autres jours le ticket coûte 0,50 fr. par personne.

En janvier il y a eu 6 visiteurs payants	3,00 fr.
" février " " " " 12 " "	6,00 fr.
" mars " " " " " 36 " "	18,00 fr.
" avril " " " " " 63 " "	31,50
" mai " " " " " 40 " "	20,00
" juin " " " " " 62 " "	31,00
" juillet " " " " " 90 " "	45,00
" août " " " " " 9 " "	4,50
" septembre	
" octobre	
" novembre	
" décembre.	

en 1914 il y a eu 318 visiteurs payants, soit 159,00 fr. de recettes.

B. Musée lapidaires.

Guide du visiteur. Les circonstances du temps n'ont point été favorables à la vente de la 4^e édition du Guide du visiteur, qui, comme on le sait, existe en français, en néerlandais, en

anglais et en allemand. Cela n'empêche que le texte est tenu à jour pour l'édition suivante: celle-ci différera assez bien de la précédente à cause des nouvelles découvertes et de l'augmentation considérable des objets exposés.

Accroissements: a) Dons. - La fabrique de l'église de Baicgem a fait don de fragments de la mosaïque trouvés sous le pavement de ce monument lors de sa restauration. - M. F. Mathys, tailleur de pierre, rue aux Baufs, 36, a offert un mortier de marbre à deux anses et un bec (XVIII^e siècle). - Les exécuteurs testamentaires de feu F. Scribe ont envoyé au Musée lapidaire un bas-relief de pierre blanche, des armoiries sur pierre blanche et sur marbre blanc, neuf chapiteaux de colonne de pierre blanche, deux chapiteaux de montant de cheminée, un dégueuleux de fontaine de pierre blanche. - M. N. Michel, marchand de vélos, rue Borluut, 4 et 12, a fait don d'un fragment de clôture de chœur ou de chapelle de pierre blanche.

Situation du monument et des collections. - Le déblai n'a pas pu être repris cette année. On a réparé une faute, qui avait été commise lors de l'utilisation du Réfectoire comme salle d'exposition: trois piliers construits au fond de la salle contre le mur à l'est et imitant l'appareil ancien ont été démolis; le grand échafaut au milieu de la salle a disparu et l'on a ainsi dès l'entrée une vue d'ensemble sur la plus grande salle romane du pays. Mais on s'est appliqué surtout à exposer tout ce que le Musée possède. Les salles du rez-de-chaussée, sous le Réfectoire, jadis toujours sombres et ne servant pour moitié que de débarras, sont actuellement aménagées en salles d'exposition et très bien éclairées. On y a exposé pour la première fois les objets des époques romaine et franque trouvés dans l'Abbaye même, la collection de carreaux de pavements mosaïques avec engobe, peut-être la plus riche qui soit, de nombreuses sculptures, des dalles funéraires, une belle collection de mortiers de pierre, etc, etc.

Visiteurs et recettes. L'entrée est libre les dimanches et jours de fête; en outre les soldats de la garnison et les écoliers, en groupe, sont autorisés à visiter gratuitement le Musée.

Voici le tableau des visiteurs payants et des recettes faites en 1914:

	Ecoliers à 0,10 fr.	Visiteurs à 0,50 fr.	Recettes.
Janvier.		17	8,50 fr.
Février.		46	23,00
Mars		60	30,00
Avril.	1	307	153,60
Mai		221	110,50
Juin		289	144,50
Juillet	4	372	186,40
Août	4	26	13,40
Septembre		32	16,00
Octobre.		9	4,50
Novembre.			
Décembre.			
<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
1914	9	1379	690,40

Rapport de l'année 1915.

Musée d'Archeologie et Musée lapidaire.

Commission directrice. - M. le Bourgmestre et M. l'Echevin des Beaux-Arts, membres de droit;

MM. le baron Em. de Neve de Roden, L. Maeterlinck, le chevalier Em. Soenens, P. Fredericq, Ad. de Ceuleneer, H. Girenne, J. Delvin, V. van der Haeghen, Et. Mortier, A. Verhaegen, le chansonnier G. van den Gheyn, M. de Smet de Naeyer, Ch. Parmentier, F. Diérens, Jos. Casier, J. van Brielbroeck, G. Brunin, A. Dutry, Aug. Bruggeman, Fr. Priem, A. Dupireux, O. van de Voorde, H. Logeman.

Comité exécutif. - MM. le baron Em. de Neve de Roden, V. van

der Haeghen, le chanoine G. van den Gheyn, le chevalier Em. Soenens, J. Fredericq, J. Casier, Aug. Bruggeman, H. Tirenne.

Président :

Secrétaire : M. le chanoine G. van den Gheyn.

Conservateur : M. A. van Werveke.

La Commission a eu la douleur de perdre un de ses membres les plus distingués, M. le baron Emile de Nève de Roden, décédé le 24 janvier 1915. Nommé par le Conseil communal lors de la création de la Commission directrice (18 octobre 1884), il devint membre du Comité exécutif par arrêté du 22 juin 1886. Dès l'ouverture du nouveau local du Musée d'Archéologie (1 novembre 1884) il mit à la disposition de la ville, comme dépôt, une partie de ses riches collections pour remplir les vides dans les nouvelles installations. Connaisseur avisé, il émettait sur les objets soumis au Comité des appréciations pleines de justesse. Ses collègues garderont de lui le meilleur souvenir.

Etudes. - Des permis d'études, donnant droit à l'entrée gratuite, ont été délivrés à 1 archéologue, 1 architecte, 4 peintres et 1 sculpteur.

Visite des Musées. - Le Collège a accordé l'entrée gratuite en semaine à des écoles et aux officiers de l'armée allemande, le jeudi aux soldats.

A. Musée d'Archéologie.

Accroissements : a) Dons. - Une clef de fer du XV^e siècle (de M. Louis Meire - Verdonck, horloger de la Ville); la matrice de la médaille du Willems-Genootschap (de M. Jean Mathieu, digne de Brabant 55); le carrosse de parade des gouverneurs de la Flandre orientale (de M. le Baron R. de Kerchove d'Exaerde, gouverneur de la province); quelques carreaux de revêtement de faïence (de M. Pol. de Rudder, surveillant du Musée d'Archéologie); un ancien portefeuille (de M^{me} 8^{ve} J. Vilders, Coupure, 116); le sceau d'argent de J. J. Terneus (1771-1832) et de J. P. Terneus (1802-1858), receveurs de la Société des maçons de Gand dans la première moitié du XIX^e siècle (de M. S. Terneus, bou-

levard des Hospices, 3).

b). Achats. — Une grande armoire Louis XIV à deux vantaux, chêne plaqué de bois de racine; une armoire de légumine à vantail supérieur à treillis; une grande armoire Renaissance à deux vantaux avec placage d'ébène; quelques objets d'étain.

Situation des collections. — Le Conservateur a attiré l'attention de l'Administration communale sur l'état de l'échauguette au coin de la rue des Tonneliers, qui lui semblait offrir du danger pour les passants. La Commission des Monuments, consultée par le Collège, a nommé un sous-comité, qui s'est adjoint M. l'Architecte de la Ville; après examen, il a émis l'avis qu'il n'y a pas de danger immédiat.

La situation des collections exposées n'a subi aucun changement cette année. Ses objets entassés dans le magasin, rue longue des Pierres, encombraient tellement le local, qu'il a fallu en transporter une partie des plus volumineux au magasin du nouveau local de l'Abbaye La Bryloke. Il est évident que l'entassement pendant plusieurs années de tous ces objets de différente nature a été fort nuisible à leur bonne conservation. Il a fallu procéder à la mise en état de la plupart des pièces transportées. Par suite du déplacement d'une partie des pièces non exposées, le Conservateur a pu enfin commencer à en dresser un inventaire détaillé et entamer le remaniement complet du catalogue du Musée suivant une méthode rationnelle.

Il a été procédé au nettoyage, au retoilage ou à la restauration de 27 grands tableaux. Cet ouvrage a été exécuté sous la direction de M. François Coppejans, artiste-peintre, membre de la Commission des Monuments, qui l'avait désigné à cet effet, par les peintres S. Seys, Ch. De Bondt, Ch. van den Boghaerde et J. van Melle. On a également mis en état 79 chaises de différents styles destinées au nouveau local.

Nouveau local dans l'ancienne abbaye La Bryloke. — Les recherches minutieuses et méthodiques, arrêtées au début de la guer-

re, ont été reprises dans le courant de 1915. On a entamé la démolition des bâtiments modernes édifiés pendant la première moitié du XIX^e siècle dans le jardin, qui s'étend du Réfectoire et du bâtiment des dortoirs au boulevard des Hospices. On a eu d'abord l'intention de procéder à l'adjudication de ces travaux, mais, des recherches préalables ayant donné la conviction que les constructions à démolir étaient bâties avec des belles briques provenant de bâtiments anciens, qui peuvent servir à la restauration des parements, qu'en outre des parties anciennes avaient été incorporées dans les constructions modernes, on a jugé prudent et utile de faire la démolition en régie, afin de pouvoir procéder au mieux des intérêts d'une bonne restauration. On n'a pas eu à se repentir de cette décision: des parties très intéressantes ont ainsi été mises au jour, qui ne contribueront pas peu à donner aux ajouts du XVIII^e siècle un aspect fort pittoresque. Citons une porte d'entrée surmontée d'un petit pignon à gradins entre deux toits en appentis très bas couvrant les roussettes de petites caves, un petit bâtiment adossé à la maison de l'abbesse, dont l'un des murs portait la potence d'un très large puits d'eau potable (diamètre 2, m), dont la margelle seulement a disparu. La maison de l'abbesse et son appentis sont construits sur la voûte du cours d'eau, qui traverse le jardin et dont les murs de quai ont été retrouvés. Ce détail de la construction amènera sans doute l'établissement d'un promenoir à balustrades, qui serait d'un aspect très pittoresque.

L'autorité allemande a fait arrêter les travaux de recherche jusqu'au jour où les plans détaillés de la restauration des bâtiments auront été approuvés par la Commission royale des Monuments.

Recettes. - L'entrée du Musée est gratuite le dimanche, les jours de fête et le jeudi après-midi. Les autres jours le ticket coûte 0,50 ₣ par personne.

Il n'y a eu en tout, pendant l'année 1915, que 11 visiteurs

[Faint, mostly illegible handwriting in black ink, possibly including names and dates.]

1000
1000
1000

1000
1000

1000
1000

1000
1000

1000
1000

1877

1877

103 00
100 00
3 00

103 00
100 00
3 00

1877

R

1877

li
e
u
dir
or
es
se
ve
in
u
uc
a
che
â
es
ro

payants, soit une recette de 5,50 f.

B. Musée lapidaire.

Guide du visiteur. - Ses circonstances du temps ont été fort peu favorables cette année à la vente de la 4^e édition du Guide du visiteur, sauf pour le texte allemand, dont il a été vendu 75 exemplaires. Ses textes sont toujours tenus à jour pour l'édition suivante.

Accroissements: a) Dons. - La Ville étant intervenue dans le coût de la restauration de la façade Renaissance de La Cloche, quai de la Grue, 97, le Musée a reçu les tympans originaux des fenêtres du premier étage représentant la Foi, l'Espérance et la Charité, qui ont été remplacés par des sculptures neuves imitant les anciennes complétées.

b) Achats. - Aucun objet n'a été acquis cette année.

Situation du monument et des collections. - Le déblai a été repris cette année, grâce à un subside extraordinaire accordé par la Ville. Le préau du cloître, auquel on n'avait pas touché lorsqu'on a ramené le sol du cloître et celui entre les contreforts au niveau primitif, a été également abaissé. On en a enlevé $0,700\text{m}^3 \times \times =$ mètres cubes de terre. Cet ouvrage a donné les meilleurs résultats: il a rendu à toutes les constructions environnantes leurs anciennes proportions; toutes ont gagné en importance et se présentent, sauf pour les toits, avec les dimensions qu'elles avaient peu de temps après leur construction. Si l'on compare une photographie de l'état des lieux avant qu'on n'eut commencé aucun travail à l'état actuel, on est frappé du changement obtenu par le déblai. La vue des différentes baies nous avait jadis fait croire que le style roman du XII^e siècle n'avait produit à Gand que des constructions trapues et lourdes. Nous nous apercevons maintenant que nous avons fait erreur: les proportions sont belles ici comme ailleurs; les bâtiments, quoique de masses compactes à cause de l'appareil irrégulier, plaisent par leurs lignes simples et leurs baies judicieusement percées.

Le déblai n'a mis au jour que peu d'objets anciens: quel-

ques tessons de poteries romaines, dont un avec marque de potier, des tessons de poteries gallo-romaines, la moitié d'un pot à fleurs sphérique du moyen âge, une demi-douzaine de petits carreaux de mosaïque médiévale, des tessons de grès et de faïence du XVII^e siècle, un boulet de fer d'un petit canon, deux monnaies de cuivre, l'une d'Albert et d'Isabelle (1608), l'autre de Charles II (1679), des fragments d'un petit peigne d'os triangulaire de l'époque romaine. Quoique peu importante, ces trouvailles prouvent une fois de plus que l'abbaye Saint-Bavon a été construite à un endroit qui était déjà habité à l'époque romaine.

Visiteurs et recettes. — L'entrée est libre les dimanches et jours de fête; les soldats et les sous-officiers de la garnison allemande ont pu aussi visiter le Musée les jeudis; les officiers et les écoliers en groupe ont l'entrée gratuite les autres jours.

Voici le tableau des visiteurs payants et des recettes en 1915.

1915.	Ecoliers à 0,10 f.	Visiteurs à 0,50 f.	Recettes.
Janvier.			39,50
Février.			2,50
Mars.			1,50
Avril.			8,50
Mai.			5,50
Juin.			10,50
Juillet.			8,50
doût.			6,00
Septembre			13,30
Octobre.			2,00
Novembre.			0,50
Décembre.			0,00
<hr/>			
1915			98,30

G. Découverte d'objets préhistoriques.

Il importe de noter dans ce rapport annuel que ces dernières

années un grand nombre d'objets préhistoriques ont été découverts sur le territoire actuel de la ville de Gand. Plusieurs fouilles pratiquées dans les rues ont mis au jour des objets intéressants, mais presque toujours les hommes compétents n'ont malheureusement été avertis que lorsque les objets étaient détruits par des ouvriers ignorants. Ainsi, lors des fouilles faites en vue de l'établissement des fondations des écuries de la Gendarmerie, rue de la Frise, on a découvert une espèce de quai fait de gros poutres solidement ajustés ^{dans les marais des environs de l'église Saint-Jacques}; rue de Catalogne, entre la rue du Cornet de Poste et la rue des Champs, près du hotoir sud, on n'a pu sauver qu

Le creusement des darses a heureusement donné des résultats inattendus. C'est M. A. Boterdaels qui s'est chargé de recueillir pour le Musée les témoins de l'industrie de l'homme préhistorique, dont on ne s'est jamais occupé ici auparavant. Il a droit à toute notre reconnaissance pour ses recherches très longues et souvent peu agréables.

G. M. Mervielde

Rapport de l'année 1916.
 Musée d'Archéologie et Musée lapidaire
 Commission directrice. — M. Le Bourgmestre et M. l'Échevin des Beaux-Arts, membres de droit;
 M. M. L. Maeterlinck (18-X-1884), le chevalier E. Soenens (18-X-1884), P. Fredericq (18-X-1884), H. De Ceuleneer (18-X-1884), H. Pierrre (30-X-1893), J. Delvin (30-X-1893), J. van der Haeghen (30-X-1893), E. Mortier (16-III-1896), H. Verhaegen (16-III-1896), le charwiner G. Van den Gheyn (16-III-1896), M. de Smet de Naeyer (16-III-1896), Ch. Parmentier (16-III-1896) J. Dierkens (16-III-1896), Jos. Casier (21-XII-1896), J. Van Biesbroeck (21-XII-1896), G. Brunier (38-V-1906), H. Dutry (10-IV-1908), Aug. Bruijgemmen.

(19-xii-1908), Fr. Priem (9-II-1911), A. Dupireux (9-II-1911),
O. Van de Voorde (9-II-1911), H. Logeman (19-VI-1911).

Comité exécutif. - Président.....

Secrétaire: M. le chanoine G. Van den Gheyn

Membres: M. M. V. van der Haeyken,

(19-III-1896), chanoine G. Van den Gheyn (7-1-1894), le che-
valier Em. Sverens (24-II-1902), G. Fredericq (12-III-1904),
J. Cozier (10-IV-1908), Aug. Bruijeman (19-xii-1908),
H. Piresme (29-V-1911),,

Conservateur: M. H. Van Werocke (9-v-1899).

La Commission a perdu un de ses membres les plus dévoués. M. Victor van der Haeyken (26 IX-1854 + 3-V-1916). Nommé membre de la Commission directrice par le Conseil communal le 30 Octobre 1893, il fut désigné le 19 Mars 1896 pour le Collège pour faire partie du Comité exécutif. Fils de M. Ferdinand van der Haeyken, secrétaire et président de 1862 à 1913 de la Commission locale des Monuments, qui a été chargée jusqu'au 1 Novembre 1884 de la direction du Musée d'Archéologie et du Musée lapidaire, il avait assisté aux plus mauvais jours de cette institution. C'était la période où tout le monde se désintéressait à Gand des choses de l'art et surtout de l'archéologie, à tel point que la dite Commission ne put souvent tenir séance pour suite de l'absence de tous les membres sauf du secrétaire. Victor van der Haeyken avait hérité de son père cette ardeur, voire même cette obstination à garder tous les objets, qui pourraient un jour avoir quelque intérêt au point de vue de l'histoire locale. Il appartenait aux valeureux champions de l'archéologie, qui sont parvenus à

remettre en honneur les souvenirs des temps passés et qui ont pu amener l'Administration communale à installer nos musées dans des locaux plus spacieux que ceux où les collections avaient été reliquées. Il s'intéressait surtout aux Ruines de l'abbaye Saint-Bavon; secrétaire de la Commission locale des Monuments, le Musée lapidaire, qui y est installé, faisait l'objet de sa prédilection. Les collègues de M. Victor van der Haeyken garderont de lui le meilleur souvenir.

Etudes. — Des permis d'études, donnant droit à l'entrée gratuite, ont été délivrés à 1 archéologue, 1 photographe, 2 artistes-peintres, 1 peintre de vitraux, 2 architectes et aux professeurs de l'École S. Luc et leurs élèves.

Visite des Musées. — L'entrée gratuite en semaine a été accordée par le Collège aux élèves des classes supérieures des écoles communales et aux officiers de la garnison allemande ^{pendant toute la semaine} ~~durant toute la semaine~~ et aux soldats le jeudi.

A. — Musée d'Archéologie

Accroissements: a) Dons. — De M. Payès-Allary, président du Congrès préhistorique de France à Murat, Cantal, France, par l'intermédiaire de M. Joseph Maertens, rue d'Ypres, 66, Gand: 1° un couteau de table, moyen âge; 2° un fer de lance léger, XV^e siècle; 3° un grand fer de lance, XV^e ou XVI^e siècle; 4° un mors de cheval gothique. Ces objets ont été trouvés entre Schellebelle et Wichelen dans l'Escaut.

De M. François Coppejans, artiste-peintre, rue longue des Pierres, 9: une chaise Louis XIV.

De M. Joseph De Bonult, peintre-décorateur, rue

du Bélier, 20, Gand; 1^o 9 carreaux de revêtement de faïence bleus, XVII^e siècle, 2^o une horloge confectionnée en 1804 à Hamsbeke par Josse Lievens.

De M. E. Rouwroy, électricien, rue de Catalogne, 5: un tympan de fer forgé Louis XVI (1785).

De M. J. Van Biesbroeck, Boulevard Léopold, 32: 1^o une porte Renaissance (XVII^e siècle); 2^o le décor de carreaux de ciment polychromes à figures d'une cuisine de la Renaissance (XVII^e siècle).

De M. M. Perwé Van der Vande, marché aux Oiseaux, 11: un niveau à plomb, de laiton (XVIII^e siècle).

De M. François De Bruyker-De Wolf, rue de l'Hospice, 96, Gentbrugge (leg): 1^o une plaque de contre-cœur de cheminée de style Louis XV; 2^o un soufflet à bouche pour foyer de ménage, fer forgé; 3^o une pince de foyer garnie de cuivre; 4^o une fourche de foyer; 5^o un tisonnier; 6^o un bougeoir de cuivre argenté estampé, Louis XIV; 7^o deux paires de mouchettes, l'une de cuivre, sans ressort, l'autre, de fer, avec ressort; 8^o une peinture Renaissance; 9^o une es-pagnolette.

De M. Rodolphe Monnier, Boulevard Léopold, 12, Gand: l'insigne du casernier des casernes de la rue de Bruxelles, François Monnier (+ 1855).

De M. C. Verloove, cour du Prince; 36: 1^o un sextant de laiton; 2^o deux niveaux à plomb de laiton; 3^o un instrument d'artilleur, de laiton.

De M. Guillaume Vieser, soldat allemand: une médaille romaine de cuivre.

De M. Léon Vermeulen, fossé St-Elisabeth, 41: un grand liguier d'étoir de fabrication malinoise. à deux anses.

De M^{lle} Victor van der Haeghen, rue de la Colline, 44: la Bibliographie gantoise avec supplé.

ments par Ferd. van der Hoejghen, don fait en souvenir de son regretté mari.

Envoi de la ville. - Le portrait du Dr. Guinard peint par A. De Wilde en 1864.

b). Hochats. - 28 chaises et 1 fauteuil de béguine; une araignée (vélo à grande et petite roue); plats, assiettes, pots à bière, mesures, légisniers d'étain; 48 portraits ^{lithographiques} de garçons, deux chaises Empire; un coffre Renaissance à serrure à pince; grand dessin du décor intérieur de la cuisine de la maison place de l'Écluse, 22, par M. Jean van den Boj'aert; un trébuchet d'orfèvre; une planche ^{de cuisine} gravée; un pot à lait Wedgwood, De plus les meubles suivants, provenant pour la plupart de l'Hôtel de Ville et qui se trouvaient depuis de longues années tout démantibulés dans le magasin du Musée, ont été remis en état: une grande armoire Louis XIV. à quatre vantaux, l'armoire aux archives de la Chambre des Pauvres, de style Renaissance, deux tables Renaissance, 8 terres d'escalier Louis XV ou Louis XVI, un cadre Renaissance, la partie inférieure d'une grande armoire Louis XIV. à deux corps; un fauteuil Louis XVI; une ^{haute et étroite} armoire à trois vantaux ^{superposés} Renaissance.

Bibliothèque. - Un musée d'archéologie bien organisé doit posséder une riche bibliothèque, soit que ce musée ait un caractère plutôt historique, c'est-à-dire qu'il possède ^{un grand nombre} des souvenirs des anciennes institutions, des coutumes, des mœurs, du folklore de la contrée, soit qu'il ait un caractère plus général. Dans le premier cas il faut y trouver les ouvrages traitant des organismes, qui ont régi le pays et de tout ce qui

concerne la vie du peuple aux différentes époques de son histoire; dans le second cas, il faut y trouver tout ce qui s'est publié au point de vue de l'archéologie. C'est ce qu'avait compris la Commission locale des Monuments, qui a créé et qui, pendant un demi-siècle exactement a eu la direction de notre Musée d'Archéologie. Victor Gaillard, qui donne dans le Messager des sciences historiques de 1850 (page 535) un aperçu de ce que le "Musée historique de Gand" possède déjà, cite les ouvrages que sa bibliothèque vient de recevoir du Ministre de l'Intérieur et constate que "la bibliothèque de ce Musée est déjà riche en ouvrages publiés à Gand ou par des auteurs gantois." Il constate en outre d'un passage de La Bibliographie gantoise (I, 39, note, à 40) qu'elle possédait des incunables, et nous savons aussi qu'on y trouvait des manuscrits, entr'autres de Luc d'Heere.

Malheureusement la Commission a un jour changé d'avis. Il est vrai que le Musée d'Archéologie ne doit pas faire double emploi avec la Bibliothèque de la ville et de l'Université et lui faire la concurrence, mais il doit posséder au moins les instruments de travail et d'investigation indispensables à son conservateur. Notre Musée n'a pas seulement la plus riche collection du pays de souvenirs de nos anciennes institutions, on y trouve encore un grand nombre d'objets qui appartiennent à l'archéologie en général.

La direction doit ainsi être à la hauteur de toutes les branches, dans lesquelles se spécialisent les fonctionnaires attachés aux grands musées.

Elle doit donc disposer d'une riche bibliothèque, instrument indispensable à son travail. Il n'en était rien cependant jusqu'ici. Il y a nombre d'années déjà les incunables, les manuscrits et les principaux ouvrages furent envoyés à la Bibliothèque de la Ville et de l'Université avec bon nombre d'objets du Musée, qui s'y trouvent encore, et les autres livres passèrent à la Bibliothèque des Archives, si bien que, jusqu'ici, le Musée ne possédait absolument rien d'autre que le Nouveau dictionnaire Français-Neerlandais et Neerlandais-Français de Krassers. Chose incroyable: le Catalogue manuscrit du Musée, dressé en 1848, se trouve à la Bibliothèque de la Ville et de l'Université. et y porte, à chaque page de ses 4 volumes, l'estampille de cette bibliothèque comme si c'était la propriété de ce dépôt!!! Cet état des choses ne pouvait durer. C'était forcer le Conservateur à de fortes dépenses personnelles pour le mettre en état d'avoir au moins les ouvrages les plus indispensables. L'Administration communale, profitant d'une occasion qui se présentait, a mis la direction en état de former un noyau de bibliothèque assez important, qui pourra s'accroître d'année en année. Il a été acheté en plus une bonne quantité de livres, qui ont coûté avec la reliure la somme de 994.88 fr. Il faut évidemment que l'achat et la reliure des livres puissent être imputés sur un crédit à ajouter au budget du Musée.

Situation des collections: a) Collections exposées.
 Leur situation générale est la même qu'en 1915, c'est-à-dire que les objets, exposés sous la voûte lambrusées-en-pitch-firnt-des-nefs immenses.

d'une ancienne église, subissent toutes les détériorations que la poussière et l'insuffisance de chauffage ne cessent de causer. Quoi qu'on fasse, les objets ne sont jamais bien entretenus et le nettoyage souvent répété les use outre mesure. Tel est le cas, par exemple, pour la superbe collection d'étendards et de gonfanons de nos anciennes corporations et confréries, la plus riche du monde entier. Il est grand temps que ces pièces précieuses soient exposées dans une salle plus petite et surtout mieux fermée et préservées contre la poussière. Encore sera-t-il nécessaire de rechercher le moyen de ralentir leur dépérissement par trop rapide.

b) Collections non exposées. - Nous avons signalé dans le rapport de l'année dernière, que les objets les plus volumineux des ceux entassés dans le magasin rue Longue des Pierres, 22, ont été transportés au magasin du nouveau local de l'Abbaye, "De Byloke". Nous avons dit que l'entassement, pendant plusieurs années, de tous ces objets de différente nature a été fort nuisible à leur bonne conservation et qu'il faudra procéder à la mise en état de la plupart des pièces transportées. Il aurait fallu y ajouter que plusieurs de ces pièces, des objets mobiliers notamment, étaient déjà démontées lorsqu'elles ont été transportées en 1884 et même plus tard de l'Hôtel de ville au magasin. Dans le courant de 1915 on en a reconstitué et réparé quelques-uns. Les objets nouvellement entrés ne peuvent généralement pas être exposés, faute de place. Ils sont conservés dans le magasin de la "Byloke" ou dans le quartier du Conservateur dans le même local.

Inventaire et Catalogue. - Nous avons signalé dans le rapport de l'année dernière que, par suite du déplacement d'une partie des pièces non exposées, le Conservateur a pu enfin commencer à en dresser un inventaire détaillé et entamer le remarquablement complet du catalogue du Musée, suivant une méthode rationnelle. A son grand regret, ce fonctionnaire n'a pu activer ce travail comme il le désirait, par suite des obsédantes occupations, dont il est chargé durant la guerre dans le Bureau de renseignements au sujet des soldats et des réfugiés.

Local de la rue longue des Pierres. - Quoique modeste appropriée à l'installation d'un musée d'archéologie, l'ancienne église des Carmes chaussés n'en est pas moins un monument intéressant au point de vue architectural. Elle offre un rare et singulier exemple d'un monument religieux agrandi d'un même côté à deux époques différentes: La nef principale, dont le grand axe se dirige du sud au nord et qui, chose rare, n'est donc pas orientée, fut construite au début du XIV^e siècle.

Le chœur date du premier tiers du XV^e siècle, époque à laquelle le mur gouttereau vers l'est fut complètement transformé: on boucha les ogives primitives, et la partie inférieure du mur fut remplacée par une série d'arcades reposant sur des piliers. En 1518 on ajouta à cette basse nef une série de 6 chapelles collatérales couvertes chacune de deux croisées d'ogives, dont les retombées reposent alternativement sur des piliers et sur des culs-de-lampe décorés de figures d'anges tenant des écussons et suspendus dans le vide à l'aide d'une armature

de fer. sauf une seule, qui est portée par une remarquable colonnette de fer forgé. Les deux nefs se dessinent dans la nulle des Corneliens par deux pignons percés chacun d'une croix ogive vitrée flanquée de lancettes aveugles encadrées de briques moulurées d'un merveilleux effet.

Le service technique a été chargé en 1916, sous la surveillance d'une délégation de la Commission locale des Monuments, de lever cette belle façade en vue d'une restauration, qui s'impose par suite du mauvais état de la construction et de la disparition presque complète de certaines parties des moulures. Un sondage, qu'on fut amené à faire pendant ce travail, amena la découverte de la porte primitive dans le pignon principal. Elle est couronnée d'un arc trilobé encadré de briques moulurées d'un galbe élégant et rare dans nos contrées.

Il n'est pas étonnant qu'un monument, qui offre des parties aussi remarquables, ait attiré l'attention de la Commission royale des Monuments qui, par sa lettre du 19 Septembre 1916, fit connaître au Collège qu'au cours de sa dernière séance, sur la proposition de M. Mortier, son savant et distingué collègue, elle avait reconnu à l'ancienne église et à l'ancien couvent tout entier des Carnes chaussés, sis rue longue des Pierres, à Gand, un mérite artistique et archéologique justifiant leur admission dans la deuxième classe des édifices monumentaux civils publics et elle rappelle que le cloître de ce couvent est déjà rangé à la même classe de cette catégorie de monuments."

Nouveau local dans l'ancienne Abbaye de Byloke

Les travaux de démolition des parties modernes du local, dont il a été fait rapport dans l'exposé de la situation en 1915, ont été ^{une seule salle qui provisoirement restée debout.} achevés en Avril 1916. Ils ont été exécutés en régie sous la direction de M. M. l'architecte Geinaert et du conservateur St. Van Werveke sous la surveillance des délégués de la Commission locale des Monuments, M. M. Casier, président, et F. Coppejans, en l'absence de M. M. Friederich, déporté en Allemagne, et V. Vaernewyck, absent depuis Octobre 1914. Ils ont produit, outre la découverte de parties anciennes déjà citées dans le rapport précédent, une assez grande quantité de belles briques anciennes, qui viendront bien à propos dans la restauration des bâtiments Renaissance.

Au mois de mars 1916 la Ville reçut la lettre suivante de S. E. le Président du Gouvernement civil allemand:

Der Praesident
der Zivilverwaltung Gent, den 12. März 1916.
für die
Provinz Ostflandern.
Geschäftsnummer 11. 1364.

Zum. gest. Schreiben. v. J. II. 16. I. Büro
Ind. G. 11^o 361.

In Verfolg meines Schreibens v. I. II. 16. J. N^o 11584. ersuche ich, die städtische Denkmal-Kommission zu Anfertigung der Pläne über den Umbau des historischen Gebäudes der „Byloke“ und seine Einrichtung als archäologisches Museum zu veranlassen und mir die Pläne sodann zwecks Weiterleitung an die „Koninklijke Commissie voor de Monumenten en de landschappen“ mit eingehendem Bericht vorzulegen. Die Fortführung der

Abänderungsarbeiten ersuche ich weiterhin bis zur Erteilung der vorgeschriebenen Genehmigung zu unterlassen.

(gez) Ecker.

An die Stadt Gent.

Traduction.

Gand, le 12 Mars 1916.

Le Président de l'Administration civile pour la province de Flandre orientale, N^o II, 1364.

Suite à la lettre du 4. II. 16. 1^o Bureau, Ind. G. n^o 381.

Comme suite à ma lettre du 1-11. 16. N^o II. 584, je vous prie de demander à la Commission ^{locale} des Monuments de vouloir dresser les plans des transformations du monument historique la „Byloke” et des travaux à y exécuter pour l'installation du Musée d'Archéologie, et de me remettre alors ces plans pour pouvoir les transmettre à la Commission royale des Monuments et des Sites avec un rapport détaillé. Je vous prie de cesser les travaux de transformation jusqu'à ce que vous ayez reçu l'approbation requise.

(Signé) Ecker.

A la ville de Gand.

Par suite de cet ordre et de l'absence de deux des membres du Comité spécial, qui se sont occupés dès le début de l'étude du monument et des recherches qu'elles ont effectuées, les travaux ont été suspendus. Cette situation n'est évidemment pas très propice à la bonne conservation des parties anciennes, spécialement de celles qui ont dû être ouvertes en certains endroits et surtout de celles qui se

sont pas sous toit, ayant dû être couvertes tant ^{bien} que mal pour les préserver contre l'action des intempéries pendant le rude hiver de 1916-1917.

À la fin de 1916 le local a reçu en dépôt tout le matériel des bureaux des élections, le mobilier du palais des fêtes et les sculptures du château d'eau de Van Biesbrouck, qui ont dû être enlevés des casernes et du bâtiment du Gare par ordre de l'autorité allemande. Ce matériel a rempli le Cloître tant à l'étage qu'au rez-de-chaussée, le Réfectoire et une salle moderne, qui restait debout lors de la cessation forcée des travaux de démolition.

Il est inutile de s'étendre ici sur l'importance du local au point de vue architectural. Aussi n'est-il pas étonnant que la Commission royale des Monuments et des Sites, par sa lettre du 27 Septembre 1916, annonça à l'Administration communale, que, révisant un classement déjà ancien, elle a "sur la proposition de M. M. Mortier et Roons, membres effectifs de son Collège, reconnu aux bâtiments suivants de l'ancienne Abbaye de la Vierge-Marie, ancien Hospice des Vieillards, un mérite artistique et archéologique justifiant leur admission parmi les édifices monumentaux civils publics:

- " 1^o Une aile de bâtiment (briques, XIV^e siècle) longue de 31 m. et large de 10 m. dont le grand axe est dirigé de l'est à l'ouest, et qui se termine du côté occidental par un merveilleux pignon: 1^{re} classe.
- " 2^o Une aile de bâtiment (briques, XIV^e siècle) dont le grand axe va du nord au sud, longue de 50 m. et large de 10 m., convertie, du XVII^e au XIX^e siècle en deux chapelles, et terminée au sud par un pignon fort digne d'intérêt, mais plus sobrement orné que.

celui de l'aile précédente; 1^{re} classe.

" 3^o Le cloître, avec l'habitation adjacente (XVI^e siècle) et partiellement, l'habitation avec dépendances, des religieuses, XVII^e siècle; 3^o classe.

" Le classement rectifié et complète celui fait antérieurement et mentionné à la liste des classements, page 26, sous la rubrique, " Gand: "

" Deuse piyrons de l'Hospice des Vieillards et Biyloque."

Quoique n'ayant pas trait à cause des bâtiments de la " Biyloke" à occuper par le Musée d'Archéologie, une autre lettre, datée du même jour, de la Commission royale des Monuments et des Sites mérite d'être citée ici. Elle annonce, qu'au cours de sa dernière séance la Commission, sur la proposition de M. M. Mortier et Roons, membres effectifs de ce Collège, a reconnu à l'ancienne salle des malades, XIII^e siècle, avec sa charpente des plus remarquables, et à la chapelle du XIII^e siècle contiguë à la grande salle des malades de l'ancien hôpital de la Biyloke à Gand, un mérite artistique et archéologique, justifiant leur admission dans la 1^{re} classe des édifices monuments civils publics. Le classement rectifié et complète celui fait antérieurement et mentionné à la liste des classements, page 26, sous la rubrique, " Gand. Deuse piyrons de l'Hospice des Vieillards et Biyloque."

La Commission du Musée d'Archéologie, prenant connaissance de ces deux lettres, a exprimé le vœu qu'un jour le Musée puisse disposer de tout le bâtiment de 50 m susmentionné. L'étage servait jadis de dortoir. Le Musée n'a actuellement que le tiers méridional, le reste étant trans-

formé en chapelle au service de l'Hôpital. Le déplacement de la dite chapelle, a-t-elle fait remarquer, s'impose du reste: il n'est pas bien compréhensible qu'on force les convalescents, qui désirent assister aux services religieux, de faire par tous les temps un grand trajet à travers le vaste préau de l'Hôpital. L'ancienne salle des malades, qui ne répond plus aux exigences de l'hospitalisation moderne, mais qui est attenante au bâtiment de l'Hôpital même, pourrait être parfaitement utilisée comme chapelle sans aucune transformation: il suffirait de rétablir les bandeaux de la merveilleuse voûte.

Recettes. — Les dimanches, les jours de fête et le jeudi après-midi l'entrée du Musée est gratuite. Les autres jours on paye 0.50 fr. par personne. Il n'y a eu aucun visiteur payant et ^{pas de} recette.

B. - Musée lapidaire.

Accroissements: a) Dons. — Aucun don n'a été fait cette année au Musée lapidaire.

b) Achats. — Dans sa séance de 26 juillet 1916, le conseil communal a voté un crédit de 4.000 fr. pour l'acquisition d'une maquette de M. J. Cornelis, professeur à l'Académie royale des Beaux-Arts, et de 1.000 fr. pour le démontage, le transport et le remontage dans le Musée lapidaire. Cette maquette représente, à 1/5 de la grandeur réelle et restaurés, la Salle capitulaire, le Lavatorium et la partie du cloître reliant ces deux salles de l'Abbaye Saint-Bavon. Cette reconstitution, fruit de longues et patientes études, est une œuvre très méritoire. Au point de vue de l'enseigne-

ment, c'est un instrument d'intuition de réelle valeur. Cette maquette donnera une idée, même au visiteur le moins initié, de l'état des lieux après 1495. Elle formera, avec les dessins d'Aug. Van Lokeren, les vues de différents artistes, les calques des peintures murales et les débris de sculptures et de polychromie retrouvés dans les ruines, une riche et précieuse documentation comme peu de monuments de même nature en possèdent.

Situation du monument. — L'indifférence des administrations précédentes pour tout ce qui concernait les arts et l'archéologie et partant leur parcimonie lorsqu'il s'agissait de la conservation des monuments, la manie des ruines qui hantait la Commission des Monuments au milieu du siècle passé, les trépidations que subissent les constructions par suite du passage continu et des lourdes automobiles, l'action lente mais ininterrompue des intempéries, qui rongent le mortier des joints et décomposent les pierres, voilà quelques-unes des causes de l'état alarmant dans lequel se trouvent les vénérables restes de l'Abbaye Saint-Bavon. Nous extrayons du rapport du Conservateur, en date du 14 Avril 1916, les passages suivants :

„ Les dégâts sont tellement graves, qu'on aura bientôt à déplorer la perte de parties intéressantes et que des écroulements sont à craindre.

„ Ce serait une faute que de ne pas reconnaître la gravité de la situation; ce serait un crime que de négliger de prendre des mesures énergiques pour empêcher un désastre. Les murs du Lavatorium s'ouvrent de plus en plus; un pan de la voûte

" en calotte a descendu et la chute de la voûte entière
 " est à craindre. La voûte de la petite salle au sud de
 " la cage d'escalier, malgré le bétonnage refait plu-
 " sieurs fois ces dernières années, est toujours transpercée
 " par l'eau et menace ruine. Les deux pans de la voû-
 " te au sud de la précédente, restée debout après la
 " chute de la partie centrale en 1853, sont en mauvais
 " état et l'on peut prévoir leur chute et l'éroule-
 " ment d'une partie du mur de la salle capitulaire
 " comme cela est arrivé avec la partie centrale.
 " La voûte du couloir entre le Réfectoire et le Cellier
 " est transpercée par l'eau. Un crochet de l'une
 " des colonnes du Cellier est sur le point de tomber
 " Le bâtiment octogonal (Lavatorium et
 " Sanctuarium) avait jadis un toit en poivrière-
 " re couvert d'ardoises..... En 1839 la Commis-
 " sion des Monuments le fit reconstruire dans
 " sa forme primitive..... Faut de ressources
 " probablement, elle le fit couvrir de tuiles mo-
 " dernes. Elle trouva en 1856 que cet anachronis-
 " me devait disparaître. Il eut été assez simple
 " de remplacer les tuiles par des ardoises et de
 " refaire ainsi ce qui avait existé pendant
 " plusieurs siècles. La Commission estimait,
 " au contraire, que le bâtiment, quoique couvert,
 " devait avoir l'apparence d'une ruine. Elle
 " fit démolir le toit et le remplacer par une
 " plate-forme invisible bordée d'assises irrégu-
 " lières de pierres simulant une ruine.....
 " Il est évident que l'eau s'infiltrait dans les
 " murs non couverts. Pour obvier sans doute à
 " cet inconvénient, le Service technique de la Ville

„ renouvela le zinc et étendit la plate-forme jusqu'
„ aux parois. C'est alors qu'on plaça l'affreuse
„ corniche, qui souleva la colère de feu le Baron
„ Bethune, ^à membre ^{très compétent} de la Commission, mais qu'on
„ a toléré jusqu'ici.

La Commission des Monuments, consultée
cette année au sujet des mesures à prendre d'ur-
gence, a émis l'avis qu'il fallait: 1^o décharger
la voûte du Lavatorium en enlevant l'énorme
masse de décombres, qui y avait été placée
pour porter le dallage du Sanctuarium, couler
du ciment dans les crevasses en tâchant de
remettre en place les moëllons descendus et
entourer d'une solide barrière de fer l'extérieur
du bâtiment à la hauteur des reins de la voûte;
2^o couler du bitume sur l'extrados de la voûte
à ciel ouvert de la Salle attenante à la Cage
d'escalier; 3^o enlever de la voûte du couloir entre
le Cellier et la Salle gothique les plantes para-
sites, qui labouraient la couche de terre qui la
couvre, et donner à celle-ci une pente plus ra-
pide; 4^o couvrir de tuiles les plans inclinés
au-dessus des arcades reliant les colonnes du
Cellier, de façon à éloigner l'eau des chapiteaux
et couler du ciment métallique dans
la crevasse du crochet partiellement détaché;
5^o attendre jusqu'à l'année prochaine pour
constater l'effet produit par ces mesures et avi-
ser alors à ce qu'il s'agit encore de faire.

Situation des collections. — La situation gé-
nérale n'a pas changé cette année, mais il y a
lieu de signaler l'insuffisance des clôtures

du Musée lapidaire. A plusieurs reprises on a constaté qu'on a escaladé la grille. D'abord ce sont des garrins de rues, qui volent les fleurs, grimpent sur les murs pour arracher des nids d'oiseaux, jettent des pierres au risque de casser les glaces couvrant les tombeaux ou d'abîmer les sculptures. Puis ce sont des visiteurs, qui se présentent avant ou après l'heure d'ouverture, ne trouvent pas la concierge, et se permettent d'escalader la grille et d'enfoncer les portes des salles.

L'Administration communale, sur la proposition du Conservateur, a pris les mesures les plus urgentes, qu'il lui était possible de réaliser dans ces tristes circonstances: on a fermé au moyen de portes bien consolidées le Cellier, la Cage d'escalier, la Salle attenante, la Salle gothique, la Cuisine; les portes existantes ont été renforcées, et l'attention de la police a été appelée sur la nécessité d'une surveillance toute spéciale. Cela n'est évidemment pas encore suffisant: un musée ne peut rester pendant une bonne partie du jour et pendant la nuit entière sans aucune surveillance par suite de l'absence du concierge, qui habite loin du monument. Il faudrait songer à donner au gardien une habitation attenante au local.

Nous devons signaler également l'absence absolue d'un magasin et d'un atelier, indispensables cependant dans tout musée: il n'y a aucun endroit dans tout l'enclou des Ruines, où l'on puisse déposer les outils pour l'entretien des collections et du monument et les matériaux nécessaires au montage des objets; il n'y a pas d'atelier pour la réparation, le nettoyage et les diffé-

restes manipulations que les objets doivent subir.

Guide du visiteur. - Comme l'année dernière, les circonstances n'ont pas été favorables à la vente de la 4^e édition du Guide du visiteur, sauf pour le texte allemand, acheté pour les officiers et les soldats allemands. Il a été vendu 145 exemplaires du texte allemand et 50 du texte néerlandais.

Visiteurs et recettes. - Les dimanches et les jours de fêtes l'entrée est libre; les soldats et les sous-officiers de l'armée allemande peuvent aussi visiter le Musée à titre gratuit les jours; les officiers ainsi que les écoliers accompagnés de leur instituteurs munis d'un permis du Collège entrent sans payer tous les jours.

Poici le tableau des visiteurs payants et des recettes en 1916:

Ecoliers en groupe non munis d'une autorisation à 0.10 fr.: néant.	0.00 fr.
111 visiteurs à 0.50 fr.	55.50 ..

Total 55.50 fr.

Le Conservateur.

W. J. J. J.



